

Abonnements par la poste:

Table of subscription rates for Canada and E-UNIS, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

MONTREAL

TELEPHONE : HARbour 1241*

SERVICE DE NUIT:

Administration: HARbour 1243

Rédaction: HARbour 3679

Gérant: HARbour 4897

FAIS CE QUE DOIS!

Pour les pessimistes

L'histoire d'une école normale et ses leçons — "Qui aurait jamais cru cela possible?"

On annonce que le P. René Lamoureux, directeur de l'Ecole normale de l'Université d'Ottawa, partira pour l'Europe à la fin de juin.

On annonçait voici quelques jours que cette école normale d'Ottawa allait, dès l'automne, s'installer dans des bâtiments neufs.

Les deux faits évoquent des souvenirs tout pleins de leçons et qui seraient dommage de ne pas mettre en valeur.

Car cette école normale a toute une histoire.

* * *

Dès le début de la grande lutte scolaire en Ontario, les plus clairvoyants s'aperçurent bien que l'un des points essentiels, c'était la formation des maîtres.

On aurait beau obtenu d'utiles modifications de textes, à quoi serviraient-elles, en définitive, si le personnel enseignant n'était point, d'une façon générale, capable d'en tirer le plein profit?

C'est pourquoi, en même temps qu'on se battait devant les tribunaux et devant l'opinion, on ne perdait point de vue cette question du personnel. On l'étudiait sous toutes ses faces et, en 1923, on risquait un coup d'une extrême audace.

Puisqu'à l'examen et à l'expérience les écoles officielles se révélaient insuffisantes pour la formation du personnel enseignant bilingue, puis que toutes les tentatives faites pour obtenir l'amélioration s'avéraient inutiles, l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario décidait tout simplement de fonder elle-même son école normale.

L'Association ait le plaisir de communiquer à ses compatriotes d'Ontario, écrit avec joie, en 1923, M. le sénateur Belcourt.

L'Ecole de pédagogie, école normale de fait, s'ouvrait sous les auspices et avec le concours de l'Université d'Ottawa. (Sans les Oblats, il faut bien le dire, on n'aurait jamais pu tenter ni mener à bonne fin une entreprise pareille.)

Les débuts furent extrêmement modestes: les élèves travaillaient dans l'immeuble de briques situé tout près de l'Université, qui avait servi à des besoins fort diverses et qu'on désignait irrespectueusement sous le nom de Poulaille.

L'on établissait en même temps un nouveau programme scolaire, adapté aux besoins des petits Canadiens français, on créait une inspection indépendante et, graduellement, un régime scolaire nouveau se dressait tout à côté du régime officiel.

Quand on fera l'histoire détaillée de la lutte scolaire ontarienne, il faudra proclamer que cet effort constructif, poursuivi en marge de toute la campagne de défense, est l'un de ses traits les plus intéressants, l'un de ceux qui manifestent le plus clairement aussi l'esprit positif, le sens pratique, la persévérance et méthodique volonté des chefs de la résistance.

* * *

Mais c'est un autre aspect de cette question que nous voulons signaler aujourd'hui. On sait qu'en 1927, un vent nouveau passa sur la province voisine. Quinze années de luttes, de sacrifices sans nombre, d'honnête et intelligente propagande, avaient produit leur effet: l'homme même dont le nom était peut-être le plus dououreusement lié à la mise en vigueur du Règlement XVII prenait la courageuse résolution d'inaugurer un régime nouveau.

Et ce régime comportait la reconnaissance officielle de l'Ecole de pédagogie de l'Université d'Ottawa, de l'école fondée en pleine lutte et pour suppléer à l'insuffisance des écoles officielles, par les gens que l'on qualifiait de rebelles, mais qui n'étaient que les bons ouvriers du progrès pédagogique et de la paix nationale.

On s'habitue à tout, et ce rapide progrès de l'Ecole, sa reconnaissance officielle, avec tout ce que cela comporte, paraissent aujourd'hui tout naturels. Combien de gens s'arrêtent même à songer aux dures heures du début, aux circonstances où naquit l'institution?

Mais, voici dix ans, alors que, depuis près d'une décennie, la lutte se poursuivait sans apparence de succès immédiat, combien, si on leur avait dit: Non seulement, nous allons fonder une école normale indépendante, mais, cinq années ne se seront point passées, que cette école sera officiellement reconnue par M. Ferguson lui-même, combien se seraient contentés de hausser les épaules ou se seraient tout simplement écriés: Vous rêvez!

Parmi ceux-là qui s'acharnaient au travail parce qu'ils voyaient un clair devoir, en est-il même beaucoup qui croyaient que le succès, si tôt, couronnerait leur effort?

— Je ne croyais pas voir cela de mon vivant, nous disait à nous-même, à l'automne de 1927, l'un des grands organisateurs de la défense.

* * *

Il faut de temps à autre relire des pages comme celle-là pour se prémunir contre la corrosive et déprimante influence des pessimistes qui, devant toute entreprise nouvelle et difficile, sont toujours prêts à crier: Il n'y a rien à faire!

Il n'y a rien à faire? Qu'en savent-ils? L'histoire de notre race est une leçon d'optimisme. Elle atteste que, toutes les fois que nous l'avons voulu, Dieu nous a aidés.

Sans compter celles où Il nous a sauvés de nos propres sottises...

Omer HEROUX

L'actualité

Les facteurs et nous

Les facteurs mènent campagne de ce temps-ci pour obtenir que tous les propriétaires possédant des boîtes à lettres aux portes de tous les logements qui leur appartiennent.

On sait que sur un total de 254,341 logements, 109,722 sont encore dépourvus de boîtes.

Pourquoi? Ce n'est pas le souci de l'économie sûrement, dans la plupart des cas. Sans cela il faudrait tenir des propriétaires pour des réincarnations d'Harpagon.

C'est donc, règle générale, simple négligence. Se donne-t-on la peine d'analyser cette négligence que l'analyse ne révèle pas de très jolis sentiments.

A cause de cette négligence, le service de livraison est retardé. Toute la population en souffre et tous les contribuables y perdent.

Il suffirait d'un peu de bonne charité chrétienne qu'on aime tant chez les autres pour que la cause fût gagnée. Il en résulterait de bons effets, même du simple point de vue civisme.

Or, tous ces ennuis sont causés par une absence d'altruisme, de considération pour autrui. Il suffirait d'un peu de cette bonne charité chrétienne qu'on aime tant chez les autres pour que la cause fût gagnée.

Il en résulterait de bons effets, même du simple point de vue civisme. Parce qu'il n'y a pas de réceptacles aux portes, les livreurs de circulaires qui, eux, n'attendent pas comme le facteur, se contentent de glisser leurs papercasses dans quelque fente où le vent sait bien les trouver, les déloger et les faire courir dans les rues.

Nous le voyons, pas plus tard que ces jours-ci, il suffit d'une feuille errante pour égrayer un cheval, lui faire prendre le mors aux dents et causer une série de mauxheurs.

Les facteurs se sont donné la peine de faire des enquêtes. On vend chez tous les quincailliers des réceptacles métalliques pour les lettres à partir de 25 cents. Dans la plupart des cas, il suffit, d'ailleurs, pour avoir la plus efficace des boîtes à lettres de pratiquer une simple ouverture de deux pouces de largeur et de huit de longueur dans le bas de la porte d'entrée.

Les propriétaires qui négligent de munir leurs logements d'un réceptacle s'exposent eux-mêmes et exposent leurs locataires à des ennuis. Il arrive souvent que tous les occupants soient sortis au moment de la livraison, parfois pour une journée. On manque ainsi la livraison qui n'est faite que plus tard, à moins de se déplacer et d'aller réclamer au bureau de poste.

Au reste, c'est le point consolant, depuis le début de leur campagne, qui remonte à quelques semaines, les facteurs ont obtenu des résultats positifs, dans tous les quartiers de la ville le nombre des boîtes s'est accru.

De plus, un échevin, M. Dupuis, a consenti à se faire leur champion au conseil municipal. Les règlements de construction seront amendés pour contraindre à l'avenir les constructeurs à munir tous les logements d'un réceptacle pour le courrier.

Cette loi n'aura pas d'effet rétroactif. Ce serait dépasser les attributions du conseil. Mais avec l'autorisation du parlement de Québec, il est possible de légiférer pour les logements déjà construits.

Il n'y aurait pour cela qu'à ajouter un amendement de plus à la série de ceux qui sont généralement proposés tous les ans à la charte de Montréal.

Mais si simple que soit cette procédure, qui a le désavantage d'être lente, il nous semble que les propriétaires de Montréal devraient avoir à cœur d'en supprimer la nécessité en se conformant spontanément aux demandes des facteurs.

Nous avons fait observer, plus haut, que la dépense encourue est réellement minime et que les effets obtenus sont, par contre, d'importance.

L'ordre et la propreté de la ville sont en effet un résultat hautement désirable. Il est beau d'en parler pendant la semaine du grand nettoyage, mais c'est d'un civisme plus pratique et plus sage de la réaliser en empêchant les circulaires de se balader de par les rues et les ruelles et de les tenir dans un état de constante malpropreté.

L. D.

Bloc-notes

L'affaire de la 'Beauharnois' La demande d'enquête formulée par M. Gardiner sur l'affaire de la 'Beauharnois', la décision prise par les Communes de tenir là-dessus une enquête parlementaire, et les explications fournies hier même au Sénat par M. W. L. McDougald, mis en cause par M. Gardiner, sont devant l'actualité cette grande opération financière. M. McDougald se défend d'avoir été de l'entreprise à l'heure où il déclara en public n'y avoir aucun intérêt. Ce n'est que plus tard, une fois convaincu, dit-il, de l'honnêteté de l'affaire, et après en avoir fait examiner tous les aspects par des techniciens, qu'il y entra. Il en est sorti

A Ottawa

La conférence impériale du mois d'août reste incertaine

Des élections possibles en Australie et en Nouvelle-Zélande vont probablement la reporter à plus tard

MM. Bennett et King font sauter une interpellation injurieuse pour M. Tobin, sénateur

Ottawa, 20. — Aujourd'hui, mercredi, courte séance de trois heures. A ce stage-ci de la session, la Chambre ne siège, ce jour-là, que dans l'après-midi et pas dans la soirée.

Le débat qui a pris le plus de temps a porté sur les tarifs du transport ferroviaire en Colombie britannique. Ce débat avait été engagé, mardi soir, par le député libéral de New-Westminster, M. Thomas Reid. Il l'a continué aujourd'hui en proposant un amendement à la motion du gouvernement pour que la Chambre se forme en comité des subsides. Le même débat, car il n'est pas terminé, se poursuivra demain.

Avant qu'il ne soit question des tarifs du transport ferroviaire en Colombie britannique, la Chambre a dû expédier quelques affaires de routine. L'une d'entre elles offre plus d'intérêt que le débat principal.

A propos de M. Tobin

Comme les ministres venaient de répondre à un certain nombre d'interpellations, le chef de l'opposition, M. Mackenzie King, a fait observer au premier ministre qu'un député de son parti, M. Lafèche, de Richmond-Wolfe, avait donné avis d'une interpellation tout à fait inconvenante à propos du sénateur Tobin.

L'interpellation en question va même jusqu'à demander si le sénateur Tobin est suffisamment instruit pour agir comme sénateur. M. Mackenzie King dit que M. Tobin, avant de devenir sénateur, a été député pendant trente ans. Pendant tout ce temps, M. Tobin a joué de l'estime de ses collègues de la Chambre des Communes. Une interpellation comme celle de M. Lafèche ne devrait pas être permise. S'il était vrai qu'un sénateur ne soit pas capable de remplir ses fonctions, c'est au Sénat de le dire et non pas à la Chambre des Communes.

Le premier ministre n'a certainement pas permis la publication d'une telle interpellation. Il semble plutôt que ça soit un cas de vengeance personnelle. Le président ne pourrait-il pas faire biffer du feuilleton l'interpellation en question?

Aux applaudissements de toute la Chambre, le premier ministre dit au chef de l'opposition qu'il a raison. Certaines interpellations se trouvent au feuilleton de la Chambre qui ne devraient pas y être. Mais comment empêcher qu'elles y soient? Le président n'a connaissance des questions inscrites au feuilleton que le jour qui suit leur inscription au feuilleton.

De plus, dans le cas actuel, la Chambre des Communes n'a pas tout à fait juridiction puisqu'il s'agit d'un membre du Sénat. Une interpellation qui concerne un sénateur n'est évidemment pas dans l'ordre à la Chambre des Communes. Mais comment le premier ministre ou le président de la Chambre pourraient-ils être tenus responsables d'interpellations dont ils n'ont connaissance que le lendemain?

Elle devrait être retirée

M. Bennett dit qu'il fera son possible, tant qu'il sera premier ministre, pour maintenir la dignité du parlement, et il admet que l'interpellation qu'on lui signale devrait être retirée.

Le président, M. Black, est de

aux mêmes conditions que les autres membres du syndicat original et il n'y a rien fait ni rien vu de répréhensible. Il ne demande pas mieux qu'il ait enquête complète et impartiale, "de façon à satisfaire les deux Chambres et le pays en général". Il est indubitable qu'il y a des aspects de cette grande opération qu'il est nécessaire de tirer au clair. L'enquête parlementaire y réussira-t-elle? Trop souvent ces sortes d'enquêtes n'aboutissent qu'à des rapports préjugés, de telle sorte que le public n'y comprend pas grand-chose. Souhaitons que, cette fois-ci, les deux partis soient moins préoccupés l'un de trouver à tout prix un scandale, l'autre d'innocenter, quel qu'ils aient fait, des amis politiques, que de rechercher et de faire sortir au grand jour toute la vérité: tant pis si elle ne fait pas l'affaire de celui-ci ou de celui-là.

Au Nouveau-Brunswick Un premier ministre qui n'a rien fait de particulièrement saillant y remplace un chef de gouvernement qui, lui non plus, ne fut jamais un homme de premier plan. Les Foster, les Blair, les Garvell, les Pugsley, tous originaires du Nouveau-Brunswick, dont deux ont été premiers ministres et qui ont tous tenu un rôle de premier rang dans le domaine fédéral, ont passé. Le

l'avis du premier ministre et du chef de l'opposition. L'interpellation en question n'aurait jamais dû être inscrite à l'ordre du jour. Le président dit qu'il prendra les moyens pour que cette question n'apparaisse pas dans les ordres du jour subséquents.

La conférence impériale

Autre affaire: M. Ernest Lapointe demande au premier ministre si tous les dominions britanniques ont accepté l'invitation qui leur a été faite de participer à la prochaine conférence impériale.

M. Bennett répond que l'Australie et la Nouvelle-Zélande ne pourront probablement pas prendre part à cette conférence parce que les élections générales peuvent avoir lieu incessamment chez eux. Toutefois, le premier ministre canadien est en rapport constant avec le premier ministre d'Australie et le premier ministre de la Nouvelle-Zélande. S'il se produit quelque chose, M. Bennett l'annoncera tout de suite à la Chambre des Communes.

Les tarifs ferroviaires colombiens

Après quelques autres affaires de routine, la Chambre a repris le débat commencé la veille sur les tarifs du transport ferroviaire en Colombie-Britannique.

M. Thomas Reid, député libéral de New Westminster, prétend qu'il y a une grande différence entre le tarif du transport pour les céréales d'exportation et pour les céréales de consommation locale, que cette différence est préjudiciable à l'aviculture ainsi qu'à l'industrie laitière de Colombie.

M. Reid avait déjà, mardi soir, prononcé un long discours à ce sujet. Pour aujourd'hui, il se contente de présenter un amendement à la proposition du gouvernement pour que la Chambre se forme en comité des subsides. Son amendement se lit comme suit:

"Considérant qu'une grande injustice et une perte presque irréparable ont été infligées aux producteurs de grain des prairies, aux aviculteurs et aux cultivateurs de la Colombie-Anglaise, par les tarifs de transport imposés pour les exportations de grain et de sous-produits de grains de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, vers la Colombie-Anglaise, pour la consommation domestique, tarifs trop élevés si on les compare aux tarifs imposés sur le grain et ses sous-produits expédiés à l'étranger, la Chambre est d'avis que le gouvernement devrait immédiatement ordonner une réduction des prix de transport du grain et de ses sous-produits destinés à la consommation au Canada, afin de les ramener à peu près au niveau de ceux qui sont imposés sur le grain et ses sous-produits destinés à l'exportation."

M. Bennett trouve étrange que M. Reid pose la question de confiance à ce sujet. Cette question des tarifs ferroviaires colombiens eût pu être réglée par l'ancienne administration libérale. Depuis le peu de temps qu'elle a été au pouvoir, la nouvelle administration conservatrice n'a pas encore pu s'en occuper.

Le débat sur cette question s'est poursuivi jusqu'à six heures. Il reprendra probablement demain. Le programme de la journée de demain, d'après M. Bennett, comprend aussi l'étude des crédits du ministère de la marine. C'est M. Durand qui sera donc à l'oeuvre.

Emile BENOIST

Les bagarres entre étudiants catholiques et fascistes en Italie

CITE VATICANE, 21. (S.P.A.) — Le Vatican étudie aujourd'hui des rapports au sujet de bagarres entre étudiants catholiques et des universitaires fascistes à Bari, à Modène et à Parme. D'après l'"Osservatore Romano", le Souverain Pontife confère à ce sujet, avec le président de la fédération catholique d'Italie, M. Righetti. D'après ce journal, le Souverain Pontife a dit à M. Righetti: Vous devez nous informer de ces choses dès qu'elles se produisent, afin que nous soyons en meilleure position pour nous en occuper. Toujours d'après le journal, le Saint-Père a fait observer au sujet de la rumeur qu'il se peut que le gouvernement supprime la fédération: Vous devez prendre patience et travailler même dans les conditions désavantageuses.

La conférence sur le blé à Londres

Le contrôle de la mise du blé sur le marché — Le système des coefficients — Les Etats-Unis paraissent s'opposer à ce dernier projet

LONDRES, 21. — (Par George Hambleton, de la "Canadian Press"). — On croit, dans les milieux bien informés, que les travaux des comités spéciaux de la conférence du blé aboutiront à la proposition d'un système de contrôle de la mise du blé sur le marché, mais sans adoption des projets de coefficients d'exportation. Il appert que l'attention des comités est concentrée sur les deux idées suivantes: a) exportations contrôlées et soumises à des coefficients, comme le proposent les délégations polonaises et danubiennes; b) exportations contrôlées mais non soumises à des coefficients.

Les Etats-Unis paraissent s'opposer sans répit à tout projet de coefficient. On dit que de forts exportateurs canadiens ne veulent pas non plus de coefficient. Vu l'importance d'approvisionnement de blé que contrôle le bureau agricole des Etats-Unis, il est improbable que la conférence ne tienne pas compte des objections de la délégation de ce pays.

En tout cas, quelles qu'elles soient, les décisions de la conférence tomberont si elles ne reçoivent pas l'approbation des gouvernements.

Les détails du plan soviétique ne seront publiés qu'à la fin de la journée. On dit que les délégués soviétiques ont affirmé estimer la quantité de blé russe exportable à onze pour cent de la moisson.

Les comités étudient aussi la proposition d'établir une organisation internationale pour recueillir et distribuer rapidement toutes les informations au sujet des moissons et des marchés du blé. Une telle organisation rapprocherait le vendeur et l'acheteur. Elle ne se substituerait pas aux organisations du genre qui existent actuellement, mais au contraire, elle améliorerait leur information.

OBJECTIONS DU CANADA

LONDRES, 21. (S.P.A.) — Il paraît que des négociants en céréales de Winnipeg ont demandé au premier ministre Bennett duser de toute son influence pour empêcher la délégation canadienne à la conférence du blé de s'engager dans une entente internationale comportant un système de coefficients d'exportation du blé.

Vraisemblablement, le Canada, les Etats-Unis, l'Argentine et l'Australie s'opposeraient ensemble à tout système de coefficients d'exportation du blé basés sur les chiffres d'avant-guerre, comme le voudrait l'union soviétique.

établissements hippophagiques se répandent. De même, en Europe centrale, la viande de cheval est de consommation courante. Il va de soi qu'elle ne figure pas sur les tables des établissements de luxe, non plus que sur celles des gens simplement à l'aise. Mais le peuple en consomme et ne s'en trouve pas mal. Les hygiénistes affirment même que le préjugé entretenu contre l'usage de la viande de cheval est stupide et que si l'animal abattu est d'âge moyen, elle est tout à fait saine et même moins dangereuse que celle du porc et du bœuf, car il n'y a pas de tuberculose chevaline. Dans des hôpitaux et des sanatoria, on donne aux chevaux anémiques de la viande de cheval, ce dont ils se trouvent tout à fait bien. Ici, les boucheries hippophagiques n'existent guère que pour fournir les renardières. On a prétendu en ces derniers temps que le cheval est en train de reprendre sa place, jusqu'à un certain point, dans les transports, d'où l'automobile l'a presque entièrement chassé, pour la plupart des villes. Mais on ne croit pas que jamais il paraisse sur les menus, — à moins que ce ne soit dans des établissements destinés surtout à des immigrants de l'Europe continentale trop pauvres pour acheter mieux que cela. Pourtant, dit-on, la chair du cheval est excellente même au goût. Croisons-le... sur parole.

Or et argent L'exposé de M. Darling, paru dans le Devoir de lundi, et dans lequel ce banquier anglais préconise la revalorisation de l'argent, — projet déjà commenté en public par M. Meighen il y a quelque trois semaines, — fait gloser économistes, banquiers, journalistes, bref tout un monde. Le projet n'est pas neuf. Il y a des années, M. Bryan prit rang parmi les grands orateurs américains, après avoir fait un discours fameux où il montrait le monde civilisé plongé sous la croix de l'or, "the cross of gold". Il voulait l'étalement d'argent, — et son pays n'en voulut pas. Depuis l'or et l'argent n'ont plus la même valeur: l'or a haussé de prix tandis que l'argent s'est avili, la production en ayant été plus considérable que jamais. Le projet d'établissement d'une banque centrale pour l'Empire, dirigée de Londres et qui émettrait une nouvelle monnaie, le Rez, a dit M. Meighen, ou le Pax, a dit M. Darling, la centralisation de l'or et de l'argent produit dans l'Empire, etc., une conférence internationale ou l'on revaloriserait ce dernier métal, tout cela a déjà fait couler beaucoup d'encre et de discours. L'autre matin, dans le Citizen d'Ottawa, M. Ewart s'opposait à ce projet de banque centrale qui monopoliserait à vrai dire dans un pays qui ne produit ni or ni argent en quantités appréciables, — l'Angleterre, — tout l'or et l'argent extraits dans les Dominions; et le Journal, de la même ville, pose la question de savoir si, pour tenter d'acquiesce le pouvoir d'achat normalement minime de l'Indou ou du Chinois, l'on doit se lancer dans une expérience dangereuse: celle de réhabiliter artificiellement le valeur d'un métal de plus en plus

déprécié. "Il vaudrait mieux tenter, au point de vue pratique, d'établir un prix minimum pour le blé", conclut-il. Cette question de remonter le cours de l'argent n'a-boutira probablement qu'à des confusions et des pourparlers sans suite, du point de vue effectif.

S. E. Mgr Decelles SES SOIXANTE ET UN ANS ET LE SEPTIEME ANNIVERSAIRE DE SON SACRE Saint-Hyacinthe, 21. (D.N.C.) — S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, célébrera demain, le 22 mai, son sixième et unième anniversaire de naissance, en même temps que le septième anniversaire de son élévation à l'épiscopat. Une messe d'action de grâce aura lieu à cette occasion, à la cathédrale.

Mgr de Saint-Hyacinthe est né à Saint-Damase, sur Yamaska, comté de Saint-Hyacinthe, le 22 mai 1870, fils de Fabien Decelles, commerçant, et de Méline Dupont. Il fit ses études classiques et théologiques à Saint-Hyacinthe et fut ordonné prêtre dans sa paroisse natale par S. G. Mgr Maxime Decelles, le 4 août 1895. Il fut successivement professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe; étudiant à l'Institut catholique de Paris; de nouveau au séminaire de Saint-Hyacinthe, où il fut professeur de 1900 à 1913; préfet des études de 1901 à 1913; chanoine titulaire de la cathédrale en 1914, vicaire général du diocèse en 1920. Il fut nommé évêque à la mort de S. G. Mgr Bernard, et fut sacré dans sa cathédrale, le 22 mai 1924.

Une mission d'Almazan au Canada Mexico, 21. (S.P.A.) — Le président du Mexique a chargé le général Juan Andreu Almazan, secrétaire des communications, d'une mission au Canada. On n'a pas révélé l'objet de cette mission. Le général Almazan partira samedi. Il sera absent deux semaines.

Démission du gouverneur de Malte Londres, 21. (S.P.A.) — Un communiqué autorisé annonce que sir John-Philip Du Cane a résigné les fonctions de gouverneur de Malte, qu'il avait exercées pendant les récentes difficultés avec le Vatican. Sir John-Philip a aussi manifesté le désir de quitter l'armée.

Salter est de retour de Chine San-Francisco, 21. (S.P.A.) — Revenant de Chine, où il est allé à la demande du gouvernement chinois, pour étudier la situation financière du pays, sir Arthur Salter, directeur de la section économique et financière de la Société des nations, a dit qu'il est urgent d'aider la Chine à rétablir son étalon d'argent.

A la "Société Royale"

Les travaux français

Toronto, 21. — Voici la liste des travaux français présentés devant les différentes sections de la Société Royale du Canada, à la réunion annuelle qui se tient à Toronto.

La Grande-Bretagne et ses Dominions, par M. Arthur Beauchamp, M.S.R.C.

L'auteur étudie dans leurs principes et dans leur fonctionnement, la constitution et les rouages administratifs des Dominions de l'Empire britannique: Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud et Etat libre d'Irlande.

L'Église et le progrès économique, par Mgr L.-A. Paquet, M.S.R.C.

L'auteur, dans cette étude, se propose de prouver que, loin d'être hostile aux biens matériels, la religion en favorise plutôt l'acquisition, dans la mesure réglée par la loi de Dieu et les exigences de notre vie surabondante et sociale. L'Église ne condamne pas la richesse en soi, mais ses abus. Elle prêche le travail, l'économisme et le renoncement. Des faits et des témoignages confirment cette doctrine.

Quelques réflexions concernant notre peuple et son avenir, par M. J.-B. Deschamps, M.S.R.C.

Le Conseil législatif du Manitoba, par M. le juge L.-A. Prud'homme, M.S.C.

Au cours de cette communication, l'auteur étudie la composition du Conseil législatif, sa raison d'être et les causes de son abolition.

Quelques aperçus sur le développement du principe de l'autonomie au Canada, par le juge P.-E. Michault, M.S.R.C.

Ce travail est une étude juridique sur l'évolution constitutionnelle du Canada dans la relation avec la Grande-Bretagne et les pays étrangers.

La vie de l'esprit au Canada français, par M. le juge L.-A. Prud'homme, M.S.C.

Détail de la synthèse présentée en mai 1950 — lire étude: La littérature pré-canadienne (1534-1700); ses deux formes: le récit épopée et le récit historique; la littérature canadienne par les sujets, la littérature populaire: le conte, la chanson, l'influence des deux formes, au Canada et en France.

Poèmes, par M. Albert Ferland, M.S.R.C.

Le récit du Haut-Canada, de l'autonomie laurétienne. III — Yait-ye-bennu! (Nom d'une île de la rivière des Esclaves, baptisée par les Chis en 1852, en l'honneur de R. P. Farand, premier missionnaire du Grand Lac des Esclaves).

Une opinion sur les causes de la rébellion de 1837 et 1838, par M. l'abbé Vranhove Caron.

L'auteur expose que la rébellion de 1837 et 1838 a germé lentement dans les esprits et fut la conséquence d'un état d'âme dont les manifestations se développèrent parallèlement aux aspirations politiques. Cet état d'âme se révèle par un esprit d'indépendance très prononcé et assez sûr, surtout chez les hommes jusque-là si respectueux de l'autorité.

Les jeunes démoctes, imbus des faux principes de la démocratie, de la déclaration des droits de l'homme, avèrent ce mépris de l'autorité par leurs écrits séditieux dans des journaux, hebdomadaires et dans des réunions publiques, les assemblées populaires. Ils créèrent à la tyrannie et à la faveur du malaise politique qui régnait alors dans le pays, ils soulevèrent la population éprise des idées d'indépendance et en entraînent une révolte qui eut pour conséquence la proclamation de la république.

Les funérailles de Mgr de Saint-Vallier, par M. Auguste Fautoux.

Le texte de ce document inédit, et particulièrement d'un poème héroïque-romantique jusqu'ici inconnu et tout à fait distinct de celui déjà publié dans le "Devoir", l'auteur essaie de faire revivre cette époque troublée de notre histoire religieuse canadienne.

Table des récoltes de Bretagne, missionnaires et armées dans l'île Royale, 1711 à 1788, par le R. Hugolin.

Liste de près de cinquante récoltes, établie d'après les sources d'archives, avec notes sur chacun d'elles.

Monsieur François, par M. Francis-J. Audet.

Monographie dans laquelle l'auteur passe en revue la longue carrière de quarante ans de Louis François (1807-1768), ingénieur militaire, brigadier des armées du roi, inspecteur et directeur général des fortifications de la Nouvelle-France et chevalier de Saint-Louis.

Les rues de la cité de Québec, par M. Pierre-Georges Roy.

La cité de Québec compte aujourd'hui près de cinq cents rues. Elles n'ont pas toutes le même caractère. Certaines ont des avenues traversant Québec d'une extrémité à l'autre. Les autres sont plus courtes et croisent les rues principales, fument ouvertes sous le régime français. Presque toutes, toutefois, ont des noms qui rappellent l'ancien régime. Le présent travail donne l'origine des noms des

Le banquet des licenciés

Les anciens et les nouveaux licenciés des Hautes Etudes fraternisent au "Cercle Universitaire" — Allocutions de MM. Joseph Arbour, Henry Laureys, T. T. Smyth, Armand Viau, G. C. Leroux, J.-O. Baillargeon et L.-P. Larose

L'Association des Licenciés de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal a offert hier soir à la promotion de 1951 de l'École, un banquet au "Cercle Universitaire". Cette fête intime est de tradition depuis quelques années. Elle groupe les anciens et nouveaux licenciés et leurs professeurs, ainsi que quelques amis de l'École.

M. Joseph Arbour, président de l'Association, présidait. Il fut d'abord des télégrammes de MM. Honoré Mercier et de M. Georges Goussier, s'excusant de ne pouvoir assister à la fête. Il donna ensuite quelques conseils aux nouveaux licenciés. Vous êtes pour le pays, dit-il, un formidable actif; M. Taschereau disait que chaque licence de l'École représente un capital de \$12,000 pour la province. Le principal conseil de M. Arbour aux nouveaux licenciés, c'est de savoir le français, de rester des Canadiens-français parce que, outre les motifs d'ordre plus élevés, c'est le seul moyen qu'a un Canadien français de réussir. S'il veut occuper l'Angleterre, il ne fera qu'une mauvaise copie à cause de l'anglais et des liens de toutes sortes qui le retiennent à sa race.

M. Henry Laureys, directeur de l'École, a conseillé aux finissants beaucoup de travail et d'assiduité. Vous n'avez pas reçu une formation générale, mais vous développez par le travail. Vous êtes 200 licence, et il établit ses relations avec les autres diplômés de l'École. Les licenciés de l'École ont commencé à apprécier notre œuvre, et pourtant, nous ne sommes qu'au début, c'est la 19ème promotion qui sort, et qu'est-ce que 19 ans pour une institution comme la nôtre? M. Laureys cite l'opinion d'un professeur allemand, qui enseigne aux Etats-Unis, et qui reproche aux universités américaines de vouloir faire trop pratique. A l'École des Hautes Etudes on donne une formation, et M. Laureys prédit que dans 10 ans, l'École servira de modèle aux institutions du genre du Canada et des Etats-Unis.

Vous avez, continue-t-il, en s'adressant aux nouveaux licenciés, une très bonne instruction, mais il vous manque la pratique que vous n'acquerrez qu'en commençant au travail, et de rester respectables. Il ne faut pas rester trop longtemps au bas de l'échelle, mais il faut y passer, et ne pas se laisser tenter par les belles situations qui pourraient s'offrir tout de suite.

M. T. T. Smyth, gérant général de la Banque d'Epargne, parle ensuite; il donne aux nouveaux licenciés le conseil de rester eux-mêmes, et de rester respectables. Le respect ne s'achète pas, il se commande, ni l'amour, ni le succès, ni rien autre chose au monde ne se commande que le respect, et il faut le commander pour l'avoir.

M. Armand Viau, sous-secrétaire adjoint de la province, licencié de l'École, parle au nom de M. Athanasie David. Le secrétaire provincial a lancé, pour coïncider avec la sortie des écoles de la province, une campagne auprès des industriels, des financiers, leur demandant d'employer de préférence les diplômés de nos écoles techniques et professionnelles, étant donné la crise que nous traversons.

M. Georges-C. Leroux, commissaire adjoint de l'impôt sur le revenu à Montréal, dit quelques mots de félicitations à l'adresse des finissants. M. J.-O. Baillargeon, chef de la division Frontenac de la Sun Life, insiste sur la nécessité de rester des Canadiens-français. En passant, M. Baillargeon dit qu'une des choses qui le peinent le plus c'est de voir le 24 juin notre race représentée par un petit encadré, symbole de faiblesse, accompagné d'un mouton, animal dont le sort est d'être tondu jusqu'à ce qu'il soit mangé. M. Baillargeon pense que saint Jean-Baptiste qui voit ce tableau du ciel doit se dire: "Ces Canadiens, comme ils me connaissent mal!". M. Baillargeon trouve plus exact de se représenter le Précurseur, comme un athlète bien musclé, disposé à lutter et à vaincre, et c'est ce modèle qu'il voudrait voir proposer à notre race le 24 juin sur le char de la procession. Incidemment, M. Baillargeon a fait l'éloge de M. Edras Minville, qui avait hâte de connaître après avoir vu ses articles sur l'éducation.

M. L.-P. Larose, vice-président de la promotion de cette année, a remercié l'Association au nom de la promotion de 1951, la plus nombreuse qui soit sortie de l'École des Hautes Etudes Commerciales. Il a cité des souvenirs d'étude et fait l'éloge de l'institution et de ses professeurs.

A la table d'honneur se trouvaient, outre le président, MM. Henry Laureys, Armand Viau, Georges-C. Leroux, T. Taggart Smyth, J.-O. Baillargeon, et Louis Godere, secrétaire de l'Association des Licenciés.

NOTRE EMPIRE DU NORD

COMME LIEU D'ETABLISSEMENT

Lors de l'excursion de colons organisée en 1927 par l'abbé Beaurgard, un M. Perrault, de Saint-Narcisse, comté de Lotbinière, parlait pour aller visiter l'Abitibi avec l'intention de s'y établir.

Et ce n'est pas une petite affaire que de chercher un lieu d'établissement quand on a treize enfants à faire vivre, qu'il faut se placer près des écoles, de l'église et que l'argent est aussi rare que les roses en carême.

M. Perrault se choisit un lot à Colon-Bourg, une mission de La Sarre. Mais ce lot avait été pillé. Il n'y restait plus de bois de commerce. Et M. Perrault qui n'avait pas d'argent dut promettre de payer \$400 pour ce lot où il n'y avait qu'une cabane et un petit abatis, ou plutôt un semblant d'abatis brûlé juste à point pour que l'ancien propriétaire puisse retirer sa prime d'abatis.

Il faut dire que M. Perrault comptait sur la vaillance de Mme Perrault, sur celle de ses enfants. Ce qui manquait à la famille, c'était une étendue de terre où elle pourrait travailler à se créer des fermes par le défrichage, et la famille ne pouvait atteindre ce résultat que si elle pouvait obtenir la terre à bon compte.

Le premier lot de terre acheté à gros prix, \$400, après d'être près des voies de communication, de l'école, et pas trop loin de la chapelle. M. Perrault, qui avait droit, prit trois autres lots de 100 acres, du gouvernement.

Et depuis l'automne 1927, la famille Perrault travaille sur ces terres.

Une visite rapide nous démontre que M. Perrault s'est bâti une belle grange, une étable, qu'il a réparé la maison, que depuis qu'il est là il a mis une centaine d'acres de terre en culture. Un voisin nous apprend que M. Perrault n'a jamais fait de chantier ailleurs, qu'il s'est, avec ses enfants, contenté, durant la morte saison, de couper du bois dans les abatis des trois lots qu'il a pris du gouvernement pour faire des établissements pour ses enfants, et de rendre ce bois au chemin de fer où il le vend. On nous apprend aussi qu'en plus d'augmenter l'étendue cultivée de sa ferme, de mettre en valeur ses propriétés, M. Perrault a réussi depuis l'automne 1927 à économiser la somme de \$2,000. On dit encore, qu'après longtemps, la famille Perrault, de Colon-Bourg, sera une véritable famille de cultivateurs.

Combien de cultivateurs de nos vieilles paroisses, même parmi les plus riches, où le sol est le meilleur, ont pu en faire autant depuis l'automne 1927?

Et dans la paroisse où réside M. Perrault une quarantaine de bonnes familles canadiennes pourraient s'établir tout aussi bien que lui.

Et le service de colonisation, Chemin de fer National du Canada, Montréal, faciliterait leur voyage pour se rendre jusque là.

J. E. LAFORCE

LA CHARTE DE MONTRÉAL

Intéressante conférence de M. Honoré Parent

M. Honoré Parent, directeur des services municipaux, a donné une causerie hier au déjeuner hebdomadaire du Club de Publicité. Il a parlé de la charte de Montréal et des divers rouages municipaux.

Il existe deux grandes chartes, dit M. Parent: la Grande Charte de 1215 et la charte de Montréal. La première avait pour but d'étendre les libertés civiles du peuple britannique; la charte de Montréal a pour objet de réviser, de raccourcir et de mettre en échec autant que possible les libertés publiques et politiques des Montréalais.

La Magna Charta fut imposée au roi pour assurer et garantir les privilèges des cités et villes; la charte de Montréal tend à enlever à Montréal ses privilèges; la Grande Charte soumettait les taxes imposées par le pouvoir central à l'approbation des évêques; notre charte municipale est faite de manière à nous enlever la plus grande partie de nos taxes en faveur du reste de la province, sans le consentement des représentants ni des contribuables.

Notre charte municipale remonte à 1852, alors que la ville avait une population de 30,000 âmes. Depuis 1899, c'est devenu l'habitude de faire faire à la charte un voyage annuel à Québec pour la modifier; on l'a quelquefois amendée pour le mieux, mais le plus souvent pour le pire. Notre charte est devenue le "football" de la joute politique qui se joue entre Québec et Montréal; Québec gagne le plus souvent, parce que l'arbitre est leur meilleur joueur.

Dans la deuxième partie de sa causerie, M. Parent a expliqué le rouage municipal, les pouvoirs du maire, du conseil et du conseil exécutif qu'il compare au conseil des ministres; les divers services municipaux, leurs rapports, le rôle du directeur des services sur lequel M. Parent a insisté parce qu'il est le moins connu. Le directeur des services est le pivot de l'administration. Il assiste aux séances du comité exécutif avec privilège de prendre part aux délibérations, mais sans voter. Le comité exécutif ne peut siéger en son absence. Toutes communications entre l'exécutif et les divers services doivent passer par lui. En somme, il est membre du comité exécutif sans droit de vote, il est le lien entre le public et l'administration, entre l'exécutif et les services; et si le directeur des services le recommande, le conseil peut donner l'importance quelconque, pour n'importe quel montant, sans demander de soumissions.

M. Parent a exposé ensuite les divers facteurs du budget municipal, les taxes, et il a donné des chiffres démontrant la croissance continue de Montréal.

LE PONT DE CAUGHNAWAGA

LA CHAMBRE DES COMMUNES APPROUVE LE BILL — LE PRINCIPE DU PEAGE

Ottawa, 21 (D.N.C.). — M. Mackenzie King a cherché à obtenir une déclaration de principe de la part du premier ministre au sujet des ponts de péage. La Chambre étudiait un bill autorisant la construction d'un pont à Caughnawaga, Québec. Le bill fut d'ailleurs approuvé en troisième lecture et envoyé au Sénat.

Ce bill, dit M. King, est semblable à un autre qui fut soumis à la Chambre à la dernière session. Le chef de l'opposition d'alors, M. Bennett, l'avait critiqué parce qu'il pouvait y avoir la perception de droits de péage. Puisque les plans du pont devront être un jour ou l'autre étudiés et approuvés par le conseil des ministres, M. King a demandé à M. Bennett si les droits de péage étaient une chose recommandable, en vue de plusieurs commissions attribuées au premier ministre pendant la campagne électorale. On a dit que M. Bennett parlant dans la province de Québec pendant la campagne électorale s'était prononcé contre les ponts de péage.

Le parain du bill, répondit M. Bennett, est M. Vincent Dupuis, député libéral de Laprairie-Naperville, et le bill n'est pas une mesure du gouvernement.

Mais, répondit M. King, il ne sera pas adopté par la Chambre sans l'appui du gouvernement.

Cette affirmation, dit M. Bennett, n'est pas juste. Le parlement est libre d'adopter le bill qu'il désire et ce bill n'a pas besoin de l'appui du gouvernement pour traverser heureusement tous les stades de la procédure.

Qu'est-il advenu des promesses électorales au sujet des ponts de péage? demanda M. King. Québec qui a fait les premiers pas, répliqua le premier ministre, de plus ce n'est pas le cabinet mais bien le parlement qui a approuvé le bien-fondé de la construction d'un pont au-dessus de la rivière de Saint-Laurent. Le parlement n'a qu'à accorder l'autorisation de construire le pont, autorisation sujette à l'approbation des plans par le conseil des ministres.

Le bill fut alors approuvé sans autre discussion et envoyé au Sénat.

PETITES AFFICHES

Tarif

TOUTES DEMANDES — Locations maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, perdu, trouvé, etc. — Le mot, minimum 25 sous. La même annonce, au mois, 10 sous. NAISSANCES, DECES, MESSIS, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion. CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

Voyage à Boston en Autobus

Départ de Montréal le 22 mai 7 p.m.
Retour le 25 mai a.m.
Visite de BOSTON, LEXINGTON et CONCORD — Hôtel compris moins les \$28.75 repas. Nombre limité

Croisières de Vacances

GOLFE ST-LAURENT
Gaspé, Îles du Prince-Édouard, de la Madeleine, Terre-Neuve, Côte Nord, Le Saguenay.

Du 23 juin au 3 juillet.
NOUVEAUX PRIX

De Montréal	\$100
De Québec	\$ 92

LES BERMUDES
De Montréal et retour par le golfe et l'Atlantique.
Départs tous les 15 jours.

10 jours	\$100
Retour facultatif via New-York.	

LES ANTILLES
De Montréal, Halifax ou Boston, et retour à Nassau et la Jamaïque

24 jours	\$180
18 jours	\$170
32 jours	\$210

(Prospectus sur demande)

ANNONCE MUNICIPALE

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL, REAL par M. Maurice Avoine, No 4962 Iberville, pour permission d'installer un réservoir à gazoline pour usage personnel, sur le lot No 4, subdivision 22, quartier Rosemont, (voisin de 4962 Iberville).

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à J.-Eugène GAUTHIER, secrétaire de la cité.

Montréal, 21 mai 1951.

Entrepreneur plâtrier

Aux communautés religieuses, administrateurs de successions, propriétaires, vous trouverez pour vos réparations ou travaux à neuf, en plâtre à prix raisonnable. Donat Paré, entrepreneur-plâtrier, 4250 Iberville, CHERRIER 5738.

Harmonium à vendre

Beau et bon instrument, à l'état de neuf, 12 registres, occasion, 735a, avenue Outremont.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL, REAL par M. Maurice Avoine, No 4962 Iberville, pour permission d'installer un réservoir à gazoline pour usage personnel, sur le lot No 4, subdivision 22, quartier Rosemont, (voisin de 4962 Iberville).

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à J.-Eugène GAUTHIER, secrétaire de la cité.

Montréal, 21 mai 1951.

Protégez votre bouche et votre bourse en voyant



DR. J. D. PAQUIN

CHIRURGIEN-DENTISTE
10 ans d'expérience et de bons services au public.
Le REEL SAN DOULEUR
1297, SAINT-DENIS
Coin Ste-Catherine. LAN. 8361

PHARMACIE LAURENCE

St-Denis et Ontario
signifie toujours confiance, exactitude, soin, précision, santé, économique.
Tél. HA. 7907

MATÉRIAUX QUE LE TEMPS RESPECTE



Préparés scientifiquement par une maison dont l'outillage et l'équipement sont les plus complets du Dominion, les bois durs à plancher Canada Flooring (fabriqués par la Canada Flooring Company Limited) ne travaillent jamais et gardent toujours leur surface unie et résistante.

Pour poser par-dessus de vieux planchers, il y a une planche spéciale Canada Flooring d'un demi-pouce. Ce travail s'accomplit sans que vous ayez à rajuster vos boiseries ou cadres de portes.

Notre département de service est à votre disposition — prévaluez-vous de conseils expérimentés qui ne vous coûtent rien.

CANADA FLOORING CO. LIMITED

304, RUE BEAUMONT, Ville Mont-Royal
MONTREAL, P.Q.
Téléphone: ATLantic 7286

La dernière nouveauté pour les récompenses de fin d'année

Une lumière bienfaisante, une rosée rafraîchissante, tout un programme de vie chrétienne, un succès spirituel sans précédent.

Vient de paraître :

Les Vertus Chrétiennes selon Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus par le Rv. P. Xavier, O.F.M. (250 pages in 8)

CHEZ TOUS LES BONS LIBRAIRES

Distributeurs exclusifs: Office Central de Sainte Thérèse MONTREAL 4209 Brébeuf (Tél. Frontenac 6167)

AVIS DE DÉCÈS

SYLVESTRE. — A Sherbrooke, le 20 mai 1951, décédé à 65 ans, Marguerite Rochette, épouse de Ernest Sylvestre. Funérailles le samedi 23 mai à 9 heures du matin, à Sherbrooke. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ROCHETTE. — A Montréal, le 19 mai 1951, décédé à 83 ans, ALBINA BÉLUBEAU. Funérailles le samedi 23 mai à 9 heures du matin, à Sherbrooke. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BISSONNETTE. — A Montréal, le 19 mai 1951, décédé à 83 ans, M. BISSONNETTE. Funérailles le samedi 23 mai à 9 heures du matin, à Sherbrooke. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

FOUCHER. — A Ville-Marie, le 18, à 24 ans, Alice Foucher.

CARON. — A Montréal, le 18, à 74 ans, Joseph Caron.

CARRIER. — A Montréal, le 19 mai, à 72 ans, Onésime Carrier.

CHAMPELAIN. — A Montréal, le 18, à 92 ans, Marie Auclair.

CHARRON. — A Chambly-Canton, le 18, à 65 ans, Normand Charbon.

CLERMONT. — A Saint-Barthélemy, le 18, à 86 ans, Alfred Clermont.

COUILLARD-FRÉCHET. — A Montréal, le 18, à 82 ans, Georges Couillard-Frèchet.

DUBUC. — A Montréal, le 20, à 74 ans, Georges Dubuc.

HÉTU. — A Saint-Sulpice, le 18, à 45 ans, Marie-Philippe Hétu.

LACASSE. — A l'Abbaye-à-Pioulffe, le 18, à 74 ans, Joseph Lacasse.

LECLERC. — A Saint-Joseph d'Orléans, à 75 ans, Alphonse Leclerc.

MARINÉAU. — A Montréal, le 18, à 89 ans, Marie-José Marinéau.

MONTPELLIÉ. — A Montréal, le 19, à 78 ans, Stanislas Montpellé.

MONTEAU. — A Montréal, le 19, à 84 ans, Joseph Monteau.

PELLIÉ. — A Montréal, le 19, à 61 ans, Mme Marie Pellié.

SCOTT. — A l'Hôpital Général de Montréal, le 19, Thomas Scott.

TÉTRAULT. — A Montréal, le 18, à 34 ans, Raoul Tétrault.

THOUIN. — A Montréal, le 18, à 28 ans, René-Thouin.

VINCENT. — A Montréal, le 18, à 59 ans, Mme Arthur Vincent.

VINET. — A Montréal, le 18, à 50 ans, M. André Vinet.

NÉCROLOGIE

ARCHEMBAULT-BELLEHEUR. — A Montréal, le 18, à 89 ans, ALBINA BÉLUBEAU. Funérailles le samedi 23 mai à 9 heures du matin, à Sherbrooke. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BISSONNETTE. — A Montréal, le 19 mai 1951, décédé à 83 ans, M. BISSONNETTE. Funérailles le samedi 23 mai à 9 heures du matin, à Sherbrooke. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

FOUCHER. — A Ville-Marie, le 18, à 24 ans, Alice Foucher.

CARON. — A Montréal, le 18, à 74 ans, Joseph Caron.

CARRIER. — A Montréal, le 19 mai, à 72 ans, Onésime Carrier.

CHAMPELAIN. — A Montréal, le 18, à 92 ans, Marie Auclair.

CHARRON. — A Chambly-Canton, le 18, à 65 ans, Normand Charbon.

CLERMONT. — A Saint-Barthélemy, le 18, à 86 ans, Alfred Clermont.

COUILLARD-FRÉCHET. — A Montréal, le 18, à 82 ans, Georges Couillard-Frèchet.

DUBUC. — A Montréal, le 20, à 74 ans, Georges Dubuc.

HÉTU. — A Saint-Sulpice, le 18, à 45 ans, Marie-Philippe Hétu.

LACASSE. — A l'Abbaye-à-Pioulffe, le 18, à 74 ans, Joseph Lacasse.

LECLERC. — A Saint-Joseph d'Orléans, à 75 ans, Alphonse Leclerc.

MARINÉAU. — A Montréal, le 18, à 89 ans, Marie-José Marinéau.

MONTPELLIÉ. — A Montréal, le 19, à 78 ans, Stanislas Montpellé.

MONTEAU. — A Montréal, le 19, à 84 ans, Joseph Monteau.

PELLIÉ. — A Montréal, le 19, à 61 ans, Mme Marie Pellié.

SCOTT. — A l'Hôpital Général de Montréal, le 19, Thomas Scott.

TÉTRAULT. — A Montréal, le 18, à 34 ans, Raoul Tétrault.

THOUIN. — A Montréal, le 18, à 28 ans, René-Thouin.

VINCENT. — A Montréal, le 18, à 59 ans, Mme Arthur Vincent.

VINET. — A Montréal, le 18, à 50 ans, M. André Vinet.

Fonds de pension des instituteurs

On nous écrit: L'association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier convoque d'une façon spéciale tous les instituteurs et toutes les institutrices pensionnaires ou enseignants à une réunion qui aura lieu vendredi prochain, le 22 du courant, à l'École normale Jacques-Cartier, vers 8 heures du soir.

Le délégué de l'Association à la commission administrative fera d'abord l'historique du fonds de pension, établira les finances, suggérera certaines améliorations et répondra à toutes les informations qui lui seront demandées.

Il rendra compte de son mandat et des démarches qui ont été faites auprès du gouvernement dans le but d'améliorer le fonds de pension.

J. BRUNET Limitée

— MONUMENTS —
Tél. WEstmont 2640
675 Côte-des-Neiges
MONTREAL

Geo. Vandelac Limitée

Directeurs de funérailles—SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120-Rochester Est, MONTREAL.
G. Vandelac, Jr. Tél. BELAIR 1203-1204. Alex. Gouf

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES

FONDÉE EN 1893
Salons mortuaires de première classe
302, Ste-Catherine Est, Montréal
Entrepreneurs de Funérailles
Assurance Funéraire
Téléphone Harbour 5555

Docteurs, Consultez!!!

ETABLISSEMENTS GAFFE, GALLOT & PILON
24, Blvd de Vaugrand — Paris XVème

Rayons X Diathermie Electrothérapie

GALLOIS & CIE
34, Chemin Villon, 1208 (Rhône)
Ultra-violet infra-rouges
Lampes associatives pour salles d'opérations et dentistes
Electrodes de quartz.

Prix et conditions les plus avantageux
Devis et catalogues sur demande
Service d'un Ingénieur électrocin-

Agence générale pour le Canada:
Paul CARDINAUX, D.S.
"PRÉCISION FRANÇAISE"
3458, St-Denis MONTREAL HA. 2357

Demain: VENDREDI, 22 mai 1931.
Saint Isidore le laboureur, confesseur.
Lever du soleil, 4 h. 22.
Coucher du soleil, 7 h. 30.
Lever de la lune, 8 h. 30.
Coucher de la lune, 9 h. 06.
Plaine lune, le 2, à 9 h. 20 m. du matin.
Dernier quart, le 9, à 7 h. 45 du matin.
Nouvelle lune, le 17, à 10 h. 34 du matin.
Premier quart, le 24, à 2 h. 45 du soir.
Plaine lune, le 31, à 9 h. 39 du matin.

BEAU ET FRAIS
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 72.
Même date l'an dernier 72.
Minimum aujourd'hui 32.
Même date l'an dernier 42.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.58. 11 heures a.m. 29.66.
Midi 29.92.
Chiffres fournis par la maison M. R. G.
Messé, 1610 St-Denis, Montréal.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

Le choix de M. Henderson

Le gouvernement britannique approuve la nomination de son ministre des affaires étrangères comme président de la conférence du désarmement en 1932

Genève, 21 (S. P. A.). — M. Arthur Henderson, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, a annoncé au conseil de la Société des Nations, ce matin, que le gouvernement britannique approuve sa nomination comme président de la conférence générale de désarmement de 1932.

L'aide aux agriculteurs européens

Genève, 21 (S. P. A.). — La commission paneuropéenne a approuvé, il y a quelques heures, un plan d'aide aux agriculteurs européens, lequel plan comporte l'organisation d'une compagnie internationale de prêts agricoles. La compagnie projetée exigera comme garantie de remboursement des hypothèques sur les exploitations agricoles.

Ce projet, que l'on qualifie de premier-né de la commission ayant pour but la restauration économique de l'Europe, a rallié la quasi-totalité des membres européens de la Société des Nations; seuls les Soviets s'y sont opposés.

Les délégués de France, d'Allemagne, d'Italie, de Belgique, de Roumanie, de Yougoslavie, de Pologne, de Tchécoslovaquie, de Bulgarie, de Hongrie, de Lettonie, de Suisse, de Hollande, du Luxembourg et de la Suède se sont déclarés prêts à signer l'instrument du projet.

Le représentant de la Turquie, Mehdi bey, a demandé de modifier le projet de manière à permettre la participation de pays qui ne font pas partie de la Société des Nations. La commission a agréé cet amendement.

Au nom des Soviets, Maxime Litvinoff, commissaire des affaires étrangères, a dit que le projet n'a aucune valeur sous sa forme présente, parce qu'il n'aiderait que les propriétaires terriens et les agriculteurs prospères, mais ne soulagerait pas l'immense majorité des paysans, qui sont dans le besoin, ne possédant pas d'exploitation agricole, ou ayant déjà hypothéqué leurs biens.

M. Hoover irait à Ottawa

Washington, 21 (S.P.C.). — On croit dans les milieux généralement bien informés, que le président Hoover ira poser la pierre angulaire de la légation des États-Unis à Ottawa. On apporte les trois raisons suivantes pour étayer cette conjecture: Le premier ministre est venu à Washington; Ottawa et Washington ont des intérêts communs dans le projet de canalisation du Saint-Laurent et le président pourrait traiter ce sujet avec M. Bennett; une visite de M. Hoover à Ottawa pourrait avoir un bon effet sur les relations amicales des deux pays.

Les grades universitaires

La collation aura lieu le 29 mai au théâtre Saint-Denis — Ordre du défilé

Le secrétariat de l'Université de Montréal vient de lancer les invitations à la cérémonie de collation des grades des finissants de cette université. La cérémonie aura lieu au théâtre Saint-Denis, le 29 mai. Le personnel du secrétariat a tout d'abord adressé des cartes aux invités d'honneur qui prendront place dans les loges ou dans les premiers rangs de l'orchestre.

La cérémonie de collation est fixée à 9 h. 30 a. m. Les professeurs et les étudiants sont priés de se réunir à l'édifice universitaire de la rue Saint-Denis dès 8 h. 45 dans les salles qui leur auront été assignées. Le défilé se mettra en marche à 9 h. — Les officiers et professeurs portant la toge et la toque, les étudiants portant la canne et le baret — dans l'ordre qui suit: les étudiants en théologie, philosophie, lettres, arts, enseignement moderne, musique avec drapeau en avant de chaque Faculté ou Ecole, formant un premier groupe; les étudiants en droit et en sciences sociales formant un deuxième groupe; les étudiants en médecine, en art dentaire, en pharmacie, en hygiène sociale et en médecine vétérinaire formant un troisième groupe; les étudiants en sciences pures (P.C.N. et prédatrice inclus), en génie civil, commerce, agriculture et optométrie formant un quatrième groupe.

Viendront ensuite les officiers de l'Association générale, puis en tête et à part le président du comité de régie des étudiants. Suivront les professeurs de théologie, philosophie, lettres, arts, enseignement moderne, et musique formant un premier groupe; les professeurs de droit et de sciences sociales, formant un deuxième groupe; les professeurs de médecine, art dentaire, pharmacie, hygiène sociale et vétérinaire formant un troisième groupe; et les professeurs de sciences pures, de génie civil, de commerce, d'agriculture et d'optométrie formant un quatrième groupe.

Le défilé se terminera par le groupe des invités et par celui des membres des commissions et des officiers généraux. Dans la salle du théâtre Saint-Denis, des placiers seront chargés de conduire le public. M. Damien Jasmin, assistant-secrétaire de l'université, s'occupera des invités, et M. le vice-recteur, le chanoine Emile Chartier, veillera à la disposition sur l'estrade. Les officiers de l'Association générale occuperont une loge; les invités occuperont les loges du bas et du haut.

A l'Institut Bruchési

LE "TIMBRE DE NOËL" A RAPORTE \$7,500 A L'INSTITUT ET UN MONTANT TOTAL DE \$13,000 DE DIVERSES SOURCES.

Les dames patronnesses de l'Institut Bruchési ont pu se féliciter hier après-midi de présenter cette année à l'Institut un montant plus fort que l'an dernier et cela en dépit du chômage et de la crise que nous traversons. En faisant cette constatation, la présidente, Mme J.-A. Jarry, s'est réjouie de ce qu'il soit ainsi possible de venir au secours des tuberculeux indigents dont le nombre augmente tous les jours; elle a chaleureusement remercié les membres du comité, les jeunes filles et les gardes-malades du succès obtenu.

Mlle Marie-Louise Pilon a présenté le rapport financier. Toutes dépenses déduites, l'Institut Bruchési et le Royal Edward ont tous deux touché \$7,500 de la vente du "timbre de Noël". On a reçu \$14,000 par la poste, environ \$1,000 de la vente dans les hôtels par les jeunes filles de la Ligue de Jeunesse féminine sous la direction de Mme J.-H. Jasmin, de Mlle Pilon et de Mme Aubin, \$130.72 de la maison Dupuis Frères, \$58.82 de la maison Ogilvy, \$55.23 de la maison Henry Morgaz, \$137.94 du théâtre Palace, \$232.43 du théâtre Capitol et \$48.80 des pharmaciens. On a reçu en outre \$2,000 de la cité de Montréal, \$500 de la Commission des Liqueurs, \$200 de la cité de Verdun et \$100 de la cité d'Outremont. En ajoutant les contributions des Dames patronnesses et les recettes d'une vente de charité on arrive au montant d'environ \$15,000 que l'Institut Bruchési a reçu pendant l'année.

On remarquait à l'assemblée d'hier la présence de Mmes J.-A. Jarry, J.-A. Jasmin, Z. Limoges, J.-C. Desautels, O. Noisoux, A. Aubin, R. Plouffe, P. Blain, G. Leroux, F. Levasseur, J.-A. Lefebvre, A. Millen; Mlles Jovette-Alice Bernier, A. Benoit et M.-L. Pilon.

George V à Sandringham
Londres, 21 (S.P.A.). — Comme il n'y aura pas de réception à la cour pour quelque temps, le roi et la reine sont partis pour Sandringham. Ils reviendront à Londres mercredi prochain.

La loi du dimanche

Les Associations catholiques approuvent le chef de police de Montréal

Les associations catholiques de Montréal viennent d'adresser au chef de police la lettre suivante approuvant son attitude au sujet de l'observance du dimanche: 21 mai 1931

M. Fernand Dufresne, Chef de police, Montréal.
Mon cher monsieur,
Le Comité des Œuvres catholiques de Montréal, représentant une vingtaine des principales associations catholiques de notre ville, a adopté à sa réunion d'hier soir une résolution vous félicitant des mesures que vous avez prises pour faire mieux observer à Montréal la loi du dimanche.

Ces mesures répondent au vœu de la grande majorité de nos concitoyens, et notre comité souhaite que vous persévériez dans cette sage attitude, quelle que soit l'opposition que vous puissiez rencontrer.

Veuillez nous croire, mon cher Monsieur,
Vos bien dévoués,
Le Comité des Œuvres catholiques,
Paul LEBLANC

Ebouillantée à un thé au Ritz-Carlton

M. le juge en chef Greenshield préside aujourd'hui un procès par jury dans la cause de Dame Frances Grace Gardiner contre l'hôtel Ritz-Carlton. La demanderesse réclame \$11,638.90 pour avoir été ébouillantée à un thé à cet hôtel le 2 novembre 1929, vers 5 heures 40 de l'après-midi. De la somme réclamée \$10,000 représentent le préjudice à la santé de la demanderesse causé par les cicatrices qu'elle porte sur le cou, les épaules et les dos; il y a en outre \$500 pour les douleurs subies, et \$500 pour un voyage aux Bermudes entrepris sur avis du médecin à cause de la nervosité qui suivit l'accident; le reste est pour les dépenses d'hôpital, etc.

Comme le procureur de la défenderesse récusait un juré comme intéressé, M. le juge Greenshield désigna un journaliste et un sténographe qui se trouvaient là pour juger le litige. Le greffier assermenta les deux arbitres qui questionnèrent le juré et le déclarèrent non intéressé.

Noces d'or sacerdotales

Saint-Hyacinthe, 21 (D.N.C.). — M. le chanoine Joseph-Antoine Foisy, curé de Saint-Ours sur Richelieu, fêtera ses noces d'or sacerdotales le dimanche, 21 mai prochain. A cette occasion, de grandes fêtes auront lieu à Saint-Ours, auxquelles toute la paroisse participera. M. le chanoine Foisy a été ordonné le 6 mai 1831. Il est né à Beloeil, comté de Vercheres, le 20 septembre 1857, fils d'Antoine Foisy, menuisier, et d'Elisabeth Beauchemin. Il fit ses études classiques et théologiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe, moins un an à Montréal, au grand séminaire, et fut ordonné au mois de février 1881 par Mgr L.-Z. Moreau. Il fut successivement vicaire à Saint-Aimée sur Yamaska; à Acton Vale; à Roxton; à St-Pierre de Sorel; curé de Sainte-Pudencienne, où il a bâti l'église actuelle en 1891; curé d'Henryville, où en 1918 il a restauré l'église et le presbytère; curé de Saint-Ours depuis 1907; chanoine depuis 1928.

Le cabinet belge démissionne

Bruxelles, 21 (S.P.A.). — Le cabinet catholique-libéral a démissionné cet après-midi, par suite d'une crise provoquée par un projet d'affecter 1,715,000 livres sterling à la construction de défenses militaires à la frontière.

Le fonds de pension des employés municipaux

Le comité exécutif a accepté le projet de fonds de pension pour employés municipaux, préparé par M. J. Monette, du bureau du contrôleur, mais avec quelques légères modifications. M. Bray a annoncé qu'il présenterait un rapport au Conseil municipal pour favoriser le projet.

Cette enquête sur la contrebande

Ottawa, 21 (S. P. C.). — Le Dr Duguay (conservateur), député du Lac-Saint-Jean, a inscrit la question suivante au feuillet de la Chambre: "L'enquête sur la contrebande des spiritueux dans la province de Québec a-t-elle été discontinuée?" Le Dr Duguay ajoute que si l'enquête a été discontinuée, il désire savoir si les délinquants ont remboursé et quel montant ils ont payé.

Le projet des voies du P. C.

M. Allan Bray, président du comité exécutif, a déclaré ce matin qu'il s'était rendu à Ottawa, hier, avec la délégation de Montréal, au sujet des voies du Pacifique Canadien, actuellement en projet. Rien n'a été décidé. Les plans du *Pacific Canadian* n'ont pas encore été soumis à la ville.

A la suite d'une rixe

Un capitaine de bateau meurt d'un hémorragie provoquée par un coup de poing

A la suite d'une querelle qui a eu lieu vers 4 h. ce matin, dans l'escalier de l'*American Club*, en face du *Mont-Royal*, le capitaine William H. Ransome, de King, Ontario, commandant du navire *Aycliff Hall*, est mort quelques minutes après avoir été transporté dans la cabine de son bateau. La police détermine les capitaines Myles et Scutlon, ainsi que deux officiers du *Aycliff Hall*, comme témoins à l'enquête du coroner qui aura lieu demain.

D'après ce que les détectives ont appris, le capitaine Ransome serait allé à ce club dans la soirée d'hier mais on l'aurait mis à la porte. Il serait revenu un peu plus tard dans la nuit avec ses compagnons. Comme on ne voulait pas les laisser entrer dans l'établissement, une querelle aurait éclaté au cours de laquelle Ransome, frappé d'un coup de poing, aurait succombé à une hémorragie, quelques minutes après avoir été ramené à son navire.

Les règlements et les magasins

UNE CAUSERIE DE M. FERNAND DUFRESNE DEVANT LES EPICIERS.

M. Fernand Dufresne, directeur du service de la police, a donné hier soir une causerie au Monument National devant la section des épiciers de l'Association des Marchands-détaillants; il a parlé des règlements municipaux qui s'appliquent aux magasins et de la façon dont il entend les faire respecter.

La situation est assez compliquée aujourd'hui, dit-il; les marchands de fruits vendent tous les produits de l'épicerie, les restaurants vous offrent des bonbons, des biscuits et jusqu'à du charbon de bois, les pharmacies entrent en concurrence avec les restaurants pour la vente des sandwichs. Il est bien difficile de tirer une ligne de démarcation entre ces différents commerces. Il y a ensuite les colporteurs qui viennent encore embrouiller la situation. Les règlements sont assez clairs mais les difficultés viennent de ce que l'on confond les différents genres de commerces. Il semble bien clair cependant, conclut M. Dufresne, que celui qui a obtenu une licence pour vendre des fruits ne doit pas vendre d'épicerie, qu'il faut avoir deux compariments lorsque les règlements l'exigent, qu'un marchand ne doit vendre que ce qu'il est autorisé à vendre.

M. Dufresne a déclaré sans ambages qu'il est impossible pour la police de faire observer tous les règlements et que c'est aux marchands à prendre les mesures nécessaires pour se protéger lorsqu'ils se croient lésés. Ils peuvent compter sur l'entière coopération de la police; les policiers ne font pas les lois, mais il est de leur devoir de les faire observer toutes les fois qu'il est possible d'agir sur une plainte.

Le concours oratoire

C'est ce soir à 8 h. 15 qu'aura lieu à la salle St-Sulpice la première épreuve du concours oratoire ouvert aux collègues classiques de la région de Montréal. Onze candidats se présenteront et se disputent l'honneur d'aller rencontrer le 4 juin à Québec, les vainqueurs de l'épreuve du 28 mai en cette dernière ville. Le vainqueur de l'épreuve définitive du 4 juin sera déclaré le champion canadien, vu que les autres provinces n'ont pas présenté de candidats, et il se rendra ensuite à Washington au concours international qui s'y tient annuellement.

Le jury de l'épreuve de ce soir se compose de MM. Antonio Perault et Henri Dombrowski et de l'abbé H. Jasmin. Présidence de M. Edouard Montpetit, président du comité d'organisation du concours.

Le "Winnipeg Grain Exchange" et la conférence du blé

Winnipeg, 21 (S. P. C.). — Le président du *Winnipeg Grain Exchange*, M. A. P. White, affirme que "le *Grain Exchange* n'a en aucune manière tenté d'influencer la délégation canadienne à la conférence du blé en matière de système de coefficients ou en toute autre matière. Toutefois M. White ne sait pas si des membres du *Grain Exchange* n'ont pas fait de représentations personnelles.

La journée de 8 heures

M. Bray, président du comité exécutif, se déclare prêt à accorder la journée de huit heures, mais sans augmentation de salaires, par suite des exigences du budget. Ainsi il est pratiquement entendu que la journée de travail sera de dix heures, car il est peu probable que les journaliers consentent à ne gagner que \$3.20, même pour ne travailler que huit heures.

Quatre personnes tuées dans une chute d'avion

Kaknes, Algérie, 21. (S.P.C. et Hauss.) — Un avion de la marine est tombé tuant les quatre hommes qui l'occupaient, aujourd'hui.

Une protestation

Sur un compte rendu de l'assemblée des épiciers de Montréal hier soir — Un titre de nature à fausser l'opinion des lecteurs qui n'y assistaient pas

Le secrétaire général de l'Association des marchands détaillants nous fait parvenir le communiqué suivant:

"Au nom de l'Association des marchands détaillants du Canada, il est de mon devoir de protester contre la façon dont un journal français du matin a rapporté les délibérations de l'assemblée que nos épiciers de Montréal ont tenue hier au soir à Montréal. "Le compte rendu et particulièrement le titre de la nouvelle sont évidemment faits de façon à fausser l'opinion des lecteurs qui n'ont pas assisté à l'assemblée. "Si M. Bray s'est déjà prononcé en faveur de la liberté du commerce, je ne crois pas qu'il se fût trouvé un seul membre de notre Association pour lui en faire un crime et encore moins pour considérer que M. Bray voulait ainsi "se débarrasser des marchands détaillants." "M. Bray a parfaitement le droit d'avoir son opinion et de l'exprimer. "Notre Association tient à demeurer en dehors de la politique et il est déplorable que l'on tente ainsi de l'y entraîner pour servir certains intérêts particuliers. "Nous n'avons toujours eu qu'à nous féliciter de nos excellentes relations avec les autorités municipales avec lesquelles nous sommes toujours disposés à coopérer pour améliorer les conditions du commerce."

La liberté de la parole

Me Robert Calder a plaidé la cause de Bella Gordon et de Louis Engdahl, accusés devant la Cour du Banc du Roi, d'avoir proféré des paroles séditieuses au cours d'une assemblée communale à la salle Prince Arthur, le 30 janvier dernier. Me Calder s'est appliqué à défendre la liberté de parole et d'opinion devant le jury. Il a dit qu'en Angleterre, la police tolère tout ce qu'on veut dire, soit contre le roi, soit contre les autorités. On est libre d'exprimer ses opinions tant qu'on n'a pas recours à la violence. La police, selon Me Calder, ne doit intervenir que lorsqu'on emploie la violence et alors, mais alors seulement, elle a le droit de repousser la violence par la violence.

La cause de Clark

La cause de M. J. Clark contre les autorités de l'immigration a été ajournée à mercredi prochain. Le procureur de Clark, M. Tanner, avait obtenu la permission d'appeler d'une décision du juge maintenant une objection de l'avocat du gouvernement pendant l'interrogatoire du témoin Langlais, agent d'immigration à Montréal. La Cour d'appel ne pourra entendre cet appel que mercredi.

En grève

Lille, France, 21 (S.P.A.). — Plus de 100,000 employés des textiles, y compris 30,000 Belges, sont entrés en grève aujourd'hui, pour des questions de salaires se rattachant aux assurances sociales. Les usines vides sont gardées. On ne signale aucun acte de violence. Des patrons de Roubaix et de Tourcoing ont demandé au ministère du Travail de rouvrir les négociations au sujet des salaires, parce que les employés belges, que les assurances sociales françaises ne concernent pas, n'étaient pas représentés aux pourparlers.

A propos du livre de M. R. Rumilly

Nous lisons dans l'Action Catholique sous la signature du "Glaneur": "LITTÉRATURE FRANÇAISE MODERNE". Robert Rumilly, professeur de français à l'université McGill, vient de faire paraître un livre sur la littérature moderne de la France. Il s'agit surtout des œuvres littéraires de la génération de l'après-guerre. L'étude de Robert Rumilly ne porte pas sur tous les genres, mais sur le théâtre, le roman et la poésie. Encore là, elle omet des œuvres importantes. Quelques pages sur la renaissance du théâtre chrétien du moyen âge et sur Henri Ghéon auraient bien convenu mais l'auteur lui-même avertit dans une note préliminaire, qu'il ne prétend pas être complet. Le nombre des œuvres que renferme le livre de Robert Rumilly est trop grand pour que celui-ci s'arrête longuement à chacune; c'est un aperçu sommaire et rapide qu'il nous en donne. L'ensemble des études particulières forme, pour employer le mot de l'auteur, le panorama incomplet sans doute, mais d'une belle ampleur, de la littérature française moderne. Le style est élégant et clair. Les livres qu'il traite de cette période de l'après-guerre sont rares: celui de Robert Rumilly nous fournit des renseignements utiles.

Le "Winnipeg Grain Exchange" et la conférence du blé

Winnipeg, 21 (S. P. C.). — Le président du *Winnipeg Grain Exchange*, M. A. P. White, affirme que "le *Grain Exchange* n'a en aucune manière tenté d'influencer la délégation canadienne à la conférence du blé en matière de système de coefficients ou en toute autre matière. Toutefois M. White ne sait pas si des membres du *Grain Exchange* n'ont pas fait de représentations personnelles.

La journée de 8 heures

M. Bray, président du comité exécutif, se déclare prêt à accorder la journée de huit heures, mais sans augmentation de salaires, par suite des exigences du budget. Ainsi il est pratiquement entendu que la journée de travail sera de dix heures, car il est peu probable que les journaliers consentent à ne gagner que \$3.20, même pour ne travailler que huit heures.

Quatre personnes tuées dans une chute d'avion

Kaknes, Algérie, 21. (S.P.C. et Hauss.) — Un avion de la marine est tombé tuant les quatre hommes qui l'occupaient, aujourd'hui.

La navigation

La politique navale de MM. Manion et Dupré

Lauzon, 21. — M. R.-J. Manion, ministre des chemins de fer et canaux du Canada, a exprimé toute sa confiance en l'avenir du Canada et son assurance que le gouvernement canadien tendrait de plus en plus à favoriser la construction dans les chantiers maritimes canadiens de tous les navires canadiens. La même opinion a été exprimée par M. Maurice Dupré, solliciteur général, à l'occasion du déjeuner servi à bord du "Charlottetown" hier. Le "Charlottetown" est un navire transatlantique qui sera mis en service entre l'Ile du Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick et qui pourra transporter seize wagons, 50 autos et plus de 700 passagers. Il a été construit aux chantiers Davie de Lauzon. C'est le plus gros du genre qui ait jamais été construit au Canada.

La politique du gouvernement que je représente, dit M. Dupré, est de voir à ce qu'il se construise au Canada le plus de navires possible par des ouvriers canadiens. Avant que le contrat de construction du *Charlottetown* fut signé, il fut conclu une entente par laquelle la compagnie Canada Steamship Lines, s'engageait à payer de justes salaires aux ouvriers et les conditions imposées par le gouvernement furent exécutées à la lettre. Le lancement du "Charlottetown", dit M. Manion à son tour, nous fait voir quels excellents navires le Canada peut construire. Ce n'est rien de nouveau au Canada que de construire des navires. Voilà des siècles qu'il s'en construit. Ce fut l'une des premières industries. Le bois abondait au début de la colonie et on construisait ici des navires et on expédia en France des pièces de bois de dimensions considérables pour les navires. C'est le désir du gouvernement que tout ce qui peut se construire au Canada soit construit au Canada, et il est agréable de savoir que ce nouveau navire construit pour le compte du gouvernement est payé par les citoyens canadiens et qu'il est l'oeuvre d'ouvriers canadiens.

M. W. H. Coverdale, président de la Canada Steamship Lines, a ajouté quelques mots de même que MM. Charles Dalton, lieutenant-gouverneur de l'Ile du Prince-Edouard, M. Walter E. Lea, premier ministre de la même province, et sir Henry Thornton, président du Canadian National.

Le *Charlottetown* est le 507ème navire construit aux chantiers de Lauzon. Le ministère de l'Agriculture britannique vient de modifier ses règlements de transport du bétail du Canada en Grande-Bretagne. Cela permettra pour cette saison de transporter environ 1,800 bêtes de plus qu'autrement. Les règlements de transport du bétail sont devenus tellement sévères qu'il n'y a que six navires équipés de telle façon qu'ils peuvent transporter du bétail conformément aux règlements anglais. Cette année, il sera permis de transporter du bétail sur le pont supérieur des navires, d'ici le mois de septembre. Les exportations de bétail du Canada en Grande-Bretagne, furent de 30,607 bêtes en 1926 et l'année précédente de 53,764 bêtes. Depuis, les règlements sévères ont fait tomber considérablement les exportations.

Plus de bétail pour la Grande-Bretagne

Le ministère de l'Agriculture britannique vient de modifier ses règlements de transport du bétail du Canada en Grande-Bretagne. Cela permettra pour cette saison de transporter environ 1,800 bêtes de plus qu'autrement. Les règlements de transport du bétail sont devenus tellement sévères qu'il n'y a que six navires équipés de telle façon qu'ils peuvent transporter du bétail conformément aux règlements anglais. Cette année, il sera permis de transporter du bétail sur le pont supérieur des navires, d'ici le mois de septembre. Les exportations de bétail du Canada en Grande-Bretagne, furent de 30,607 bêtes en 1926 et l'année précédente de 53,764 bêtes. Depuis, les règlements sévères ont fait tomber considérablement les exportations.

De la glace à Belle-Ile

Le poste de Service des Signaux du Déroit de Belle-Ile a adressé un message à Montréal disant qu'il y a de la glace en quantité sur tout le passage du Déroit et environ 23 banquises dans les environs.

Agents hôtes de la "White Star"

Les autorités de la ligne White Star ont reçu à bord du "Doric", hier, un certain nombre d'agents maritimes et ferroviaires de Toronto. Tout le groupe a visité, après le déjeuner, les salles nouvellement décorées du "Doric".

Les grains

Les arivages de grains au port de Montréal, hier, furent de 1,059,943 boisseaux contre 298,150 l'an dernier, et les expéditions furent de 773,773 boisseaux contre 142,893 l'an dernier. Les arivages de blé le 1er janvier 1931 se chiffrent à plus de 17,500,000 et les expéditions à plus de 18,800,000 boisseaux, contre 10,000,000 de boisseaux dans les deux cas l'an dernier.

Sur le "Lafayette" et le "Paris"

A bord du "Lafayette", de la Compagnie Générale Transatlantique, qui quitte New-York à midi pour le Havre, se trouve Guglielmo Ferrero, célèbre historien italien, professeur d'histoire moderne à l'Université de Genève. Il vient de terminer une tournée de conférences aux États-Unis. Il est accompagné de sa femme, Gina Lombroso, écrivain connu à travers le monde entier, et de leur fille. Plusieurs artistes sont aussi à bord de ce navire.

Mouvement des paquebots

L'Antonia, ligne Cunard, parti de Liverpool, à Montréal dimanche. Le *Duchess of Atholl*, ligne de la C.P.S., parti de Liverpool, à Montréal samedi. Le *Megantic*, ligne White Star, parti de Southampton, à Montréal dimanche. Le *Mellita*, ligne de la C.P.S., parti de Glasgow, à Montréal dimanche. L'Andania, ligne Cunard, parti de Montréal, à Liverpool samedi. Le *Duchess of York*, ligne de la C.P.S., parti de Montréal, à Liverpool samedi. Le *Montclare*, ligne de la C.P.S., parti de Montréal, à Londres samedi.

Bell Telephone tombe de 4 points

C'est Bell Telephone qui a été le point le plus faible sur le marché local ce matin. Avec un virement de 140 actions seulement, ce titre, en effet, est tombé de 4 points à 130, un nouveau bas.

Le reste de la liste a aussi été très faible. Brazilian a de nouveau reculé, soit de 1 1/4 à 14 3/4. Dominion Textile a reculé de 1/2 à 60. Quebec Power de 1 à 25 1/2. Montreal Power recule encore en bas de 50 et à midi il coteait 49 7/8. Steel of Canada, Shawinigan, Power Corp., National Breweries, McColl, Dominion Bridge, B. C. Power recule de moins d'un point. Hamilton Bridge perd 3/4 à 9, un nouveau bas. Pacific Canadian est le seul titre à s'améliorer avec une avance de 1-4 à 26 3/4 après avoir touché 27.

Nouvelle attaque des baissiers

New-York, 21. — Les cours se sont relevés assez vigoureusement dans la première heure de la séance d'aujourd'hui mais, un peu avant midi, on a constaté un nouvel essai de baissiers contre un certain nombre de titres. Vanadium et Worthington Pump ont reculé de plusieurs points sous la pression d'un assez fort mouvement de liquidation. Au nombre des titres qui ont reculé de 2 points et plus on remarque Loe's, DuPont, Air Reduction, et Western Union.

General Motors, Anaconda, Standard Oil of New Jersey ont perdu un point. Les ferroviaires ont été le groupe le plus vigoureux au début de la séance, plusieurs titres de ce groupe s'avancant d'environ 1 point. Columbia Carbon a gagné 3 points.

Soulèvement révolutionnaire

La Havane, 21 (S.P.A.). — Des dépêches de ce matin annoncent qu'un soulèvement révolutionnaire a éclaté à Manzanillo et à Aguani, et que les civils, aux deux endroits, se battent contre les troupes. D'après le journal "El País", il y a plusieurs morts et blessés. Mais une communication officielle affirme qu'il s'agit d'une petite bagarre et que les troupes ont promptement rétabli l'ordre.

Mgr Fortier est victime d'un accident

Québec, 21 (D.N.C.). — Mgr Hilaire Fortier, curé de la paroisse de Saint-Georges de Beauce, a été victime hier d'un accident, alors qu'il se rendait en voiture avec son vicaire, M. l'abbé Paul Nadeau, visiter un malade. Pendant quelque temps l'état de Mgr Fortier a inspiré des craintes sérieuses. Heureusement, ce matin la condition du malade s'est grandement améliorée, et les nouvelles que nous avons reçues à son sujet sont des plus rassurantes.

Cinquante ans de sacerdoce

Québec, 21 (D. N. C.). — Mgr J.-H. Bouffard, curé de Saint-Malo, célébrera demain ses noces d'or sacerdotales. Il est curé de Saint-Malo depuis 1900. Ce matin, chez les Soeurs Dominicaines, Mgr O. M. aros, ancien curé de Saint-Thomas de Montmagny, a aussi célébré son jubilé d'or sacerdotal.

Notre papier à journal

Ottawa, 21 (S.P.C.). — Les exportations canadiennes de papier à journal sont tombées de \$11,200,000 qu'elles étaient en mars à \$8,329,000, en avril dernier. En avril 1930, les exportations de papier à journal se sont chiffrées à \$9,199,000. Les exportations de pulpe à papier sont tombées de \$3,267,000 qu'elles étaient en mars à \$2,168,000, en avril dernier. En avril 1930, les exportations de pulpe à papier se sont chiffrées à \$2,631,000.

La moisson de la Russie

Londres, 21 (S.P.C.). — La Russie estime sa prochaine moisson à 36,500,000 tonnes, ce qui constitue une augmentation de 7,000,100 relativement

La page des

PETITS TRAITS DE PLUME

Les nôtres et ceux des autres

Jeudi, 21 mai 1931.

LE MARASME

La crise économique a des répercussions inattendues. Le président du Club des Cent-Kilos de Boston vient de déclarer que la dépression morale causée par le marasme des affaires a considérablement diminué le "tonnage" de son organisation.

Les 1472 membres du club ont, en effet, perdu en bloc 1800 kilos, et certains qui ne font plus le poids devraient, d'après les statuts, être rayés de la société. Mais, en raison des circonstances, il y a survis.

REINES DE BEAUTE

On a souvent signalé les fâcheuses conséquences des concours entre jeunes filles pour désigner ce que l'on a appelé "les reines de beauté".

Le "Berliner Zeitung" apporte cette suggestive contribution à l'histoire de leurs mésaventures.

L'an dernier, un agent américain, James Carrier, a attiré en Amérique plusieurs des reines de beauté. Miss Allemagne, Miss France, Miss Russie, Miss Pologne et Miss Danemark, ainsi que quarante "girls", des actrices de théâtres de variétés et quelques orchestres nègres, qui devaient composer l'escorte des reines, puis il a disparu avec la recette.

Toute cette société "royale" s'est trouvée sur le pavé sans aucune ressource et, pour ne pas mourir de faim, elle dut se produire dans des théâtres de quatrième ordre. Miss Allemagne put se procurer un billet de retour grâce à l'aide du consul de son pays. Miss Pologne a disparu sans laisser de traces, probablement entraînée dans une maison mal fameuse de l'Amérique du Sud.

Miss Russie fut arrêtée par ses créanciers, à cause des dettes qu'elle accumulait, et attendit en prison que des amis pussent la libérer au moyen d'une collecte.

Quels trônes pour des reines!

SALOMON MODERNE

Aaron et Isaac sont deux frères qui ont hérité de leur père. Mais ils ne s'entendent pas sur le partage.

Ils s'adressent au rabbin et lui demandent conseil. Le rabbin, après avoir réfléchi, décide: "Je donne à Aaron le pouvoir de faire le partage en deux parts à sa guise."

Sourire d'Aaron. Geste de protestation d'Isaac. Le rabbin poursuit: "Je donne à Isaac le pouvoir de choisir le premier sa part."

Sourire d'Isaac. Aaron réfléchit, soucieux.

COMMENT UNE GUERRE COMMENCE

Toto. — Papa, comment une guerre commence-t-elle? Le papa. — Supposons que la France et l'Angleterre sont en désaccord.

La maman. — Mais la France et l'Angleterre sont alliées.

Le papa. — Je sais bien... Ce n'est qu'une hypothèse que...

La maman. — Tu l'entendras comprendra pas... Tu vas l'induire en erreur.

Le papa. — Mais jamais de la vie! La maman. — Mais certainement! Le papa. — Non!... La maman. — Si!... Le papa. — Si tu continues... La maman. — Je continue... Toto (intervenant). — C'est bien, papa, je sais maintenant comment une guerre commence.

MONSIEUR, MADAME ET BEBE

Madame rentre, Monsieur part. Affaires... cercle... politique. Puis, éreinté, blême, asthmatique, Monsieur rentre, la nuit, très tard. Monsieur rentre à la nuit, très tard. Théâtre... bal... concert... soirée.

Puis la mine pâle, tirée. Madame rentre au jour absorbé. Monsieur tout le jour absorbé. Madame toute la nuit prise. On se demande avec surprise comment a pu naître Bébé.

P. BILLIAUD

LA LAMPE A PETROLE

Les jeunes d'aujourd'hui sourient lorsqu'on leur parle de la lampe à pétrole. Mais ceux d'un certain âge se souviennent du progrès qu'elle représentait lorsqu'elle fit son apparition il y a trois quarts de siècle.

La Pologne se prépare à fêter cet anniversaire, car la découverte de la lampe à pétrole est due à un de ses fils, le pharmacien Ignace Lukaszewicz, né en 1822, à Tarnow, en Galicie.

Il commença à faire des expériences avec l'huile de naphte, et fut grièvement blessé au visage par l'explosion d'un de ses premiers appareils. Il ne se découragea pas, et avec l'aide de l'ingénieur viennois Dittmann, il réussit à perfectionner la lampe qui eut tant de vogue avant l'apparition du gaz d'éclairage, puis de l'électricité.

Contrairement à la grande majorité des inventeurs, Lukaszewicz

Les cachets de KALMINE sont connus, vendus et réputés comme le meilleur remède contre

MAUX DE TETE NEURALGIE TOUTES DOULEURS

Dans toutes les pharmacies .10 et .35

KALMINE

Attendez-les à l'oeuvre.

LES OEUFES A L'ACADEMIE

Au cours d'une récente réunion de l'Académie de Médecine de Paris, le Dr Martel a entretenu ses con-

frères de la valeur alimentaire des oeufs. En hiver comme en été, ils constituent un aliment, dit-il, "d'une grande valeur nutritive. Deux oeufs de grosseur moyenne équivalent, au point de vue de la nutrition, à 300 gr. de bon lait, à 160 grammes de bœuf. Ils ont en outre, sur ces différents aliments, l'avantage d'être moins chers, quelle que soit la variation de leur prix. En raison de leur richesse en lécitine et en vitamines, ils se recommandent, sauf rares exceptions, à toutes les personnes et à tous les âges."

"Mangeons donc des oeufs."

UN HOMMAGE A NAPOLEON

Le gouvernement français a accordé l'autorisation d'appeler "route Napoléon" la partie de la route Nationale no 85 qui va de Cannes à Grenoble, par le flanc des montagnes, et que suivit l'empereur à son retour de l'île d'Elbe.

Le programme des manifestations qui auront lieu à l'occasion de l'inauguration de cette route a été établi de la façon suivante: Le vendredi 19 juin, après la réception des invités et des délégations, aura lieu une reconstruction du débarquement de l'empereur, le 1er mars 1815, au Golfe-Juan. Samedi 20 juin, étape Cannes-Gap, avec arrêts au plateau Napoléon, Saint-Vallier, Escragnolles, Séranton, Castellane; inauguration du musée du Verdun, Barême, Digne, Volonne, Sisteron, Gap.

Dimanche 21 juin, étape Gap-Grenoble, avec arrêts aux Barrages, Corps, La Mure, Laffrey, Tavernolles et Eybens. Les arrêts prévus marquent les points d'arrêt au retour de l'île d'Elbe. Des causeries seront faites par des conférenciers. Le soir de ce même jour, sera donnée une représentation de "Madame Sans-Gêne".

Le sous-secrétaire d'Etat au tourisme a autorisé la signalisation de la route Napoléon par le moyen de l'aigle volant, du sculpteur Gilbert, formant l'un des bas-reliefs du monument récemment inauguré au bord du lac de Laffrey. Toutes les dispositions sont prises pour que cette signalisation soit en place à la date des fêtes d'inauguration.

PERLES PARLEMENTAIRES

Les perles suivantes ont été pêchées en Belgique: —On ne doit pas s'enliser dans les brouilleries.

—L'ombre de Godefroy de Bouillon letterait des flammes si elle savait que nous nous laissons arrêter par une question d'argent.

—L'administrateur du Congo doit être trié sur le volet afin de se spécialiser dans la branche.

—Nous avons opposé à ce projet de loi un vigoureux "non possumus", je dirai même un "non possumus", car nous étions plusieurs.

—Je n'hésite pas à répondre non, non et non!... d'une façon affirmative.

—Les petits poissons font les grandes rivières.

—Un bateau ne peut pas faire un pas sur un canal sans avoir en main sa lettre de voiture.

—Le législateur a bon dos dans la bouche de son adversaire.

DU TEMPS DE LOUIS XIV

Au XVII^e siècle, il était du dernier chic de se moucher du doigt, mais d'un seul doigt. C'est ainsi qu'à un grand dîner, où figurait la fleur de la société française, en agit le marquis d'Hauterive, "et cela fit autant de bruit qu'un coup de pistolet". Se penchant vers son voisin, Turenne, qui ne devait périculer qu'à Salzbach, et d'un projectile plus meurtrier, le marquis de Ruvigny lui demanda: "Monsieur, n'êtes-vous point blessé?" Et, ajouta Tallemant des Réaux, "ce fut un éclat de rire, le plus grand du monde!"

LA LEGION ETRANGERE

Dans l'armée française, la légion étrangère est une troupe ouverte aux étrangers. On y accepte l'engagement avec l'état civil qui lui plaît de donner. La légende a vite fait d'imaginer que celui-ci était un prince allemand et cet autre un évêque espagnol.

Voici la dernière anecdote du genre: Un général passe en revue un bataillon de la légion étrangère. Il s'arrête devant un grand légionnaire. "Il y a longtemps que vous êtes ici?"

—Trois ans, mon général.

—Ah! Et qu'est-ce que vous faisiez avant, mon garçon?"

—J'étais général, mon général! C'était, en effet, un général russe.

LE PATRON DES GENDARMES

Un gendarme, du nom de Pandore, et son brigadier circulaient un dimanche le long d'un sentier.

—Pandore, dit tout à coup le brigadier d'un ton solennel, savez-vous quel est le patron des gendarmes?"

—Ma foi, non.

—Mon cher, reprit doctoralement le brigadier, retrouvons sa moustache, c'est un ancien du nom de Josué.

—Ah! Et pourquoi, brigadier, sans vous commander?"

—Parce qu'il arrêta le soleil, et que c'était une arrostation difficile.

—Brigadier, vous avez raison, on n'en fait plus de cette force-là!

MENDICITE

—Alors c'est vous le cul-de-jatte qui mendiez au coin de la rue, mais vous avez vos jambes?"

—Oui, quelquefois je les reprends pour les dégoûdir.

FACILE A CROIRE

—Croyez-vous que Jonas soit resté trois jours dans le ventre de la baleine?"

—Pourquoi pas? Voilà bien 40

ans que vous êtes dans la peau d'un imbécile.

CHACUN SA CHANGE

Le richard. — Qu'est-ce qui me dit que vous n'épousez pas ma fille pour mon argent?"

L'amoureux. — Nous courons chacun une chance, monsieur. Qu'est-ce qui me dit que vous ne ferez pas faillite dans un an?"

GAIETE D'AUDIENCE

Le juge. — Pourquoi avez-vous volé ce poulet?"

L'inculpé. — Je voulais vous faire un cadeau!

CROQUIS MARSEILLAIS

—Qu'est-ce que tu as, Marius, tu es tout pâle?"

—Oh! si tu savais, Olive, quelle terrible chasse je viens de me raconter..."

INCLINAISON

—Gros chanceux, il paraît que tu fais un mariage d'inclinaison?"

—Oui, en effet. Tu comprends... \$20,000 de dot, ça vaut bien la peine de... s'incliner.

BAS DE GOLFE

1er chemineau. — Tu as mis tes bas de golf, ce matin?"

2ème chemineau. — Que veux-tu dire par mes bas de golf?"

—Ils ont 18 trous.

UN DIALOGUE SUGGESTIF

La cliente. — Je voudrais voir des jarretelles.

Le commis. — Bien, madame. Des jarretelles comme celles que je porte, Madame?"

CE QU'ON ENTEND

—Dites, mait'Jean... la fille à Mathurin... qu'était si mauvaise... —Eh ben?...

—...Elle est bonne à Montréal.

PAS CONFRETES

Un vétérinaire et un médecin discutent ensemble. Au cours de la conversation, le vétérinaire s'écrie: —Enfin, mon cher confrère...

—De grâce, fait le médecin en l'interrompant, respectez mes malades.

NOS DECORES

—Vous savez que notre ami Z... vient d'être décoré?"

—Je le sais. Il ne parle que de ça. C'est à ce point qu'il va déménager...

—Pourquoi?"

—Pour aller habiter un appartement fraîchement décoré!

DISTRACTION

—Le professeur est-il distrait?"

—S'il est distrait? Un journal a imprimé la nouvelle de sa mort par erreur, et il s'est écrit une lettre de condoléances.

LA VEUVE EPLOREE

—Il faut se faire une raison; ce n'est pas parce que votre mari s'est noyé que vous devez pleurer indéfiniment.

—La veuve. — Mais si on ne retrouve pas le corps de mon mari, quand est-ce que je vais pouvoir me remarier?"

LA VIE CHERE

—Elle s'est asphyxié au gaz?"

—Oui; et quand on m'a présenté la note, j'ai été suffoqué!

SURETE

—Moi, j'y suis allé, chez les anthropophages..."

—Ils ne vous ont pas mangé?"

—C'était pendant le Carême...

ENFANTS TERRIBLES

Le papa. — Pourquoi lis-tu ce livre sur la manière d'élever les enfants?"

Toto. — C'est pour voir si on m'élève bien!

PETITE VILLE

—Pouvez-vous me dire où habite Monsieur Rapaille?"

—Rapaille? Rapaille?... Je le connais très bien de vue, mais pas du tout de nom.

NOMS A PARTICULES

Voyageant en Italie, le dramaturge Henry Becque est invité dans une famille de la haute aristocratie romaine. Il arrive à l'heure fixée et trouve dans l'antichambre un imposant valet de pied en grand livrée, qui lui demande son nom pour l'annoncer.

—M. Henry Becque.

Le domestique, habitué à claironner au sein des salons de grands noms à particules, fait une grimace dédaigneuse à ce roturier.

Becque s'en est aperçu. Sans se fâcher, il ajoute aussitôt, le plus sérieusement du monde: —Eh bien! vous annoncerez: M. Henry Becque... de gaz.

CHIRURGIEN AIMABLE

Un prince de ta science conseille à l'un de ses malades de se soumettre à nous ne savons plus quelle opération.

—Est-elle bien douloureuse? demande le malade.

—Pas pour le patient, répond le docteur, on l'endort; mais elle est très douloureuse pour l'opérateur.

—Comment?"

—Nous souffrons d'anxiété! Pensez donc, elle réussit une fois sur cent!

SIVEL.

VERRES ET MONTURES TAIT-FAVREAU, Ltée A partir de \$5.00 complet

Comprenant l'examen par un de nos spécialistes optométristes licenciés Demandez nos nouveaux verres qui donnent une vision parfaite sous tous les angles 265 Est, Rue Sainte-Catherine - Montréal Téléphone: LANcaster 6703

Donnez vos commandes à J.-A. DESY Limitée 1459, Avenue Delorimier

Cloches d'églises Cartilons, cloches neuves et d'occasion, de différents poids et prix. Ecrite ou voir Z.-O. TOURANGEAU 1656, Boul. St-Joseph (Est) App: - Tél. PK. 6272 - Montréal C-EMILE MORISSETTE, LIMITEE 232-236, rue Latourville, Québec

Léon-A. HURTUBISE C. P. A. Comptable public licencié 60, St-Jacques ouest Montréal Téléphone: HARbour 5065

Il s'importent directement leur CAFE et leur THE Ils manufacturent eux-mêmes leurs CONFITURES Qualité - Prix Modérés - Service

OUI, NOUS REPARONS Votre Radio Non seulement nous vendons, mais nous réparons aussi les radios. Et nous le faisons scientifiquement. Venez nous voir ou téléphonez-nous 910, rue Bleury, près Craig. Lancaster 8979

La plus grande organisation canadienne-française de Montréal.

Tousignant Frères, Limitée Beurre --- Oeufs / Fromage --- Thés Cafés --- Epiceries Pâtes alimentaires Gros et détail

A NOTER: Ce que nous pouvons faire avec avantage pour des clients qui demeurent à des milles et des milles d'ici, nous pouvons le faire également à toute personne qui peut venir elle-même acheter ce dont elle a besoin à notre magasin principal ou à nos autres magasins.

9 MAGASINS 9 Le plus bas prix Bureau et Magasin Principal: 6312 St-Hubert 5167 rue Clarke 2929 rue Masson 1584 Ste-Catherine Est 2034 Mont-Royal Est 1148 Mont-Royal Est 1587 rue Ontario Est 2309 rue Ontario Est 3539 rue Ontario Est

CLICHÉS Pour Revues - Journaux Annonces - Cartes Circulaires - Etiquettes Catalogues La Photogravure Nationale Limitée 59, rue Ste-Catherine (ouest) Montréal Téléphone: MARquette 4549

Maison MONTESANO Orfèvre, argentier, nickelleur Spécialité: Ornements d'église. 1079, Amherst - CH. 9325

BONBONS Léonie 366, rue Sherbrooke (est)

LE "DEVOIR" compte sur vous... VOUS avez certainement besoin d'impressions soignées: cartes d'affaires, cartes de visite, cartes de faire-part, cartes et tributs mortuaires, remerciements, convocations, programmes, menus, adresses, en-têtes de lettres et d'enveloppes, circulaires, etc. NOUS sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte. NOUS mettons à votre service une équipe de maîtres-ouvriers en art typographique. Voyez-nous ou téléphonez: notre représentant passera chez vous. LE "DEVOIR" 430, Notre-Dame est Tél. HA. 1241

Banquets, Réceptions et Noces M ADAME, pourquoi prendre la peine de préparer un déjeuner de noces, une réception, un banquet, un souper? Nous vous servirons, soit à notre restaurant, soit à votre domicile, les plats les plus fins présentés avec élégance.

Korhulu & Cédial 1284, St-Denis MONTREAL Tél.: HA. 7104

La Page féminine

LES TRAVAUX FEMININS L'Heure d'apprendre

L'autre jour en classant quelques papiers de journaux et de revues, je découvris une illustration que je me souvins d'avoir mise de côté avec intention, mais que je n'aurais peut-être plus songé à utiliser si elle ne s'était au bon moment trouvée sous ma main.

La gravure représente une fillette assise sur un banc rustique, encerclant un pommier en fleurs, occupée à rassembler des morceaux de tissu fleuri. Elle paraît attentive à son travail et ne se laisse distraire ni par le minet qui se frotte à sa robe, ni par les marguerites qui l'évoquent vers elle leurs petites têtes dans la prairie d'alentour. Je me rappelle avoir lu au bas de l'image quelque chose dans ce sens :

"Chère petite fille aux cheveux ensoleillés, avec vos yeux baissés et votre air sérieux, cousant activement votre carré de court-poin- te, de quoi rêvez-vous? Qui peut le dire? Peut-être du commencement d'un coffre pour les années futures ou d'une jolie demeure qui serait votre quelque jour?"

"C'est difficile à dire, mais je sais que la vie s'éveille avec la floraison de mai, tandis que sous le pommier vous cousez et je souhaite que chaque année qui passe vous apporte une moisson de joie sereine et que tous vos rêves se réalisent."

Cela m'a fait songer que les petites filles sportives d'aujourd'hui ne cousent plus guère et qu'elles ignorent beaucoup de charmantes choses dans lesquelles leurs grands-mamans excellent déjà à leur âge.

On fait heureusement dans nos couvents une large place aux travaux manuels mais il n'en est pas moins vrai que la fillette qui s'applique, parce que ses maîtresses l'exigent, à apprendre les premiers éléments de la couture, oublie vite l'art de tenir l'aiguille si elle ne le fait jamais autrement que par devoir commandé.

On découvre chez grand nombre d'écolières un dépôt assez peu compréhensible de la couture. Ne serait-ce pas qu'on ne les initie pas assez tôt à ce travail intéressant dont la connaissance est indispensable à toute femme?

Certains travaux sont trop compliqués pour de petits doigts, mais une fillette de dix ans est capable d'exécuter des points faciles. Il y en a qui brodent fort bien et font envie à leurs aînées. Cela leur donne le goût du travail et plus tard il ne leur semble plus fastidieux d'aborder des ouvrages plus élaborés et difficiles.

En tout cas, c'est un peu tard de s'apprendre qu'à dix-huit ou vingt ans à faire une reprise ou un surjet surtout si pour avoir négligé de s'y mettre plus tôt l'on a pris la couture en horreur, comme cela arrive, encore qu'il vaille mieux s'y mettre tard que jamais.

Apprenons donc aux fillettes à coudre et à broder, elles deviendront vite adroites car les enfants sont plus aptes à s'initier à nos travaux pourvu qu'on les leur appren-

Epargna une robe importée

"Après que je l'eus portée à peine, une belle robe de voile vert importée perdit à tel point sa couleur qu'elle en devint inutilisable. Une amie qui l'avait admirée me demanda pourquoi je ne la mettais plus. Ayant entendu mes raisons, elle me conseilla de teindre la robe et me recommanda les Teintures Diamond. Je le fis et le résultat fut magnifique. J'ai une charmante robe neuve qui ne me coûte réellement que 15c — prix du paquet de Teintures Diamond."

"Je me sers depuis des Teintures Diamond, tant pour nuancer que pour teindre. Elles font également bien les deux opérations. Je ne suis pas experte teinturière, mais je n'éprouve jamais d'échec avec les Teintures Diamond. Elles semblent faites expressément pour s'appliquer avec aisé et uniformément. Elles ne laissent ni tâches ni stries et ne s'effacent pas; et mes amies ne soupçonnent jamais que les choses que j'ai passées aux Teintures Diamond sont, à la vérité, teintes."

Mme R. F., P.Q.

L'IMPRIME POUR LE SOIR



On revint beaucoup le chiffon imprimé et même le crêpe imprimé pour le soir. Loin de nous le temps où n'étaient portées le soir que des toilettes de tons unis. On remarquera ici le petit veston court avec manches aux coudes.

de façon intéressante, qu'on ne le croit généralement.

L'invention de la machine à coudre

EN 1830
PREMIERES TENTATIVES
L'INVENTION DE THIMONNIER — PERFECTIONNEMENTS — LES MODELES ACTUELS

C'est un Lyonnais, Barthélémy Thimonnier, qu'est due la première machine, dont descendent les remarquables outils qui se trouvent aujourd'hui dans presque tous les foyers, et qui ont si profondément transformé l'industrie de la confection. Il y a cent ans, le 13 avril 1830, il faisait breveter son invention.

Ce n'était pas la première fois qu'il était tenté d'exécuter mécaniquement des travaux de couture. Le plus ancien appareil imaginé à cet effet est probablement celui que les Anglais Thomas Stone et James Henderson firent breveter en France en 1804. Il était destiné à imiter la couture à la main, et son aiguille traversait l'étoffe de part en part en effectuant le point de surjet. Il n'eut aucun succès parce que sa construction reposait sur un principe dont l'application présente de grosses difficultés. Il fut possible d'obtenir des résultats satisfaisants que lorsque, au lieu de faire passer l'aiguille au travers du tissu, on se contenta de l'y enfoncer légèrement en la maintenant toujours du même côté. Tel fut précisément le système qu'inaugura Thimonnier.

Le vêtement a retracé la vie curieuse et banale à la fois de ce grand inventeur. Il naquit en 1793 à l'Arbresle, dans le Rhône, où son père possédait une petite teinturerie. Il s'établit tailleur tout d'abord à Amplepuis, puis vint se fixer à Saint-Etienne en 1825. C'est à cette époque qu'on le vit employer ses loisirs à de longues et patientes recherches mécaniques. Il passait pour un original, ce qui naturellement ne le décourageait pas. En 1830, comme nous l'avons dit, il parvenait à réaliser son rêve.

Un an plus tard, on le trouve à Paris, sur le chemin de la fortune. Il s'entend avec une maison d'équipements militaires, et bien-

tot les commandes affluent à l'atelier où fonctionnent 80 machines. Mais voici que tout croule soudain. Thimonnier n'avait pas prévu l'opposition des tailleurs parisiens de ce temps. "Ces machines qui concurrençaient durement les couturiers et les tailleurs, dirent-ils, vont enlever leur gagne-pain à des milliers de travailleurs! Thimonnier n'est donc qu'un affameur du peuple!" Un jour, une bande d'énergumènes envahit l'atelier et met hors d'usage les cousseuses mécaniques. Et Thimonnier est obligé de fuir.

Il passe alors quelques années difficiles. On le voit voyager à pied, faute d'argent, et donner, en cours de route, des représentations de guignol lyonnais et des démonstrations de machine à coudre. Carrien ne le rebute et il perfectionne son oeuvre. En 1845, il trouve un associé et fonde une fabrique. Les machines qui en sortent sont vendues au prix très bas de 50 francs.

En 1848, il prend un nouveau brevet pour le "cousu-brodeur" qui permet de broder et coudre tous les genres de tissus à la vitesse de 300 points à la minute. Mais les événements politiques viennent entraver de nouveau ses projets et, de guerre lasse, il cède sa patente à une compagnie de Manchester, tout en continuant essais et recherches en vue de perfectionner l'invention à laquelle il a consacré ses forces.

Mais la lutte, le travail, la misère l'avaient épuisé avant le temps; il mourut presque de dénuement à Amplepuis, le 5 août 1857. Ce sont les mécaniciens des Etats-Unis qui, en simplifiant et en améliorant l'oeuvre de ce savant Lyonnais, devaient le rendre d'une utilisation pratique. L'invention de la machine à coudre à navette par Elias Howe (1846) fut, à ce point de vue, décisive. Depuis, les mécaniciens de tous les pays ont réalisé d'ingéniosité pour créer divers modèles de plus en plus perfectionnés. Empruntons à un journal français quelques indications d'ensemble sur les modèles actuels, qui intéresseront nos lectrices.

On sait qu'on distingue les machines à main et les machines au pied. Les unes et les autres sont montées sur socle en bois ou en fonte. Une manivelle, ou un volant, entraîne un arbre qui transmet le mouvement d'une part à l'aiguille et au tendeur porté par le bas de l'appareil, et d'autre part, à la navette disposée sous le plateau.

D'autre part, on distingue les machines à navette tubulaire vibrante, les machines rotatives oscillantes et les machines à navette centrale.

Les premières possèdent une navette et un porte-navette montés sur pivot de marche avant et arrière et exécutent des points de couture réguliers à une bonne vitesse. Elles peuvent se transporter facilement.

OCCUPONS NOS LOISIRS



No 9324—Patron à tracer, 25c; perforé, 50c; au fer chaud, 35c. Etampé les 3 morceaux sur coton jaune, 40c; sur toile naturelle, 65c; sur toile écru, 75c. Coton à broder, 20c. Papier carbone bleu, 7c et 15c; rouge, 7c; blanc ou jaune, 15c. Catalogue de Broderie, 35c. Album de Layette, 15c. REVUE MENSUELLE DE BRODERIE ET MUSIQUE, 25c SEULEMENT PAR AN.

Coupon de patrons VENNET
21 mai 1931
Le Devoir, Montréal.
Ci-inclus.....pour patrons Nos.....
Nom.....
Adresse.....

Adresser toutes commandes au "Devoir", 430 Notre-Dame est, Service des patrons

tôt les commandes affluent à l'atelier où fonctionnent 80 machines. Mais voici que tout croule soudain. Thimonnier n'avait pas prévu l'opposition des tailleurs parisiens de ce temps. "Ces machines qui concurrençaient durement les couturiers et les tailleurs, dirent-ils, vont enlever leur gagne-pain à des milliers de travailleurs! Thimonnier n'est donc qu'un affameur du peuple!" Un jour, une bande d'énergumènes envahit l'atelier et met hors d'usage les cousseuses mécaniques. Et Thimonnier est obligé de fuir.

Il passe alors quelques années difficiles. On le voit voyager à pied, faute d'argent, et donner, en cours de route, des représentations de guignol lyonnais et des démonstrations de machine à coudre. Carrien ne le rebute et il perfectionne son oeuvre. En 1845, il trouve un associé et fonde une fabrique. Les machines qui en sortent sont vendues au prix très bas de 50 francs.

En 1848, il prend un nouveau brevet pour le "cousu-brodeur" qui permet de broder et coudre tous les genres de tissus à la vitesse de 300 points à la minute. Mais les événements politiques viennent entraver de nouveau ses projets et, de guerre lasse, il cède sa patente à une compagnie de Manchester, tout en continuant essais et recherches en vue de perfectionner l'invention à laquelle il a consacré ses forces.

Mais la lutte, le travail, la misère l'avaient épuisé avant le temps; il mourut presque de dénuement à Amplepuis, le 5 août 1857. Ce sont les mécaniciens des Etats-Unis qui, en simplifiant et en améliorant l'oeuvre de ce savant Lyonnais, devaient le rendre d'une utilisation pratique. L'invention de la machine à coudre à navette par Elias Howe (1846) fut, à ce point de vue, décisive. Depuis, les mécaniciens de tous les pays ont réalisé d'ingéniosité pour créer divers modèles de plus en plus perfectionnés. Empruntons à un journal français quelques indications d'ensemble sur les modèles actuels, qui intéresseront nos lectrices.

On sait qu'on distingue les machines à main et les machines au pied. Les unes et les autres sont montées sur socle en bois ou en fonte. Une manivelle, ou un volant, entraîne un arbre qui transmet le mouvement d'une part à l'aiguille et au tendeur porté par le bas de l'appareil, et d'autre part, à la navette disposée sous le plateau.

D'autre part, on distingue les machines à navette tubulaire vibrante, les machines rotatives oscillantes et les machines à navette centrale.

Les premières possèdent une navette et un porte-navette montés sur pivot de marche avant et arrière et exécutent des points de couture réguliers à une bonne vitesse. Elles peuvent se transporter facilement.

Les machines rotatives oscillantes travaillent plus rapidement que les précédentes et sont indiquées pour les couturières de profession. Elles sont munies d'un levier qui permet de l'ouvrir de lever le

"pied de biche" par un simple mouvement du genou, sans lâcher son ouvrage des mains.

Enfin, les tailleurs, ateliers de couture, et confectionneurs se servent beaucoup des robustes machines à navette centrale, à cause de leur débit rapide et puissant. Les navettes sont remplacées par des boîtes à canettes immobiles contenant une grande quantité de fil. L'adjonction de guides spéciaux permet d'effectuer les travaux de couture les plus variés, tels que: ourlets à jours, brodage des étoffes, pose de soutache, broderie à la chenille ou piquures d'outage.

Mentionnons enfin l'extension très intéressante prise depuis quelques années par les machines à coudre électriques.

Tous ces progrès étaient en germe dans l'invention de Thimonnier. Ne mérite-t-il pas une pensée de la part des ménagères et des confectionneuses dont il a tant facilité la tâche?

Aux Anciennes de Saint-Henri
Les religieuses de Sainte-Anne, à Saint-Henri de Montréal, convient leurs anciennes élèves des pensionnaires de la rue du Collège et de la rue Saint-Jacques, en leur maison de l'Ange-Gardien, 4025 rue Saint-Jacques, le jeudi, 28 mai prochain, à 2 heures de l'après-midi.

Cette réunion plénière (1871-1930) ménagera l'occasion de resserrer les liens de famille par la formation d'une amicale.

Prière de faire parvenir, sans autre invitation, son nom et son adresse à la Supérieure avant le 20 mai.

Aux Anciennes de Saint-Henri
L'Assemblée générale des Anciennes de l'Académie Marchand aura lieu le mercredi 27 mai, à 8 heures p.m.

Le R. P. Tavernier, O.M.I., donnera une causerie et il y aura une partie de cartes précédée d'un concert organisé par Mlle Annette L. Salle, violoniste.

Le Comité est heureux de permettre aux membres d'inviter leurs amis. Les messieurs sont admis.

On voudra bien apporter un jeu de cartes et un crayon. Pour billets ou tout renseignement, on pourra communiquer avec Mlle A. Meilleur, Ch. 8354, Mme F. Maheu, Du. 3598, Mlle A. Rodier, Ch. 5213.

Aux anciennes du couvent de St-Cuthbert
Le pensionnat de Saint-Cuthbert convie très cordialement toutes ses anciennes élèves à une réunion de famille, en vue de fonder une Amicale le 28 mai prochain à 1 h. 30 de l'après-midi.

Prière de faire parvenir les adhésions d'ici au 20 mai à la supérieure de la maison. (Comm.)

UN MENU PAR SEMAINE
SOUPE AUX PATATES — SALADE AU CHOUX — RAGOÛT PRINTANIER — PAIN DE SAVOIE

Soupe aux patates. — 1 pinte de lait, 3 patates, 2 tranches oignon, 2 c. à soupe beurre, 1 c. à soupe de farine, ¼ c. à thé de sel de céleri ou une tige de céleri; 1 c. à thé sel, 1 c. à thé persil haché; quelques grains de poivre de cayenne. Cuisez jusqu'à amollissement des patates dans l'eau bouillante salée; égouttez et pressez à travers une passoire à purée. Faites chauffer le lait avec l'oignon et la tige de céleri; ajoutez lentement le lait aux patates en brassant constamment. Fondez le beurre, ajoutez les ingrédients secs, brassez jusqu'à mélange complet, puis ajoutez à la soupe chaude. Ajoutez aussi le persil haché et cuisez une minute avant de servir.

Salade aux choux. — Prenez un beau chou blanc, bien pommé; coupez-le en quatre parties; supprimez-en les troncs. Prenez chaque quartier pour le couper en tranches très fines, mettez-les dans une terrine en les saupoudrant de deux pinces de sel, posez une assiette dessus, avec un poids. Laissez une heure en presse. Préparez dans un saladier un oignon haché, une pincée de persil également haché, deux prises de poivre, une prise de sel, une cuillerée à soupe de vinaigre et deux d'huile de noix ou d'olive. Mélangez avec la cuiller. Serrez les choux entre les mains pour en extraire l'humidité; mettez-les dans le saladier, mélangez parfaitement.

Ragoût printanier. — 2 livres de cou d'agneau, 1 douzaine de jeunes carottes, ½ douzaine de jeunes radis; 1 douzaine d'oignons du printemps; ½ douzaine de patates nouvelles; 1 tasse de pois verts; 1 pied de laitue. Eau chaude. Sel. Coupez l'agneau en tranches. Essayez et arrangez proprement. Mettez dans une casserole ordinaire ou une casserole de faïence avec assez d'eau pour les recouvrir, et un peu de sel. Amenez au point d'ébullition et écumez bien. Préparez les légumes. Coupez la laitue et les oignons en filaments, et coupez les patates, les radis et les carottes en morceaux de grosseur égale. Quand toute l'écume a été enlevée de la viande, mettez dans la casserole la laitue, les oignons, les carottes et les radis et ajoutez encore un peu de sel. Mettez le couvercle sur la casserole et cuisez lentement à l'étuvé ½ heure. Ajoutez alors les patates nouvelles et les pois verts et cuisez encore à l'étuvé environ ½ heure. Pour servir, placez la viande dans le centre d'un plat chaud avec les légumes et la sauce autour. Temps pour cuire à l'étuvé, 1 heure. Suffit pour 5 ou 6 personnes.

Pain de Savoie. — Travaillez ½ livre de beurre jusqu'à consistance de crème, ajoutez alors ½ livre de sucre granulé, continuez à travailler le beurre et le sucre pendant dix minutes au moins; ajoutez un oeuf, battez 5 minutes; ajoutez un autre oeuf et continuez de même jusqu'à ce que cinq oeufs soient employés, ayez soin que chaque oeuf soit bien incorporé avant d'en ajouter un autre; cela est essentiel pour réussir ce gâteau. Quand les oeufs, le sucre et le beurre sont en crème épaisse, ajoutez un demi-verre de sherry ou brandy et ½ livre de farine, mélangez bien et cuisez au four modéré 1 heure ½.

Lucile s'était adressée, très pâle. Elle avait senti peser sur elle le regard plein d'orgueil et de haine de Huguette. Elle s'épouvantait à l'idée de la lutte à soutenir. Car les armes n'étaient pas égales. N'était-elle pas l'obligée de sa cousine et de sa tante? N'avait-elle pas été recueillie chez elles par charité? Et voilà que le destin faisait d'elle une rivale de sa cousine! Elle leva vers cette dernière son visage tout en larmes, ses yeux suppliants:

— Ne te fâche pas ainsi, Huguette. Ecoute-moi, je ne suis pas coupable... — Pas coupable! ricana Huguette qui trépignait. C'est vite dit! Pas coupable! Ah! je vois clair, va, dans ton jeu. Voilà six mois que tu cherches à me prendre mon fiancé. Aujourd'hui, pour mieux arriver à tes fins, — oh! tu as été fort adroite! — tu t'es ménagé avec lui une entrevue. Seuls à seuls... dans l'ombre... tu as pensé que tu serais à l'aise, n'est-ce pas, pour tenter de le séduire... — Ce n'est pas vrai, murmura Lucile dans un sanglot.

— Ce n'est pas vrai? Crois-tu

CHEZEATON

Un grand spécial de la Feuille d'Erable pour vous, Messieurs!

Des chemises blanches



Voyez ce prix très bas! Vendredi!

1.35 — 3 POUR 4.00

Une offre qui ne peut se présenter en un meilleur temps... vous voulez certainement une chemise blanche pour le prochain congé. Celles-ci sont offertes à un prix remarquable pour leur qualité, grâce à un énorme achat pour tous nos Magasins. En beau broad-cloth mercerisé anglais, avec col à même et manchettes simples à bouton, ou avec deux faux cols et manchettes doubles. Encolures 13½ à 17.

Au rez-de-chaussée chez Eaton — Rue Sainte-Catherine

THE T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

"Amour - Patrie"

Jeudi, le 28 mai prochain, le public amateur des oeuvres du terroir aura l'occasion d'entendre les membres de l'Union Littéraire des Amis Choisis dans le drame canadien *Amour Patrie*. Cette représentation offerte au profit du R. P. Léopold Bélanger, des Missions d'Afrique, sera donnée à la salle de l'Institut Saint-Antoine, 461 rue D'Amontigny est, au prix modique de 35 sous. Lever du rideau à 8 heures 15.

Le tirage d'une peau de jaguar aura lieu à cette occasion. Une représentation spéciale pour les enfants, sera donnée samedi, le 23 mai, à 2 heures de l'après-midi.

La quête du denier national

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste fera, samedi prochain, sa quête annuelle. Cette quête a pour objet l'agrandissement de sa maison d'oeuvres. De plus, il faut ouvrir une salle de récréation pour les ouvrières et protéger aussi la jeune fille qui vit isolée en ville. Que chacun verse donc son obole et Dieu le lui rende.

"Les Petits Oiseaux"

Les personnes qui désirent assister à la représentation des "Petits Oiseaux", à la salle Saint-Alphonse d'Yoyville, jeudi, le 28 mai, voudront bien se hâter de se procurer leurs billets dès maintenant. Cette soirée est donnée au bénéfice de la paroisse par le cercle Saint-Gérard.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBour 1214)

Feuilleton du "Devoir"

LUCILE ET LE MARIAGE

par Pierre Alciette

33 (Suite)

— Il ne vous arrivera rien de mauvais, mademoiselle, je m'en porte garant... Rassurez-vous... Non, vous n'êtes pas coupable et vous n'avez rien à vous reprocher. C'est la Providence qui a tout fait. C'est elle qui vous a mise sur ma route... Ainsi, je ne vous suis pas indifférent! Que je vous remercie de m'avoir dit ces choses! Vous ne sauriez croire combien grand est mon bonheur! N'ayez aucun remords, mademoiselle Lucile... Je parlerai à votre oncle...

Il avait repris sa main qu'il serrait doucement dans la sienne, et se laissait aller à l'émotion qui le pénétrait tout entier.

Lucile, de nouveau, pleurait. L'obscurité avait envahi presque complètement la pièce.

A ce moment, la porte qui donnait accès sur le vestibule s'ouvrit, et Mlle Villeroy parut brusquement sur le seuil:

— Comment, pas de lumière!... s'exclama-t-elle en entrant. Vivement elle tourna le commutateur et, aussitôt, demeura interdite. Elle venait d'apercevoir le groupe du jeune homme debout à côté de sa cousine en larmes. Celle-ci, prise soudain d'une indicible honte, s'enfuit sans mot dire par la porte opposée. M. de Ferlane ne perdit point contenance:

— Excusez-moi, mademoiselle, je viens d'avoir avec Mlle Nèrel une

explication, une explication assez grave, mais qui était nécessaire...

— Une explication... Je ne comprends pas. Mais comment Lucile est-elle encore ici? Elle devait aller poser chez son amie Thérèse.

— Elle a reçu un pneumatique lui demandant de remettre cette séance. Je l'ai trouvée seule ici en entrant... Nous avons causé... A mon tour, il faudrait que je m'explique. Monsieur votre père est-il là?

— Non, mon père est absent. Mais ma mère va venir. Nous rentrons à l'instant. Puis-je vous demander quel est ce mystère?

— Mademoiselle, je ne peux pas vous répondre. C'est trop délicat. Je suis un peu coupable envers vous. Je n'aurais pas dû... Enfin, je m'expliquerai avec M. Villeroy. Excusez-moi.

Il gagna la porte, salua avec courtoisie, puis, ayant revêtu à la hâte, dans l'antichambre, son pardessus, il s'en alla, laissant Huguette-Villeroy toutabasourdi.

XII

Que signifiait ce brusque départ, à peine poli, après ces paroles énigmatiques? Huguette se le demanda un instant, pendant lequel ses beaux yeux noirs brillaient de colère et d'humiliation.

Par un mouvement assez naturel, elle s'empressa d'en rendre responsable sa cousine: "C'est trop fort, fit-elle rageusement! J'en aurai le coeur net!" Aussitôt, elle arracha de sa tête la petite toque de loutre, fit glisser son manteau, les lança sur un fauteuil. Puis, ayant fait claquer la porte, elle courut vers la chambre de Lucile.

Celle-ci, la tête dans ses mains, pleurait silencieusement sur le bord de son lit.

— Ce n'est pas le moment de pleurnicher, fit Huguette durement, lorsqu'elle fut près de Lucile. Je te prie de me dire ce que tout cela signifie. Je t'ai trouvée tout à l'heure seule, dans l'obscurité, en tête-à-tête avec celui que je considère comme mon fiancé. Et je te croyais chez ton amie Thérèse... De plus, ton attitude, lorsque j'ai interrompu ce tête-à-tête, laisse à penser que tu n'as point la conscience tranquille. Que veut dire tout cela? M. de Ferlane est parti sans un mot d'explication, sans presque me dire adieu. Que signifie? J'ai le droit de savoir, je pen-

se. Allons, parle. Lucile s'était adressée, très pâle. Elle avait senti peser sur elle le regard plein d'orgueil et de haine de Huguette. Elle s'épouvantait à l'idée de la lutte à soutenir. Car les armes n'étaient pas égales. N'était-elle pas l'obligée de sa cousine et de sa tante? N'avait-elle pas été recueillie chez elles par charité? Et voilà que le destin faisait d'elle une rivale de sa cousine! Elle leva vers cette dernière son visage tout en larmes, ses yeux suppliants:

— Ne te fâche pas ainsi, Huguette. Ecoute-moi, je ne suis pas coupable... — Pas coupable! ricana Huguette qui trépignait. C'est vite dit! Pas coupable! Ah! je vois clair, va, dans ton jeu. Voilà six mois que tu cherches à me prendre mon fiancé. Aujourd'hui, pour mieux arriver à tes fins, — oh! tu as été fort adroite! — tu t'es ménagé avec lui une entrevue. Seuls à seuls... dans l'ombre... tu as pensé que tu serais à l'aise, n'est-ce pas, pour tenter de le séduire... — Ce n'est pas vrai, murmura Lucile dans un sanglot.

— Ce n'est pas vrai? Crois-tu

donc que je ne perce pas à jour toutes les ruses. Je les connais de longue date tes regards innocents, tes sourires ingénus, tes attitudes enjouées... Tout cela, dans le crépuscule qui descend... Ah! tu joues la comédie avec art, tu sais faire valoir tes charmes! Usurper ma place dans le coeur de Guy, c'était tentant, n'est-ce pas?

Lucile ne répondit pas. Les apparences étaient contre elle, et, de fait, elle avait le sentiment qu'elle n'aurait pas dû prêter l'oreille aux propos du jeune homme. Elle se reprochait cette complaisance. Et pourtant, pourtant... Etait-elle vraiment coupable?

Humble et tête basse, des pleurs coulant le long de ses joues pâles, elle paraissait, tant elle était émue, avoir peine à se soutenir et, d'une main tremblante, s'appuyait sur le lit. Huguette, au contraire, se redressait, autoritaire, gonflée d'orgueil, le regard plein de flammes. Voyant que sa cousine ne répondait pas, elle reprit avec férocité:

— Voyons, parle. Aie le courage de dire la vérité. Tes efforts sont-ils couronnés de succès? As-tu quelque espoir? Lucile avait incliné le front da-

vantage. A quoi bon répondre? Huguette eût-elle daigné l'entendre? Des sanglots convulsifs, maintenant, la secouaient tout entière. Huguette, les lèvres serrées, un pli méchant aux coins de la bouche, la regarda un instant en silence. Elle eût voulu que Lucile répondît à sa colère par la colère, afin d'exhaler librement toute la haine qu'elle ressentait contre elle. Mais Lucile, le coeur oppressé, ne songeait pas à se défendre. Elle restait immobile, figée dans son attitude humiliée, accablée par l'émotion et par l'excès d'injustice, qui croulait sur elle. Elle était si touchante, il y avait une telle grâce dans sa souffrance, il émanait, de toute sa personne éplorée un tel charme de jeunesse que la rancœur de Mlle Villeroy s'en exaspérait davantage:

— Tu te tais... tu n'oses mentir... Lucile étouffa un long sanglot et, à bout de forces, se laissa choir sur le lit contre lequel elle s'appuyait. Huguette la saisit violemment par l'épaule:

(à suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire et Responsable (S. N. L.). OUVRIERS FÉDÉRÉS adhésions et abonnements.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Jeudi, le 21 mai

—La dixième demi-heure de vulgarisation scientifique et littéraire irradiée par le poste CKAC, à 3 h. 15, sous les auspices de l'Université de Montréal, sera confiée à la Commission des écoles catholiques de Montréal. M. Victor Doré, président de la Commission, sera le conférencier. Le programme musical est de nouveau confié au Conservatoire National de Musique et Mlle Cécile Labrèche, pianiste, élève du Conservatoire, exécutera des morceaux choisis.

—Le prince de Galles fera part de ses impressions de voyage en Amérique du Sud au cours d'un discours qu'il prononcera à Dorchester House à l'issue d'un dîner. Londres, discours qui sera irradié en Amérique et transmis ici par le poste WABC, à 4 heures 20. Surveiller les postes locaux. M. James Ramsay MacDonald, premier ministre de la Grande-Bretagne, partira samedi à 3 heures 45.

—A 6 heures 45, poste WLWL, le Père Peter E. Hoey, Pauliste, détaillera sa boîte aux questions, et le Père James M. Gillis, Pauliste, parlera d'actualités, à 7 heures 30.

—A 7 heures, poste WEAF, programme des hymnes sous la direction d'Arthur-B. Hunt. Solistes: Muriel Savage, soprano, et Helen Janke, contralto. Soli de baryton, par A.-B. Hunt. Concours d'un quatuor.

—A 7 heures, Morton Downey continuera la série de ses récitals de chant au poste WABC. Thème: "Wabash Moon".

—Orchestre de concert de la General Electric, à 7 heures 01, poste WGY, sous la direction d'Edgar Carver. Antoinette Halstead, contralto, soliste.

—Musique militaire à 8 heures, poste WABC, sous la direction d'Arthur Pryor. Programme détaillé: Marche, "Le Père la victoire", de Ganne. Cross your heart, de Gensler. The Corcoran Gaiety, de Sousa. Marche de l'Université de Pennsylvanie, et marche Boston Commandry, de Carter.

—Peggy Wood, étoile de comédies musicales, qui est de retour d'un séjour de trois ans en Angleterre, sera la vedette du programme que le poste WEAF irradiera à 8 heures. Orchestre sous la direction de Rudy Vallée.

—Deuxième émission de la série des programmes "A la fiancée", du jeudi soir, poste WJZ. John Fogarty, ténor, sera l'artiste d'honneur. Concours d'un trio à cordes.

—Programme de musique d'orchestre irradié sous les auspices de la compagnie Salada, par le poste WJZ, à 8 heures 30. Artistes: Milton Rettenberg et Dan Lieberfeld, pianistes. Robert Simmons, ténor. Orchestre sous la direction de Nathaniel Shilkret.

—Autre programme de chant et de musique populaire à 9 heures, poste WJZ. Julia Sanderson et Frank Crumit, seront en vedette.

—Le programme Arco Birthday Party fera revivre la mémoire de James Galsden, soldat et diplomate américain, qui a fait acquiescer aux Etats-Unis les Etats de New-Mexico et du Nevada, du Mexique, soit un territoire de 45,000 milles carrés. Programme musical sous la direction de Jaffrey Harris; quatuor des Rondoliers. John Moncrieff, basse; Rachel Morton, soprano et Harold Hansen, ténor. Poste WEAF, à 9 heures.

—Le violoncelle sera à l'honneur au programme de 9 heures 30, poste WEAF. Alfred Wallenstein, violoncelliste de la Philharmonie de New-York, exécutera plusieurs pièces. Oliver Smith, ténor; orchestre sous la direction d'Eugène Ormandy.

—Albert-C. Ritchie, gouverneur du Maryland, sera l'un des principaux orateurs à la réunion des chefs du parti national démocrate à Baltimore. Il parlera vers 9 heures 30, poste WBAL (1060 kilocycles).

—Charles Thomas, baryton réputé, sera l'artiste d'honneur du programme que le poste WJZ irradiera à 9 heures 30.

—Le programme du Canadian National irradié à travers tout le continent de 10 à 11 heures, se composera de musique transmise directement du Château Laurier, à Ottawa. Immédiatement après le programme musical, c'est-à-dire à 10 heures 30, M. H.-H. Stevens, ministre du commerce, parlera du recensement, qui, comme on le sait, doit se faire le 1er juin prochain. Poste CKAC.

—Le président américain parlera à la population américaine par l'intermédiaire de la radio, à 10 heures 30, poste de la chaîne NBC et de la chaîne Columbia, lorsqu'il adressera la parole devant les délégués de la Croix Rouge Américaine, à l'occasion du congrès qui célébrera le 50ème anniversaire de sa fondation. Le juge en chef Charles Evans Hughes présentera le président. M. Hoover parlera de nouveau, le 30 mai, et plusieurs fois au cours de juin.

—Inauguration d'une série de programmes de soirées estivales, poste WABC, à 11 heures 30. Musique d'orchestre radiodiffusée directement du Marine roof, à l'hôtel Hossert, Brooklyn, sous la direction de Will Osborne.

—La chaîne Columbia irradiera à minuit, poste WABC, le discours de Joutet Shouse, président de l'exécutif du parti national démocrate et traitera le sujet suivant: "Les alibis républicains".

A venir

—Nous recevons du département de la radiophonie du Canadian National le communiqué suivant:

"Les programmes transccontinentaux irradiés par les postes du Canadian National auront une tournure tout à fait estivale car ils deviendront des colonies de vacances établies le long des lignes du réseau national telles que Jasper Park Lodge, dans les Rocheuses, Minaki, dans la région du Lac des Bois, Ottawa et Halifax.

La première irradiation des Rocheuses sera faite dimanche soir, le 7 juin, et tous les dimanches suivants, entre 10 h. 30 et 11 h. 30 p.m. La musique sera fournie par l'orchestre de Irvin Plumm et le chant par Wishart Campbell, baryton, Herbert Hargreaves, ténor, et d'autres artistes bien connus des auditeurs des postes du Canadian National.

Les programmes irradiés de Jasper seront captés et relayés par les postes du Canadian National à Montréal, Ottawa, Toronto, Fort-William, Winnipeg, Yorkton et Red Deer.

Les jeudis 16 juillet et 13 août, l'orchestre de Jasper Park Lodge irradiera un programme de danse sur la chaîne transccontinentale. Les autres jeudis l'irradiation sera faite du Château Laurier. L'orchestre de danse sera sous la direction de Orville Johnson et celui de concert sous la direction de James McIntyre.

L'orchestre de concert de Minaki sera irradié de l'hôtel Fort Gary, à Winnipeg, tous les jeudis, de 10 à 11 h. p.m., sur la chaîne transccontinentale. Le premier concert sera irradié le 28 mai.

Au cours de la saison les auditeurs auront aussi l'occasion d'entendre l'orgue du Nova Scotian Hotel, touché par Allen McK. Reid.

Le poste de T.S.F. de la S.D.N.

—Le bureau des informations de la Société des Nations de Genève nous adresse le communiqué suivant:

"La nécessité de communications rapides entre le siège de la Société des Nations et les gouvernements des Etats membres a été soulignée d'une façon toute particulière lors de l'incident de frontière greco-bulgare de 1925. Aussi la Société des Nations s'est-elle préoccupée, depuis lors, d'obtenir des améliorations dans ce domaine. C'est ainsi que le Conseil a décidé d'établir, près de Genève, à l'usage de la Société des Nations, une station de T.S.F. Celle-ci portera le nom de Radio-Nations. Elle sera établie sur des terrains et dans des bâtiments appartenant à la Société Radio-Suisse, avec laquelle la Société des Nations a conclu une convention en même temps que le gouvernement suisse. Elle comprendra un poste à ondes longues construit aux frais de la Radio-Suisse et propriété de celle-ci; un poste à ondes courtes établi aux frais de la Société des Nations et propriété de celle dernière. Les deux postes seront normalement exploités par la Société Radio-Suisse, mais passeront sous l'autorité de la Société des Nations et seront exploités par celle-ci dès que le Conseil de la Société des Nations aura déclaré l'existence d'état de crise.

Le poste à ondes longues a procédé à des essais avec différents postes européens en vue du trafic officiel qu'il devra bientôt assumer. Les essais du poste à ondes courtes commenceront le 1er décembre prochain sur des longueurs d'ondes d'environ 16, 19, 26, 37 et 60 mètres, suivant les pays, les saisons, les heures du jour et de la nuit. Ce poste est conçu de façon à pouvoir entrer en contact avec tous les pays possédant des installations analogues.

Le poste à ondes courtes comprendra deux appareils émetteurs. Il pourra être utilisé aussi bien pour la radiotélégraphie que pour la radiotéléphonie.

La station Radio-Nations sera exploitée de façon régulière dès l'année prochaine.

Le secrétaire général a été autorisé à organiser un service de radiodiffusion téléphonique et télégraphique, un service d'échanges de documents officiels et un service spécial d'écoute".

Vendredi, le 22 mai

—Le quatuor composé de Katherine Field, soprano, Helen Nugent, contralto, Earl Palmer, ténor, et Grane Calder, basse, interprétera des extraits de l'opérette *Le Mikado*, poste WABC, de 5 à 5.30 heures.

—Joseph E. Wickham prononcera une causerie au poste WLWL, à 6.45 heures sur le sujet suivant: *Commencement Days*, et à 7.30 heures, même poste, M. l'abbé Robert Elwoods traitera le sujet intitulé: *What price Amusement*.

—Hannah Klein, boursier par trois fois de la Juillard Foundation, sera l'artiste d'honneur du programme irradié par le poste WEAF à 7 heures. Concours des autres artistes suivants: Louise Bave, soprano, Westell Gordon, ténor, Waldo Mayo et son groupe et orchestre sous la direction de Yasha Bunchuk.

—La principale chanson, la dernière au programme, que chantera Morton Downey, sera *Sous votre fenêtre*, à 7 heures, poste WABC.

L'HEURE PROVINCIALE

—Voici le programme que nous communiquons les directeurs de l'Heure Provinciale irradié par le poste CKAC à 8 heures. Programme musical avec le concours de M. Henri Pontbriand, ténor, 1. Causerie: *Dollard* par M. Esdras Minville, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales; 2. Chant: *Air de la Joconde*, Ponchielli (*Clelia* et *Mary*); M. Henri Pontbriand; 3. Violoncelle: *Andante Cantabile*, Tschaiikovsky; 4. Chant: *a) Dawn*, P. Curran; *b) The last song*, J. Rogers; M. Henri Pontbriand; 5. *Dollard* (extraits), Bourbeau-Rainville; 6. Chant: *a) La chanson du pêcheur*, Gabriel Fauré; *b) Clair de lune* (avec obligato de violoncelle), M. Henri Pontbriand; 7. Violoncelle: *a) Après un rêve*, Gabriel Fauré; *b) Le Cygne*, Saint-Saëns; 8. Chant: *Air de La Juive*, Halévy (*Rachel, quand du Seigneur*), M. Henri Pontbriand. Au piano: Mlle Marie-Thérèse Paquin.

—Le poste WABC offrira de nouveau, à 8 heures, le programme de musique militaire suivant sous la direction d'Arthur Pryor: Marche

NBC, et Edwin K. Cohan, pour le CBS.

Voici une excellente vue d'ensemble des manoeuvres de la grande armada aérienne, telle que décrite dans le *Courrier des Etats-Unis*: "Le brigadier général Franklin D. Foulois, le plus ancien aviateur militaire en activité, aura le commandement suprême de toute la flotte aérienne, il dirigera lui-même les opérations par radio à bord de son avion qui se tiendra dans les airs au-dessus de toutes les escadrilles.

Prendront part aux manoeuvres: 797 officiers; de plus, 70 élèves-aviateurs du cours supérieur de l'aérodrome Field (Texas) piloteur des appareils.

Le commandement supérieur de l'armée américaine se rendra compte également de l'aptitude des aviateurs de la Garde Nationale, car 95 avions, appartenant aux unités de cette fraction de l'armée, participent aux exercices aériens.

Vendredi 22 mai, à 11 heures du soir (heure d'été), 36 avions de bombardement exécuteront une attaque de nuit au-dessus du Central Park et du Times Square.

Samedi 23, à 1 heure (heure d'été), la division aérienne entière exécutera un raid sur la zone sud de Manhattan.

Le 24, la division survolera Boston et les villes voisines.

Mardi 26 mai, la flotte aérienne se rassemblera au-dessus d'Albany et descendra vers New-York, en suivant la vallée de l'Hudson. Le 27, évolutions au-dessus de Trenton, Atlantic City, Newark et New-Jersey.

Le 29, la division entière partira pour Washington, en évoluant au-dessus de Philadelphie, Wilmington et Baltimore.

Le Memorial Day, les manoeuvres se termineront par une revue et des évolutions au-dessus de Washington.

La dislocation de la flotte aérienne aura lieu le 31 mai et les escadrilles rejoindront leurs bases respectives sur tout le territoire des Etats-Unis."

Alfred AYOTTE

Postes locaux

CFCF

JEUDI, LE 21 MAI

3.00 Disques.

5.55 Température. Programme. Heures.

6.00 L'heure du crépuscule.

6.45 Cotes de fermetures de la bourse.

7.00 Amos'n Andy. NBC.

7.15 Ballades anciennes.

7.30 Phil Cook, the Quaker man. NBC.

7.45 L'homme de la pianette Mars. NBC.

8.00 Rudy Vallée.

8.00 Résultats du base-ball.

8.02 Récital d'orgue.

9.00 Artiste's Service. NBC.

10.45 La Caravane. NBC.

11.00 Orchestre.

11.15 Orchestre Cotton club.

11.30 Heures.

VENDREDI, LE 22 MAI

10.00 L'heure ensoleillée.

10.00 Musique des ages. NBC.

12.30 Sur les ailes de la chanson. NBC.

1.15 Cotes de la Bourse.

1.15 Orchestre. Palais d'Or. NBC.

1.30 Ensemble de concert. NBC.

2.00 Radio Homemakers Institute.

2.15 Bread and Butter. NBC.

2.30 Disques.

5.55 Pronostics de la température. Résumé du programme. L'heure.

6.00 L'heure du crépuscule.

6.45 Cotes de la Bourse.

7.00 Amos'n Andy. NBC.

7.15 Disques.

7.30 Phil Cook, the Quaker Man. NBC.

7.45 Le Petit Forum.

8.15 Base-ball. Concert d'orchestre de l'hôtel Mont-Royal.

8.45 Studio.

9.30 Quatuor à cordes. NBC.

10.00 Studio.

10.45 Les Ragamuffins. NBC.

11.00 Vincent Lopez et son orch.

11.30 Heures. Nouvelles.

CKAC

JEUDI, LE 21 MAI

3.15 Cours de vulgarisation scientifique et littéraire, sous les auspices de l'Université de Montréal.

3.45 Clôture de la Bourse. L'heure exacte.

3.50 Transmission des nouvelles au nord.

4.00 L'heure du thé du Ritz-Carlton.

5.45 Cotes minières.

6.00 Disques.

6.05 M. Anthime Maurice, pianiste avenue.

6.15 Disques.

6.30 Le Quatuor Métropolitain.

7.00 Disques. Résultats du base-ball.

8.00 Disques.

8.30 Boîte à question.

8.30 Disques.

10.00 Orchestre.

10.00 L'heure du C.N.

11.00 Orchestre de danse de Jack Denny. CBS.

VENDREDI, LE 22 MAI

8.00 L'heure du déjeuner.

9.15 Orchestre de Vincent Sorey.

9.45 "Old Dutch Girl".

10.00 Chansons.

10.15 La Compagnie d'Auteurs des Marchands.

10.30 L'ouverture de la bourse.

10.45 Disques.

11.00 Bourses. Nouvelles. Disques.

11.15 Disques.

12.00 Trio de la "Press".

12.30 Rapport des Bourses de New-York et de Montréal.

12.40 Récital d'orgue.

3.45 Clôture de la Bourse. L'heure.

4.00 Transmission des nouvelles du Nord.

5.00 Disques.

5.45 Cotes minières.

6.00 Pronostics météorologiques.

6.15 Cours du professeur Teakle.

6.30 Disques.

6.50 Orchestre Symphonique Philco. disques.

7.35 Résultats du base-ball.

7.35 Orchestre Markowski.

8.00 L'heure provinciale.

9.00 Le "Canada en parade".

10.00 L'heure de musique du C. N. R.

11.00 Orchestre du Windsor.

Longueur d'ondes en mètres et nombre de kilocycles des postes ci-haut mentionnés:

Postes	Mètres	Kilocycles
CKAC	411	730
CFCF	291.3	1030
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WABC	348.6	860
WGY	379.5	790
WLWL	272.6	1100
WTIC	282.8	1060

A la "Société Royale"

LE DR BANTING RECOIT LA MEDAILLE FLAVELLE ET LE JUGE RIVARD LA MEDAILLE LORNE PIERCE.

Toronto, 21. — Le docteur F. G. Banting vient d'être l'objet de nouveaux honneurs quand la médaille Flavelle lui a été présentée par la Société Royale du Canada, siégeant ici en réunion annuelle. Le docteur Banting s'est rendu célèbre par la découverte de l'insuline et, conjointement, avec le professeur J.-R. MacLeod, il a gagné le prix Nobel.

Sous le régime des règlements de la Société Royale, la médaille Flavelle est accordée comme récompense à des travaux scientifiques ou littéraires importants exécutés au Canada.

Le juge Adjudant Rivard, de la cour d'Appel de Québec, a reçu la médaille Lorne Pierce en reconnaissance de ses travaux de critique littéraire. Cette distinction est accordée chaque année à celui des membres de la Société qui s'est le plus distingué dans des oeuvres de littérature d'imagination ou dans la critique.



**Toujours frais
Toujours savoureux**

Enveloppe hermétique, en aluminium - jamais vendu à la pesée

'Frais des Plantations'

Où la
brise caresse 1000
lacs et rivières -



A Minaki, au fameux Lac des Bois de l'Ontario, à 115 milles à l'est de Winnipeg, vous trouverez tous les sports imaginables. Golf par les pins. Sentiers sauvages dans la forêt Le canot-automobile. Le tennis... et la pêche, pour laquelle ce pays est fameux, le canot vous y conduit rapidement.

La bonhomie du "Nord" caractérise l'hospitalité de "Minaki Lodge". Luxe, confort et prix modiques. Passez-y vos vacances ou arrêtez-y en traversant le Canada. Demandez notre brochure.

Détails complets au bureau des billets en ville, 384 rue St-Jacques, MARQUETTE 4731.

CANADIEN NATIONAL

**Filez, Filez,
Ô Mon Navire!**

... mais, en attendant, pourquoi ne pas prendre l'un des nôtres? Il vous attend au Quai Victoria, et filera vers Québec, à 6 heures 35 ce soir, par la route fluviale la mieux éclairée de l'univers. C'est la meilleure façon de vous rendre à la vieille Capitale, et la brise fraîche vous fera oublier la poussière de la ville—dîner fin, promenade sur le pont, sommeil réparateur.

De luxueuses cabines extérieures vous assurent du plus grand confort. On peut aussi retenir une cabine à deux lits et baignoire. Le dîner est servi au moment du départ.

Départ quotidien du Quai Victoria à 6 heures 35 p.m. (H.N.E.)... Arrivée à Québec à 6 heures a.m. Au retour, départ quotidien de Québec à 5 heures p.m.; arrivée à Montréal à 7 heures a.m.

A Montréal et à Québec, MM. les Passagers peuvent occuper leurs cabines jusqu'à 8 heures a.m.

ALLER ET RETOUR, dîner et \$14 couchette compris

CANADA STEAMSHIP LINES

715 SQUARE VICTORIA MONTREAL L'Ancester 0231

Hôtel Mont-Royal Uptown 7545
Hôtel Windsor Plateau 7443
Hôtel Queen's Marquette 8336
Hôtel Ford Plateau 7019

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus "ferré" que soi"

— dirait La Fontaine

Notaires: MA Bour 7137 **Bélanger & Bélanger** Prêts hypothécaires 10 rue St-Jacques est - Montréal

Professeur: Tél. Uptown 4885 Cours préparatoire du professeur **René Savoie, I.C., I.E.** Bachelier de arts et sciences appliquées Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire Cours classique, commercial, leçons privées 1448 RUE SHERBROOKE OUEST

L'heure musicale du Pacifique Canadien

L'orchestre symphonique de l'hôtel "Lord Nelson" à Halifax, sous la direction de Mlle Marjorie A. Payne, avec le concours d'Edward Matheson, ténor, et du quatuor Minaki, se fera entendre vendredi prochain le 22 mai, de 10 à 11 h., durant l'Heure musicale du Pacifique Canadien, qui sera irradiée dans tout le Canada par une chaîne de postes disséminés de Halifax à Vancouver et reliés par le système de transmission radiophonique de cette compagnie.

Le concert débutera par une valse de Waldteufel, l'Estudiantina, et M. Matheson chantera ensuite La chanson de la fleur, extrait de Carmen. L'orchestre reprendra avec l'ouverture de Raymond, de Thomas. Le quatuor Lünenburg suivra ensuite avec plusieurs chansons entre autres Song of the Sea et autres. L'orchestre terminera ce programme par la célèbre Danse hongroise no 5, de Brahms.

Dans la province de Québec, ce concert sera irradié par les postes CKAC de Montréal et CHRC de Québec.

—Annette Hanshaw, contralto, chantera à 10 heures, poste WABC. Orchestre sous la direction d'Eugène Ormandy.

M. Herbert Hoover, président des Etats-Unis, présentera au microphone à 10 heures, poste WJZ, le Dr R. A. Millikan, physicien, gagnant du prix Nobel en matière d'électricité. Le 23 mai, M. Hoover parlera aussi à 1 heure de ses bureaux à l'occasion de la dédicace de l'édifice War Memorial de l'Université Cornell, Ithaca, N.-Y.

—A 10.15 heures, Julia Sanderson et Frank Crumit seront les invités d'honneur du programme que le poste WABC irradiera.

Manoeuvres aériennes

A 11 heures, première description irradiée de l'attaque aérienne simulée, au milieu de la nuit, de Manhattan. Et le 23 mai à 2 heures, autre description irradiée des manoeuvres aériennes qui se déroulent au-dessus de New-York. La radiodiffusion de cette attaque aérienne mobilisera plus de 50 annonceurs, techniciens et observateurs militaires. Plusieurs des 672 avions qui prendront part à ces manoeuvres contiendront les annonceurs qui transmettront ensuite à travers tout le continent. W. B. Miller sera en charge de la radiodiffusion de ces grands événements pour la

Le Pain Moderne
Canadien Limitée
2250 Papineau, près Sherbrooke
vous invite à visiter, de 8 à 10 ce soir
la grande Exposition de fabrication de pain et gâteaux

Notre merveilleuse exposition de fabrication moderne de pain a été saluée par des exclamations de contentement et d'orgueil. Les personnes qui l'ont déjà visitée savent qu'il n'existe nulle part plus belle boulangerie. Le dernier mot au point de vue de l'organisation scientifique pour la fabrication du pain sur une grande échelle, la boulangerie Le Pain Moderne en est une dont chaque citoyen de Montréal devrait être fier. Nous voulons que vous veniez la visiter. Il ne vous reste plus que ce soir et demain soir pour le faire. Profitez donc de l'occasion qui vous est offerte, et rappelez-vous que vous pouvez en plus gagner un beau prix.

Le Pain Moderne
Canadien Limitée
E. R. Décaray, Président.

500 prix aux visiteurs

N'oubliez pas de vous faire remettre un billet, sur lequel vous écrirez vos nom et adresse. Nous donnons 500 prix — un pain de Le Pain Moderne le lundi de chaque semaine, gratuitement (pendant dix semaines) à chacun des 500 détenteurs de numéros chanceux.

500 prix aux visiteurs

ERNEST LAVIGNE
Organiste à St-Jean-Baptiste
Professeur de piano, orgue, théorie, solfège.
958, avenue Duluth
Tél. FRONTENAC 5344

Nouvelles de l'A.C.J.C.

Chronique du Comité Régional de Montréal

Direction: Paul-Dollard MORIN, 6255 St-Denis, Montréal
Téléphone: (le soir, après 7 heures) CR 9201

Comité Régional de Montréal

Aumônier: R. P. JOSEPH PARRÉ, S.J., aumônier général de l'A.C.J.C.
Président: FRANÇOIS DESMARAIS, commis d'assurances.
Vice-président: HENRI MENARD, employé des "Postes".
Secrétaire: JEAN DELAÏE, agent d'assurances.
Secrétaire-correspondant: ROLAND MORIN, commis de banque.
Trésorier: PAUL-H. TESTEVILLE, employé de bureau.
Membres: PAUL-DOLLARD MORIN, chroniqueur; ADRIEN GAGNON, organisateur de la propagande; PIERRE VIGÉANT.

Notre aumônier général est de retour de l'Ouest

La maturité de nos cercles là-bas

Que notre aumônier général soit de retour de l'Ouest, ce n'est pas une nouvelle fraîche. Il y a huit jours qu'on en parle.
Mais l'aumônier général est aussi notre aumônier régional. La Chronique hebdomadaire lui doit donc, à son tour, des saluts... si tardifs qu'ils puissent être! Les reporters de la Chronique, comme les grands journaux, ont eu le privilège de leur interview.
D'abord, le Père aumônier trouve l'A. C. J. C. bien chanceuse de l'hospitalité que lui fait le *Devoir*. Il en exprime sa reconnaissance.
Voilà un journal qui comprend l'importance de notre œuvre et ne lui dispute pas les encouragements. Qui sauve la jeunesse d'un pays sauve le pays tout entier!
La *Liberté*, au Manitoba, offre la même générosité dans ses pages. Notre association y trouve le plus indulgent accueil et la plus sympathique propagande. D'ailleurs, les acéjistes sont à leur tour les meilleurs propagandistes du bon journal. Ici comme dans l'Ouest, ce n'est qu'échange de bons offices.
— Et l'A. C. J. C. là-bas? Elle est en pleine fervor. Son programme est réalisé dans tout son idéal. Une fois admis, on y est si heureux qu'on ne veut plus en sortir. Ecoutez ce président d'une quarantaine d'années qui dit: "Je ne quitterai l'A. C. J. C. que lorsque mon aîné sera d'âge à me remplacer!"
En parlant de son cercle, où il fallait renouveler les cadres un peu trop souvent, quelqu'un de l'Est disait: "Notre A. C. J. C. souffre de mortalité infantile!" C'est une calamité dont n'a pas à se plaindre l'A. C. J. C. de l'Ouest. Et si le mariage est, par ici, la tombe de notre Association, là-bas, c'est un stimulant de plus pour être acéjiste et rester. C'est un titre qui, aux yeux de la mariée, ajoute aux charmes du nouvel époux. L'une d'elles ne disait-elle pas récemment à son mari: "A part l'A. C. J. C., tu es trop"

Personne n'aime femme décharnée

Gagnez des livres de poids en quelques semaines avec la nouvelle IRONIZED YEAST — une combinaison spéciale de levure de bière sèche plus fer — ou rien à payer.

Des milliers sont enchantés du bien rapide que procure la nouvelle Ironized Yeast. Ils ont gagné des livres de bonne chair ferme en quelques semaines. Les gens fatigués, faibles et nerveux sont devenus forts et actifs. Les teints maculés ont pris un clair incarnat de rose. Constipation et indigestion ont disparu. Pourquoi Ironized Yeast agit-elle si vite? Ironized Yeast, c'est deux tonnes dans le même — de la levure spéciale de bière sèche, qui fait engraisser, et du fer qui enrichit le sang et renforce. Cette levure est la même qui sert à faire le malt et le rend si bienfaisant. Elle est spécialement cultivée et concentrée pour produire le plus de chair possible. Doublement éprouvée pour la force, la pureté et la puissance. Utilisée par les médecins et les grands hôpitaux.

A cette levure de bière concentrée et séchée on ajoute trois sortes de fer aisément assimilable pour produire rapidement du riche sang rouge et donner du ton aux nerfs et aux muscles. Grâce à ce procédé spécial Ironized Yeast devient plus efficace que la levure ou le fer pris séparément. Ne contient ni empois, farine ou remplissages donnant des gaz.

Si vous ne pesez pas le poids — si vous souffrez de nervosité, lassitude, constipation, indigestion, si vous avez le teint terreux ou maculé, commencez dès aujourd'hui à prendre Ironized Yeast. Agréables petites tablettes sans vilain goût, ne dérangent jamais l'estomac, ne donnent ni gaz ni gonflement. Ne se gâtent jamais, inoffensives pour tous.
Allez chercher dès aujourd'hui à la pharmacie un plein traitement de Ironized Yeast, et prenez ces petites tablettes suivant les instructions. Si vous n'êtes pas enchantés des résultats rapides, votre argent vous sera promptement remboursé par le fabricant.

Si y a des incon vénients à acheter à la pharmacie envoyez \$1.25 directement à la Canadian Ironized Yeast Co., Ltd, Boite 1323, Montréal, Québec, Bureau 6401.

Mise en garde: — Défiiez-vous des substitutions. On offre des imitations qui elles sont la même chose, mais c'est positivement faux. La grande demande en faveur de Ironized Yeast est due à son incontestable supériorité. A moins d'avoir la véritable vous ne pouvez vous attendre à des résultats semblables. N'acceptez pas de contrefaçons. Voyez le nom IRONIZED YEAST sur la boîte et les lettres IY sur chaque tablette. Si ces marques n'y sont pas, remettez le paquet au pharmacien et allez ailleurs où l'on ne falsifie pas.

que de l'encyclique "Quae Nobis" de Sa Sainteté Pie XI en nous montrant clairement le vrai sens dans lequel doit être interprétée l'Action Catholique laïque par la société contemporaine.

La séance se termina par quelques mots du président du Cercle Jean-de-Brébeuf ainsi que des Révérends Pères Aumôniers.

L'on ne saurait trop insister sur les immenses avantages que procurent ces réunions inter-cercles intimes. Ne feraient-elles qu'intensifier la vie intérieure de notre association en nous apprenant à nous mieux connaître et en unifiant nos pensées que déjà, l'appel que nous font nos chefs de multiplier ce genre de réunions serait amplement motivé.

Cercles qui comptez dans votre paroisse une avant-garde; cercles qui voulez imprimer davantage chez vos membres l'esprit acéjiste, ne restez pas sourds à cet appel des chefs et organisez des réunions inter-cercles.

Tout récemment les cercles St-Jean de la Croix et Charlebois tenaient une réunion conjointe, aujourd'hui, ce sont le Cercle Jean-de-Brébeuf et l'avant-garde Sainte-Marie.

Quels seront les prochains cercles à l'honneur? JEAN-PAUL LARUE.

Cercle de la Mennais

Nous recevons le rapport du cercle de la Mennais pour le mois d'avril 1931.

Le jeudi saint, tous les membres ont fait une heure d'adoration. A la communion générale, le nombre des présences a été de 94%.

Durant le mois, le cercle a tenu trois assemblées avec une présence moyenne de quatre-vingt dix pour cent.

Paul Boucher a fait une magnifique conférence sur les syndicats catholiques.

A toutes les assemblées, un membre nous fait un improvisation de trois minutes. Quatre ou cinq questions sont posées à chaque assemblée et remises aux membres. Ceux-ci font des recherches et nous apportent des solutions à l'assemblée suivante.

En fait d'action, nous aidons à la Ligue du Sacré-Coeur dans l'organisation d'une partie de cartes. Nous sommes à organiser une promenade historique pour tous les membres du cercle; voyage dont les frais sont entièrement défrayés par les membres du cercle.

La bonne chanson

LES CONCERTS DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE — COMITÉ D'ORGANISATION GRANDES MANIFESTATIONS DANS NOS PARCS PUBLICS — "GALERIE" APPEL À LA POPULATION ECOLIERE

Dans quelques semaines, le 24 mai prochain, au Parc LaFontaine, à 8 heures du soir, aura lieu le premier d'une série de grands concerts populaires consacrés à la chanson française, sous l'égide de notre Société nationale.

Déjà, au cours de l'été dernier, un public nombreux et fidèle a suivi avec sympathie les efforts de Société Saint-Jean-Baptiste et applaudi à ses succès.

Faisant sien le vœu si magnifiquement exprimé par son président, M. Guy Vanier, lors des deux derniers concerts, la Société Saint-Jean-Baptiste a posé les bases d'une œuvre qui lui tient au cœur: la diffusion de la bonne chanson.



LES ROUTES EN BETON

Un actif appréciable à toute municipalité

Le trafic suit la ligne de la moindre résistance: il cherche les routes sur lesquelles il peut rouler avec le plus de confort et de sûreté. Par conséquent il est naturellement plus lourd sur les routes en béton et les municipalités qui offrent de telles routes en profitent en conséquence.

Le pavage en Béton représente d'autres valeurs tangibles. Il réhausse l'apparence de tout voisinage et en fait un endroit plus habitable. Il facilite le transport rapide d'un endroit à un autre. Il assure au touriste en auto une plus grande économie de pneu et d'essence.

Le Béton demande peu d'entretien. Après un certain temps, il permettra de dépenser le budget pour la construction de nouvelles routes. Préconisez-le à chaque occasion.

Canada Cement Company Limited
Edifice Canada Cement Company
Carré Phillips Montréal

Bureaux de ventes à: MONTREAL TORONTO WINNIPEG CALGARY



"C'est son coût minime d'entretien, qui rend le pavage en béton économique."

membres honoraires du comité des programmes historiques et des concerts en plein air: MM. Alphonse Phaneuf, J.-Olivier Moquin et Louis Pouliot. Le président actuel de ce comité est M. le docteur A.-A. Lefebvre; J.-L.-A. Charbonneau en est le vice-président. J.-H. Moineau, le secrétaire, et D. Deslatis, le trésorier. De plus, une vingtaine de membres recrutés dans chacun des quatre districts de la ville ont été appelés à prêter leur concours pour la réussite de cette entreprise.

Le comité a pour mission d'organiser, avec l'appui de tous les comités régionaux, des soirées de chansons populaires, une véritable idée et leur garder toute leur saveur que ce soient les places dans leur cadre naturel ou leur donner un cadre champêtre.

Le chanton est l'écho du cœur; elle donne à la pensée son essor et son envol: par elle on connaît le caractère, la façon de sentir et d'aimer d'un peuple, d'une nation. Le chanton français est gai, alerte, gaillard même, cavalière; elle semble rire un peu de tout, mais c'est pour s'en point pointer. On pourrait lui définir elle aussi: une larme dans un sourire.

C'est donc bien de chanter quand on ne chante que des chansons saines et propres. Beaucoup d'individuelles même, éprouvent jusqu'à l'écoulement, la naissance des productions malpropres, ordurières et malfaisantes qui font courir aux yeux d'adolescents les plus dangereux. Un recueil que l'on peut laisser traîner sur les tables, que peuvent feuilleter sans risque les plus petits et dont peuvent se divertir les plus grands, s'imposait. C'est à ce désir qu'a répondu la Société Saint-Jean-Baptiste, en faisant éditer: "Nos chansons populaires, petit fascicule abordable et artistique où l'on retrouve les teintes d'une enfance saine et pure. On ne peut pas porter remède à toutes les misères, agir sur tous les terrains à la fois; il faut savoir se limiter et se bien convaincre que l'homme d'une idée est plus que tout autre assuré d'être un homme d'influence. Et puisque nous avons

Avez-vous assez d'Assurance-vie?

Que votre patrimoine soit important ou qu'il soit modeste, il subira de lourdes réductions avant d'être transmis à votre femme ou à votre famille. Les médecins, les gardes-malades, les hôpitaux, les entrepreneurs de pompes funèbres, les hommes de loi, etc., sans parler des droits de succession si votre patrimoine est important, réduiront le montant net payable à vos héritiers de 10% à 25%. Prenez votre crayon et essayez de faire cette simple opération d'arithmétique en prenant un cas réel comme exemple.

	Cas Typique	Mon Cas
Montant total du capital assuré par toutes mes polices d'assurance-vie.....	\$5,000	\$.....
Estimation de la valeur de mes immeubles, titres et autres avoirs.....	2,000	\$.....
Total.....	\$7,000	\$.....
Moins 15% comme il est indiqué plus haut.....	\$1,050	\$.....
Total de la succession (net).....	\$5,950	\$.....

Placé en bons titres à 5% cela rapporterait à ma famille un revenu annuel de... \$297.50

EST-CE ASSEZ?
Remplissez et envoyez le coupon ci-dessous:

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA
SIÈGE SOCIAL MONTREAL

Veillez m'envoyer votre brochure intitulée "Est-ce assez?" mentionnée dans l'annonce parue dans..... (Nom du Journal)

Nom (M., Mme ou Mlle).....
Date de naissance..... (mois)..... (année).....
Adresse (Rue)..... (Ville).....

Activités du cercle Giard depuis février dernier

A sa première réunion de février, le cercle a élu comme président, pour remplacer R. Beaudin forcé par ses études de se retirer temporairement, Maurice Daoust et à la place de ce dernier, qui était secrétaire, Arthur Prévost.

Le conseil du cercle a tenu trois réunions et le cercle, sept à chaque réunion, il y a une lecture pieuse. Le cercle a consacré trois assemblées à la question du communisme. Il y a eu deux débats où l'on s'est demandé si, oui ou non, il convenait d'organiser une bibliothèque pour la paroisse et si l'on devait préparer une manifestation extérieure à Dollard pour le dimanche 24 mai (et d'un cercle qui va sûrement prendre part à la manifestation organisée par le Comité régional au Parc La Fontaine) ou une soirée publique.

R. Picard a donné une très intéressante conférence sur ce que fait et ce que devrait faire la jeunesse d'aujourd'hui.

Le cercle prépare une séance publique pour le dimanche 24 mai, projette la fondation d'une bibliothèque paroissiale.

Ce cercle en pleine activité se propose de finir l'année d'une brillante façon. (Espérons qu'il sera représenté au Conseil fédéral de Québec.) Félicitations, camarades du cercle Giard!

Conseil fédéral

Il n'est pas trop tôt pour le dire; choisissons à l'avance nos délégués pour le grand Conseil fédéral qui aura lieu les 20, 21 et 22 juin prochains à Québec.

Après la mémorable réunion inter-cercles, qui a eu lieu les 9 et 10 mai dernier, il n'est pas exagéré de dire que ce sera l'une des plus intéressantes et des plus importantes qu'ait tenues l'Association.

Pour toute information au sujet du voyage et du séjour à Québec, s'adresser à R. Gravel, chef de secrétariat, chambre 701, édifice Versailles, 60, rue Saint-Jacques ouest, H.A. 6383.

Conseil et congrès régional

Le prochain conseil régional aura lieu le samedi 30 mai, dans les salons de la Maison des Etudiants, angle de Montigny et Saint-Hubert.

On y discutera les amendements aux statuts. Il est très important que chaque cercle soit représenté. A ce sujet, le Comité régional demande instamment à tous les cercles qui ne l'ont pas encore fait de retourner AU PLUS TOT leur rapport annuel afin de ne pas obliger le secrétaire du Comité régional à rédiger son rapport au dernier moment.

Le lendemain, 31, aura lieu le grand congrès régional dans les spacieuses salles de la nouvelle école Notre-Dame-de-Grâce.

Plus de trois fois aussi rapide

Vous épargnez maintenant plus de deux tiers du temps jadis requis pour compléter un appel de longue distance. Le temps moyen de 7.3 minutes requis il y a six ans est maintenant de deux minutes exactement.

Songez à ce que cela représente sur les 70,000 appels quotidiens de longue distance dans Québec et Ontario!... Er songez à tout le travail nécessaire pour rendre possible cette accélération du service.

Une large mesure du succès obtenu est attribuable à chaque usager.

Et de cette coopération nous vous remercions vivement.

Pour obtenir un service rapide placez vos appels de longue distance de la manière suivante:

1. Appelez longue distance et quand la téléphoniste vous répond—
2. Donnez-lui le nom de la ville ou de l'endroit que vous appelez.
3. Puis donnez-lui le numéro du poste que vous désirez appeler.
4. Si c'est un appel de personne à personne donnez-lui le nom de la personne que vous appelez.
5. Enfin donnez le numéro de votre téléphone.

Temps moyen pour compléter les appels de longue distance	
1923	7.3 minutes
1926	6.6 minutes
1927	5.8 minutes
1928	5.3 minutes
1929	3.4 minutes
1930	2.0 minutes

Le concert-boucan annuel des membres de l'Association des anciens élèves de l'Ecole Plessis, aura lieu mardi le 2 juin à 8 heures 30 p.m. dans la salle paroissiale, au no 2045 rue Plessis. Rien n'a été épargné pour obtenir un succès de cette soirée. Il y aura musique, chants, déclamations, rafraîchissements, etc. etc. Les membres sont priés de faire parvenir leur contribution au trésorier, M. Joseph Corneiller, 2040, rue Maisonneuve, Althert 0598.

Communiqué.

Anciens de l'Ecole Plessis

Causerie de M. F. Hone

L'assemblée régulière de la section Notre-Dame de la section Saint-Jean-Baptiste aura lieu ce soir, à 8 heures, à la salle paroissiale de Notre-Dame, 426, rue Saint-Sulpice. Causerie avec projections lumineuses, par M. François Hone, sur "l'Afrique".

F. C. WEBBER
Gérant.

COMMERCCE ET FINANCE

Faits et Potins

L'expansion commerciale du Canada

La maison J. R. Timmins and Co., membre de la Bourse de New York, a consacré son dernier bulletin mensuel aux possibilités que le Canada offre aux industriels américains...

L'article en question, qui est très au point, rappelle que le Canada est passé depuis 1913 du 5ème rang des grandes nations commerciales...

Fait à souligner, c'est que pendant cette période le commerce de la Grande-Bretagne avec l'Argentine a augmenté de 25%, celui des Etats-Unis avec le même pays de 12% seulement...

On estime que les Américains ont placé environ deux milliards de dollars au Canada, une grande partie de ce montant représentant l'établissement d'industries.

Le conseil du Board of Trade s'est réuni hier sous la présidence de M. Norman Dawes et a étudié et discuté assez longuement certains points de la législation fédérale.

Le "Board of Trade"

ET LA LOI DES FAILLITES

Le conseil du Board of Trade s'est réuni hier sous la présidence de M. Norman Dawes et a étudié et discuté assez longuement certains points de la législation fédérale.

En ce qui concerne le bill 43, un acte pour amender le code criminel en ce qui concerne les chèques sans provision, l'amendement prévoit une peine de trois mois de prison ou une amende de \$100, pour le premier délit.

Le marché des changes

Cote des devises étrangères fournie par la maison L.-G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change.

Table of exchange rates for various countries including Angletterre, France, Belgique, Italie, Suisse, Espagne, Suède, Danemark, Brésil, and Etats-Unis.

Advertisement for J.-Paul BENOIST, C.P.A., Comptable Public Licencé, with address 467, rue St-François-Xavier.

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

L'argent

Les cours de l'argent ont encore été faibles ces derniers temps, malgré la forte diminution de la production.

La production des principaux pays producteurs pendant le premier trimestre a été de 44,198,000 onces, une diminution de 11,378,000 onces sur la période correspondante de 1930.

Nouvelle diminution des recettes et des bénéfices de Brazilian Traction au cours d'avril, diminution qui est encore attribuée au change défavorable.

Les recettes de la compagnie pendant ce mois se sont totalisées à \$3,004,000 contre \$4,127,492 en avril 1930.

Les bénéfices nets sont les plus bas depuis février 1928 et la diminution la plus considérable depuis au moins 1925.

On rapporte de New-York qu'il s'est vendu du cuivre raffiné hier à 8 1/2 sous, le plus bas prix encore enregistré sur ce marché.

Le montant disponible pour les dividendes de l'International Paper and Power Co. à la fin du premier trimestre, s'est établi à \$1,400,115 après soustraction d'un montant de \$900,000 pour combler la diminution rétroactive du prix du papier à journal.

La valeur des permis de construction accordés au Canada en avril a été de 13 millions \$ de dollars comparativement à un peu moins de 10 millions en mars et à près de 17 millions en avril 1930.

La valeur des permis de construction accordés au Canada en avril a été de 13 millions \$ de dollars comparativement à un peu moins de 10 millions en mars et à près de 17 millions en avril 1930.

Le conseil du Board of Trade s'est réuni hier sous la présidence de M. Norman Dawes et a étudié et discuté assez longuement certains points de la législation fédérale.

En ce qui concerne le bill 43, un acte pour amender le code criminel en ce qui concerne les chèques sans provision, l'amendement prévoit une peine de trois mois de prison ou une amende de \$100, pour le premier délit.

Le conseil du Board of Trade s'est réuni hier sous la présidence de M. Norman Dawes et a étudié et discuté assez longuement certains points de la législation fédérale.

En ce qui concerne le bill 43, un acte pour amender le code criminel en ce qui concerne les chèques sans provision, l'amendement prévoit une peine de trois mois de prison ou une amende de \$100, pour le premier délit.

Le conseil du Board of Trade s'est réuni hier sous la présidence de M. Norman Dawes et a étudié et discuté assez longuement certains points de la législation fédérale.

En ce qui concerne le bill 43, un acte pour amender le code criminel en ce qui concerne les chèques sans provision, l'amendement prévoit une peine de trois mois de prison ou une amende de \$100, pour le premier délit.

Le conseil du Board of Trade s'est réuni hier sous la présidence de M. Norman Dawes et a étudié et discuté assez longuement certains points de la législation fédérale.

En ce qui concerne le bill 43, un acte pour amender le code criminel en ce qui concerne les chèques sans provision, l'amendement prévoit une peine de trois mois de prison ou une amende de \$100, pour le premier délit.

Le conseil du Board of Trade s'est réuni hier sous la présidence de M. Norman Dawes et a étudié et discuté assez longuement certains points de la législation fédérale.

En ce qui concerne le bill 43, un acte pour amender le code criminel en ce qui concerne les chèques sans provision, l'amendement prévoit une peine de trois mois de prison ou une amende de \$100, pour le premier délit.

Le conseil du Board of Trade s'est réuni hier sous la présidence de M. Norman Dawes et a étudié et discuté assez longuement certains points de la législation fédérale.

En ce qui concerne le bill 43, un acte pour amender le code criminel en ce qui concerne les chèques sans provision, l'amendement prévoit une peine de trois mois de prison ou une amende de \$100, pour le premier délit.

Le conseil du Board of Trade s'est réuni hier sous la présidence de M. Norman Dawes et a étudié et discuté assez longuement certains points de la législation fédérale.

En ce qui concerne le bill 43, un acte pour amender le code criminel en ce qui concerne les chèques sans provision, l'amendement prévoit une peine de trois mois de prison ou une amende de \$100, pour le premier délit.

Les prix

L'indice des prix de gros, en France, s'est élevé de 492 à 494 en avril, contre 561 en 1930.

L'indice de la production a flechi de 133 à 132. En 1930, il était de 130. La baisse la plus sensible s'est produite dans la métallurgie, le papier, les autos et les miniers.

En Grande-Bretagne, l'indice des prix de gros a flechi de 105.9 à 105.7 en avril à rapprocher de 123.7 il y a un an.

LE MARCHÉ DES VIVRES

PRIX DE GROS A MONTREAL

Table of grain prices including Blé Northern No 2, Orge No 4, and Avoine No 3.

FARINES

(Prix au boisseau. Escompte de 10 sous le baril pour commandes au comptant.)

Table of flour prices for Première and Seconde patentes.

ENGRAIS

(Prix la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commandes au son.)

Table of fertilizer prices for Super phosphate and Gru rouge.

FOIN

(Prix à la tonne.)

Table of hay prices for Extra No 2 and No 3.

BEURRE

(Prix la livre au détailant.)

Table of butter prices for Crème et De crémierie.

FROMAGE

Table of cheese prices for Coloré.

OEUF

(Prix la douzaine aux détaillants.)

Table of egg prices for Spéciaux and Extras.

POMMES DE TERRE

Table of potato prices for Green Moutains and Nouvelles.

Cours des grains

Winnipeg Blé, mai 60 1-2; juillet 61 1-2.

Chicago Blé, mai 86; juillet 60 5-8.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, courtiers.

Table of stock prices for various companies like Air Reduction, Allied Chemical, and American Gas.

Le ciment

Le prix du ciment, qui a été à peu près maintenu au Canada, faute de concurrence suffisante, a de nouveau été baissé de 15 sous le baril.

Int. Petroleum

La production d'avril s'est établie à 2,099,230 barils, comparativement à 2,707,348 en mars et 2,031,378 en février.

Winnipeg Electric

Le bénéfice net du premier trimestre est de \$653,474 comparativement à \$748,474. En avril, les recettes ont flechi de près de \$5,000, mais par ailleurs, les dépenses ont été beaucoup moindres.

L'or

La province d'Ontario a produit \$9,998,570 d'or au cours du premier trimestre de 1931 à rapprocher de \$8,321,892 il y a un an.

Le nickel

La production du premier trimestre se chiffre par 23,594,279 livres comparativement à 30,677,899 en 1930 et 25,881,330 livres en 1929.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée (Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Table of stock market fluctuations for various companies like 5 Atibiti, 5 Alb. Grain, and 100 Asbestos Corp.

Sur le Curb

Table of Curb market prices for various stocks like Valeurs, Assoc. Oil & Gas, and Brit. Am. Oil.

Les ventes d'immeubles

COMPILATION D'ERNEST PITT & CIE. Au cours de la journée mardi, 37 ventes ont été enregistrées pour un montant total de \$280,596.90.

CERTIFICATS DE PRETS HYPOTHECAIRES

Le particulier disposant de ressources restreintes et voulant former un fonds de placement de tout repos peut parfaitement se conformer à la règle des meilleurs principes de placement en achetant nos Certificats de Prêts Hypothécaires.

Advertisement for La Corporation de Garantie de Titres et de Fiducie du Canada, 134 ouest, rue St-Jacques.

Advertisement for Conseil d'Administration, Société d'Administration et de Fiducie, 5 Est, rue Saint-Jacques.

Advertisement for Compagnie d'Assurance sur la Vie, NARCISSE DUCARME, PRESIDENT.

Real estate advertisements for various properties in Montreal, including Mont-Royal and St-Jacques.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Advertisement for Les Ingénieurs Associés, Ingénieurs Conseils, 10, St-Jacques ouest.

Advertisement for Raymond Beausoleil, I. C., Spécialité: COMBUSTION, 132, rue St-Jacques O., HA. 1841.

Advertisement for Encadreurs, Morency Frères, limitée, 458, St-Catherine E., HAR. 6891.

Advertisement for Ebénistes-Remboyeurs, Louis Pistono & Cie, 4240 RUT ST-DENIS.

Advertisement for Pharmacies, Assortiment - Qualité - Service Réels Prix Réduits.

Advertisement for Tentures, Maison Boyer, 5043-47 ST-DENIS.

Advertisement for Brevets d'Invention, INVENTIONS, BUREAU TECHNIQUE ALBERT FOURNIER.

Advertisement for Marques de Commerce, MARQUES DE COMMERCE, 1204, rue Université.

Advertisement for Reliure, RELIURE FRANÇAISE, 435, Laguchetière Est.

Advertisement for Bureaux, BUREAU: CHERRIER 3345, H.E. BOURASSA, LIMITEE.

Advertisement for Reliure, RELIURE FRANÇAISE, 435, Laguchetière Est.

Advertisement for Reliure, RELIURE FRANÇAISE, 435, Laguchetière Est.

Advertisement for Reliure, RELIURE FRANÇAISE, 435, Laguchetière Est.

Advertisement for Reliure, RELIURE FRANÇAISE, 435, Laguchetière Est.

Advertisement for Reliure, RELIURE FRANÇAISE, 435, Laguchetière Est.

Advertisement for Reliure, RELIURE FRANÇAISE, 435, Laguchetière Est.

Advertisement for Reliure, RELIURE FRANÇAISE, 435, Laguchetière Est.

LA VIE SPORTIVE

Le Montréal perd encore à la dernière

Les Royals ont fait un autre raffinement sensationnel dans la huitième manche de leur partie d'hier contre les Chats Noirs du Jersey-City. Ils ont égalisé le résultat en croisant le marbre quatre fois, mais ils ont quand même perdu la partie lorsque leurs adversaires ont compté dans la manche finale.

Les hommes du gérant Holly auraient mérité un meilleur sort, car ils ont frappé 15 fois la balle en lieu sûr alors que leurs lanceurs n'ont commis que dix coups sûrs. Deux erreurs de Gautreau ont cependant gâté leurs chances.

Cette victoire des Chats Noirs leur donne la série. Ils ont remporté trois victoires contre deux pour leurs adversaires. C'est la deuxième série que les Royals perdent depuis le commencement de la saison. Ils ont tout de même conservé la deuxième position, 1/2 partie en arrière du Newark qui n'a pas joué hier.

Si l'a commis deux erreurs au champ, Gautreau s'est couvert de gloire au bâton, car il a frappé cinq coups sûrs sur cinq apparitions au bâton, dont un deux-butts. Le coup sûr qu'il a frappé dans la dernière manche a fait compter deux points.

Le lanceur Claset a bien figuré au cours de la rencontre. Il n'a pas eu de ses coéquipiers tout le support qu'il était en droit d'en attendre. Jules Long, qui l'a remplacé, a lancé d'une façon parfaite et les spectateurs l'ont applaudi. D'autres ont même demandé à Holly de lui faire commencer une partie et de ne pas l'envoyer dans la boîte uniquement pour terminer des rencontres perdues.

Les Royals commencent aujourd'hui (si la température le permet, ce qui est douteux) une série de cinq parties avec les Bisons de Buffalo qu'on considère comme l'une des plus formidables équipes de la Ligue Internationale. Pomorski sera probablement appelé à lancer. Il a remporté cinq victoires à date et il n'a perdu qu'une partie.

Résultat détaillé: JERSEY CITY

Table with 2 columns: Player Name and Score. Rows include Clancy, West, Sheedy, Selkirk, Pittenger, Morrow, Smith, Walsh, Nikola, Andrews, Totaux, and a-a-couru pour Morrow à la 8e.

MONTREAL

Table with 2 columns: Player Name and Score. Rows include Gautreau, Gornan, Urbanski, Guiley, Conley, Head, Henry, Martin, Claset, Long, Perkins, b-Gaudette, Simmons, Buckalew, Totaux, a-Frappa pour Long à la 8e, b-Frappa pour Perkins à la 8e.

Résultat par manches: Jersey City 100100401 - 6

Montreal 000000140 - 5

Sommaire - Points comptés sur coups de West, Morrow, Toporec, Clancy, Gautreau 3, Martin 2; deux-butts: Gautreau, Henry, Martin, Morrow; sacrifices: Sheedy, Pittenger; double-jeux: Conley à Head; Urbanski à Gautreau à Henry, Selkirk à Clancy; laissés à sur les buts: Jersey City 7, Montreal 10; buts sur balles de Nikola 2, de Claset 1, de Andrews 1, de Simons 1, de Buckalew 1; retirés au bâton: par Claset 3, Nikola 2, Long 1, Buckalew 1, Andrews 1; coups sûrs sur balles de Nikola 14 en 7-2-3 manches, d'Andrews 1 en 1-3-3 manches, de Claset 9 en 6-2-3 manches, de Long 0 en 1-1-3 manche, de Simmons 0 en 0 manche (n'a lancé qu'un seul frappeur), de Buckalew 1 en 1 manche; lanceur gagnant Andrews, lanceur perdant, Simmons. Arbitres: Irwin et Chill. Temps 20 min.

AUTRES JOUTES

Reading, 010210003 - 7 15 1

Toronto, 100010003 - 3 11 2

Howard et Leggett; Barnes, Liebhardt et O'Neil.

Newark à Buffalo, remise, pluie.

Baltimore à Rochester, remise, pluie.

Où ils jouent aujourd'hui

LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo à Montréal.

Rochester à Toronto.

Reading à Baltimore.

Newark à Jersey City.

LIGUE NATIONALE

Chicago à Boston.

St-Louis à Brooklyn.

Cincinnati à New-York.

Pittsburgh à Philadelphie.

LIGUE AMERICAINE

Boston à St-Louis.

Philadelphie à Détroit.

New-York à Cleveland.

Washington à Chicago.

BASEBALL AU STADIUM

DEMAIN à 4 h. p.m. avec BUFFALO

152, rue Notre-Dame est, Montréal.

Monsieur, L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française a appris avec plaisir que vous vous étiez classé premier joueur de tennis du Canada, dans les récents tournois de Toronto.

Les jeunes Canadiens français ne peuvent qu'être fiers de voir un des leurs faire applaudir le drapeau de la race dans ce noble sport du tennis.

Nous comptons bien que dans les grands tournois qui se préparent, vous serez au premier plan et nous vous y souhaitons la place la plus brillante.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments dévoués.

Au nom du comité central de l'A.C.J.C., le chef du secrétariat général, (Signé) René-V. GRAVEL

Dunc Munro sera président du Montréal

Duncan Munro, ancien gérant et joueur du club de hockey des Maroons, vient d'être appelé à la présidence de l'équipe de crose professionnelle Montréal de la nouvelle Ligue Internationale. Les deux autres directeurs sont MM. Gordon Cushing et Thos Arnold, eux-mêmes, propriétaires de la franchise des Maroons.

La nomination du sympathique Munro à la présidence du club du gérant Paddy Brennan est très bien vue parmi les partisans du sport, ceux de nationalité anglaise en particulier. La popularité du royal joueur de défense est connue depuis 1925. Nullement gonflé de ses mérites, Munro saura bien se distinguer comme membre du bureau de direction de l'équipe anglaise.

A la récente réunion du Montréal, différentes questions de prime importance furent mises sur le tapis sans avoir été réglées d'une manière définitive. L'on peut être assuré, cependant, de l'enthousiasme de l'instructeur-gérant, Paddy Brennan, qui s'apprête à donner les premiers exercices d'entraînement à ses joueurs, à la fin de cette semaine. Paddy Brennan a toujours pris avec le sourire les mille et un ennuis sportifs. Il dit posséder actuellement une phalange de joueurs capables d'accomplir des performances remarquables au nouveau jeu de crose, dont on verra l'inauguration, au Forum, la seconde semaine de juin.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes disputées hier dans les séries des ligues majeures de baseball ont donné les résultats suivants: LIGUE AMERICAINE

Table with 2 columns: Location and Score. Rows include Boston, Saint-Louis, Gaston, Moore, Kline et Berry, Stewart et Farrell, Washington, Chicago, Jones et Spencer; Caraway et Tate.

Table with 2 columns: Location and Score. Rows include Philadelphie, Detroit, Grove et Cochrane; Uble et Hayworth.

Table with 2 columns: Location and Score. Rows include Cincinnati, New-York, Johnson, Eckert et Sukeforth; Berly et O'Farrell.

Table with 2 columns: Location and Score. Rows include Saint-Louis, Brooklyn, Johnson, South et Wilson; Luque, Heimach et Lopez.

Table with 2 columns: Location and Score. Rows include Boston, Smith et Hartnett; Frankhouse, McAfee, Cunningham et Spohrer, Cronin.

Table with 2 columns: Location and Score. Rows include Pittsburgh, Philadelphie, Prener, Spencer, Willoughby, Grant et Phillips; Bolen, Fallenstein, Shields et Davis.

Table with 2 columns: Location and Score. Rows include Kansas-City à Minneapolis, remise, pluie; Milwaukee à Saint-Paul, froid.

Table with 2 columns: Location and Score. Rows include Indianapolis, Louisville, Horne et Riddle; Deberry, Tincup, Weiland et Thompson, Shea.

Braves All Stars vs La Salle

La foule qui a été témoin de la tenue sensationnelle des protégés du gérant Lacombe, dimanche dernier, sera encore témoin d'un duel de grande importance dimanche prochain alors que les hommes de Lucien Chartré viendront rendre visite à La Salle sur son terrain, à Maisonville. Inutile de commenter la valeur des visiteurs et leurs récentes victoires aux dépens du Parc Champlain et du Granby prouvent assez clairement la lutte qui se fera entre ces deux équipes.

Arthur Giroux et Brouillard composeront en toute probabilité la batterie des visiteurs, tandis que le gérant Lacombe fera son choix entre Roger Lacombe, Carbonneau, Neron et Carbonneau. La rencontre commencera à 2 h. 30.

Le stade du La Salle est situé à l'angle des rues Rouen et Sétourné et possède de magnifiques estrades couvertes et la direction qui se dépense pour fournir aux spectateurs les plus belles rencontres de la métropole, anticipe une foule record pour cette joute. Jimmy Doyle, un des arbitres les plus compétents de la province, sera encore en charge de la rencontre.

Félicitations à Marcel Rainville

Le comité central de l'A.C.J.C. a fait parvenir la lettre suivante à M. Marcel Rainville, membre de l'équipe canadienne de la coupe Davis:

M. Marcel Rainville, 152, rue Notre-Dame est, Montréal.

Monsieur, L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française a appris avec plaisir que vous vous étiez classé premier joueur de tennis du Canada, dans les récents tournois de Toronto.

Les jeunes Canadiens français ne peuvent qu'être fiers de voir un des leurs faire applaudir le drapeau de la race dans ce noble sport du tennis.

Nous comptons bien que dans les grands tournois qui se préparent, vous serez au premier plan et nous vous y souhaitons la place la plus brillante.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments dévoués.

Au nom du comité central de l'A.C.J.C., le chef du secrétariat général, (Signé) René-V. GRAVEL

152, rue Notre-Dame est, Montréal.

Monsieur, L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française a appris avec plaisir que vous vous étiez classé premier joueur de tennis du Canada, dans les récents tournois de Toronto.

Les jeunes Canadiens français ne peuvent qu'être fiers de voir un des leurs faire applaudir le drapeau de la race dans ce noble sport du tennis.

Nous comptons bien que dans les grands tournois qui se préparent, vous serez au premier plan et nous vous y souhaitons la place la plus brillante.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments dévoués.

Des lutteurs rapides et scientifiques

Deux brillants lutteurs, le comte Zarynoff et Cyclone Reese, seront aux prises dans la finale au programme de lundi soir prochain, à l'arena Mont-Royal. Tous deux sont à l'égal et avantageusement connus à Montréal où ils ont livré des combats fort contestés l'année dernière. Zarynoff a fait une couple d'apparitions ici cette année et en chaque occasion, il s'est couvert de gloire par son agilité extraordinaire et son endurance.

Cyclone Reese, qui est venu dans la métropole canadienne bien avant Zarynoff, était considéré à ses débuts comme le lutteur le plus agile qu'on avait encore vu. On se demande encore s'il ne pourrait pas tenir tête au Russe même dans ce département.

Les amateurs locaux ont encore présents à la mémoire les combats livrés par Reese l'année dernière à Abie Kaplan. L'Allemand avait alors émerveillé l'assistance par ses exploits et ses culbutes véritablement acrobatiques. Couché au matelas, il avait un tour tout à fait spécial pour se tirer de certaines prises en sautant sur une épaule. Ses ciseaux de corps à la volée étaient tout simplement étonnants d'adresse et de précision.

C'est ce lutteur sensationnel que le comte Zarynoff rencontrera dans la finale de 2 dans 3, à finir, lundi soir. Les connaisseurs peuvent compter sur un combat exceptionnellement rapide car ces deux lutteurs tiendront à démontrer leur supériorité dans un genre où ils sont tous les deux fort habiles.

André Adorée, dont le nom véritable est Al Baffert, reviendra au programme pour la première fois à Montréal cette année. On se souvient qu'il avait fait excellente figure en plus d'une circonstance ici même l'an dernier. A Toronto, Baffert était l'un des lutteurs les plus aimés du public. Il y avait remporté d'étonnantes victoires.

Depuis qu'il lutte dans l'est, Adorée a fait d'énormes progrès. Il était agressif et habile autrefois. Il était davantage aujourd'hui qu'il a fait de nombreux combats avec des hommes de sa taille. C'est le gros Américain Alec Anderson qu'on lui a choisi comme adversaire. Pour manier un tel poids (Anderson pèse plus de 230 livres) Adorée devra avoir recours à toute sa force. C'est une autre rencontre qui ne sera pas dépourvue d'intérêt.

Raoul Simon se perfectionne chaque semaine. Aussi lui a-t-on choisi un meilleur adversaire en la personne de John Grandovitch, pour une rencontre de 45 minutes. Le Français, sans avoir l'agilité de De la France, est mieux bâti que lui et beaucoup plus fort. Il sait se servir à merveille de ses 236 livres de poids et dès qu'il aura acquis un peu plus d'expérience, les promoteurs n'hésiteront pas à l'opposer aux premiers lutteurs au monde.

Jim Maloney, le géant irlandais, sera opposé à Joe DeVito, l'italien qui avait fait une si belle impression à Montréal lors de ses débuts l'an dernier. Maloney est bien connu et sa présence dans l'arena est une garantie d'intérêt pour le combat auquel il prend part.

Paul Gaudette, qui a émerveillé les amateurs lundi dernier en remportant la victoire sur Ted Bell, sera encore au programme. Paul Lebrun, le lutteur suisse, lui fera face cette fois-ci. Le jeune Gaudette aura devant lui un adversaire d'expérience mais il compte bien faire aussi belle figure que la dernière fois. Comme tous deux sont rapides et agressifs, il y aura de l'action.

Avec ces cinq rencontres au programme, les promoteurs sont assurés de remporter un vi succès pour cette soirée de lundi prochain.

Les coups de circuit

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Arlet, Phillies; Pickering, Red Sox; Hartnett, Cubs; Spender, Senators; Regan, Pirates; Terry, Giants; Foss, Athletics; Miller, Athletics.

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Arlet, Phillies; Klein, Phillies; Simmons, Athletics; Gehrig, Yankees; Hornsby, Cubs; Bluege, Senators.

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Total Par Ligue, Ligue Américaine, Ligue Nationale.

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include G. A. B. R. H. P. C., Simmons, Ath., Fothergill, W.S., Ruth, Yankees, Roettger, Reds, Arlett, Phil., Hornsby, Cubs.

Premier match de la coupe Davis

Le tirage auquel on a procédé hier matin pour choisir les adversaires au premier match de la coupe Davis, qui a eu lieu hier après-midi au club Mont-Royal, a donné le résultat suivant: Première rencontre: Dr Jack Wright, Canada, et Frank Shields, Etats-Unis.

Deuxième rencontre: Marcel Rainville, Canada, et Sydney B. Wood, Etats-Unis.

Pete Sanstol bat Archie Bell et est proclamé champion du monde de la catégorie des poids coq

Le petit Norvégien a eu l'avantage dans six des dix rondes contre son adversaire - Une bataille rapide et scientifique - Défis au vainqueur par Brostot et Giroux-Bernard gagne par knockout - Les autres combats à l'affiche

(Par X.-E. NARBONNE) Les amateurs qui ont assisté à la séance de boxe organisée par le promoteur Armand Vincent, ont été témoins d'un véritable régal sportif car les rencontres à l'affiche ont été des plus intéressantes et les boxeurs aux prises étaient fort bien balancés. Près de huit mille personnes ont envahi le Forum, hier soir, pour voir se disputer le championnat mondial des poids coq et tous les spectateurs ont été unanimes à déclarer que c'était la plus belle séance encore organisée à Montréal depuis de nombreuses années.

Le combat principal alignait Pete Sanstol et Archie Bell, qui se disputaient le championnat de la catégorie des poids coq, et le petit Norvégien a obtenu la décision unanime des juges dans cette bataille de dix rondes et après que le maître de cérémonie eut levé le bras du protégé de Raoul Gaudout en signe de victoire, le président de la Commission Athlétique de Montréal proclama Sanstol champion du monde. Les amis et admirateurs du Norvégien hisseront le vainqueur sur leurs épaules et le porteront en triomphe jusqu'à sa loge pendant que l'assistance l'applaudissait frénétiquement.

Sanstol a bien mérité la victoire contre son rival de Brooklyn; d'ailleurs, la décision des juges fut très populaire et ne souleva aucune protestation, si ce n'est du côté du gérant de l'Américain.

Pete Sanstol a eu l'avantage sur son adversaire dans au moins six rondes tandis que Bell fut légèrement le dessus dans la première. Les honneurs furent également partagés dans trois autres reprises. Sanstol était en excellente forme, hier soir, et après avoir étudié son rival dans la ronde initiale, il se mit résolument à l'oeuvre à la deuxième et réussit à porter le plus grand nombre de coups, si bien qu'à la huitième ronde il devenait évident que le Norvégien ne pouvait perdre la décision à moins d'être mis hors de combat. Pete fut constamment à l'attaque et sans jamais se relâcher un instant, il réussit cependant à porter de solides coups à la tête et au corps de l'Américain.

Le nouveau champion s'est battu prudemment hier soir. Connaissant la valeur de son rival il ne pécha aucunement par excès de confiance et ne fit jamais aucune ouverture. Après avoir pris un avantage assez considérable il réussit à tenter un effort afin de pouvoir coucher Bell mais l'endurance de celui-ci lui permit de résister à tous les coups et lorsque le combat prit fin les deux hommes paraissaient encore assez frais.

Sanstol a bien mérité le verdict aux points et il doit être reconnu comme le meilleur homme de son poids. Reste à savoir maintenant si les commissions athlétiques des Etats-Unis le reconnaîtront comme tel.

Toutes les associations sportives, amateurs comme professionnelles, seront représentées, de sorte que le Viger sera le rendez-vous des sportsmen. Ce sera une fête intime et on s'y amusera bien.

Le banquet sera présidé par son Honneur le Maire Camillien Houde. Tous les camarades du Dr Gaston Demers, à l'hôtel de ville, seront aussi présents.

Un banquet au Dr Gaston Demers

Ce soir les amis du docteur Gaston Demers, président de la Commission Athlétique de la Cité de Montréal, lui offriront un banquet à l'hôtel Place Viger. Cette fête marquera le premier anniversaire de sa nomination à la tête de la commission.

Toutes les associations sportives, amateurs comme professionnelles, seront représentées, de sorte que le Viger sera le rendez-vous des sportsmen. Ce sera une fête intime et on s'y amusera bien.

Le banquet sera présidé par son Honneur le Maire Camillien Houde. Tous les camarades du Dr Gaston Demers, à l'hôtel de ville, seront aussi présents.

Souper aux journalistes

L'Association indépendante des gérants de Baseball de Montréal n'entend pas être taxée d'ingratitude et ses directeurs viennent de jeter les bases d'un grand souper intime qui sera donné sous forme de banquet à tous les représentants de journaux anglais et français de Montréal, à l'hôtel Place Viger, mardi soir prochain, le 26 mai.

L'Association indépendante vient de commencer sa quatrième année d'existence et dans ce court laps de temps, elle est devenue une organisation sérieuse et très solide qui fait l'admiration de tous les sportsmen de Montréal et elle comprend ce soir-là, plusieurs autres figures marquantes dans le sport seront également présentes et porte-

ront la parole. Les directeurs de l'Association indépendante profiteront de l'occasion pour faire connaître aux journalistes, les vues et les projets d'avenir de leur belle organisation qui est renommée maintenant dans les quatre coins de la province. Plusieurs musiciens et chanteurs feront les frais des divertissements et nous sommes assurés que tout le monde s'amusera ferme. Tous les représentants des clubs qui veulent se procurer des billets devront se mettre en communication immédiatement avec M. Georges Lacombe, trésorier, afin de réserver leur couvert.

L'anglais n'a plus de force dans ses jambes et le boxeur plus scientifique qu'avant, mais, cependant, il faut reconnaître que le protégé de Jimmy McKimie est encore courageux, et qu'il possède un beau jeu de tête.

Leibovitz a fait des progrès sensibles et, à moins d'accident, il parviendra au sommet de l'échelle. Il boxe bien et frappe fort. De plus, il calcule bien ses distances et est un rude encaisseur.

Leibovitz a fait des progrès sensibles et, à moins d'accident, il parviendra au sommet de l'échelle. Il boxe bien et frappe fort. De plus, il calcule bien ses distances et est un rude encaisseur.

Leibovitz a fait des progrès sensibles et, à moins d'accident, il parviendra au sommet de l'échelle. Il boxe bien et frappe fort. De plus, il calcule bien ses distances et est un rude encaisseur.

Leibovitz a fait des progrès sensibles et, à moins d'accident, il parviendra au sommet de l'échelle. Il boxe bien et frappe fort. De plus, il calcule bien ses distances et est un rude encaisseur.

Leibovitz a fait des progrès sensibles et, à moins d'accident, il parviendra au sommet de l'échelle. Il boxe bien et frappe fort. De plus, il calcule bien ses distances et est un rude encaisseur.

Leibovitz a fait des progrès sensibles et, à moins d'accident, il parviendra au sommet de l'échelle. Il boxe bien et frappe fort. De plus, il calcule bien ses distances et est un rude encaisseur.

Leibovitz a fait des progrès sensibles et, à moins d'accident, il parviendra au sommet de l'échelle. Il boxe bien et frappe fort. De plus, il calcule bien ses distances et est un rude encaisseur.

Leibovitz a fait des progrès sensibles et, à moins d'accident, il parviendra au sommet de l'échelle. Il boxe bien et frappe fort. De plus, il calcule bien ses distances et est un rude encaisseur.

Leibovitz a fait des progrès sensibles et, à moins d'accident, il parviendra au sommet de l'échelle. Il boxe bien et frappe fort. De plus, il calcule bien ses distances et est un rude encaisseur.

Leibovitz a fait des progrès sensibles et, à moins d'accident, il parviendra au sommet de l'échelle. Il boxe bien et frappe fort. De plus, il calcule bien ses distances et est un rude encaisseur.

Leibovitz a fait des progrès sensibles et, à moins d'accident, il parviendra au sommet de l'échelle. Il boxe bien et frappe fort. De plus, il calcule bien ses distances et est un rude encaisseur.

Leibovitz a fait des progrès sensibles et, à moins d'accident, il parviendra au sommet de l'échelle. Il boxe bien et frappe fort. De plus, il calcule bien ses distances et est un rude encaisseur.

Leibovitz a fait des progrès sensibles et, à moins d'accident, il parviendra au sommet de l'échelle. Il boxe bien et frappe fort. De plus, il calcule bien ses distances et est un rude encaisseur.

Leibovitz a fait des progrès sensibles et, à moins d'accident, il parviendra au sommet de l'échelle. Il boxe bien et frappe fort. De plus, il calcule bien ses distances et est un rude encaisseur.

Leibovitz a fait des progrès sensibles et, à moins d'accident, il parviendra au sommet de l'échelle. Il boxe bien et frappe fort. De plus, il calcule bien ses distances et est un rude encaisseur.

Leibovitz a fait des progrès sensibles et, à moins d'accident, il parviendra au sommet de l'échelle. Il boxe bien et frappe fort. De plus, il calcule bien ses distances et est un rude encaisseur.

Leibovitz a fait des progrès sensibles et, à moins d'accident, il parviendra au sommet de l'échelle. Il boxe bien et frappe fort. De plus, il calcule bien ses distances et est un rude encaisseur.

Leibovitz a fait des progrès sensibles et, à moins d'accident, il parviendra au sommet de l'échelle. Il boxe bien et frappe fort. De plus, il calcule bien ses distances et est un rude encaisseur.

Leibovitz a fait des progrès sensibles et, à moins d'accident, il parviendra au sommet de l'échelle. Il boxe bien et frappe fort. De plus, il calcule bien ses distances et est un rude encaisseur.

Leibovitz a fait des progrès sensibles et, à moins d'accident, il parviendra au sommet de l'échelle. Il boxe bien et frappe fort. De plus, il calcule bien ses distances et est un rude encaisseur.

Leibovitz a fait des progrès sensibles et, à moins d'accident, il parviendra au sommet de l'échelle. Il boxe bien et frappe fort. De plus, il calcule bien ses distances et est un rude encaisseur.

Leibovitz a fait des progrès sensibles et, à moins d'accident, il parviendra au sommet de l'échelle. Il boxe bien et frappe fort. De plus, il calcule bien ses distances et est un rude encaisseur.

Leibovitz a fait des progrès sensibles et, à moins d'accident, il parviendra au sommet de l'échelle. Il boxe bien et frappe fort. De plus, il calcule bien ses distances et est un rude encaisseur.

Le baseball au Parc LaFontaine

Après le succès sans précédent que la Ligue Starr a remporté dimanche dernier, elle peut assurément compter sur le vif sympathie du public amateur car, de l'avis unanime des connaisseurs, la joute inaugurale St-Eusèbe-Barsalou fut l'une des plus intéressantes et des plus vivement contestées encore vues chez les amateurs.

Il faut espérer que le public saura reconnaître d'une manière plus généreuse qu'il l'a fait dimanche dernier, les efforts que la direction fait pour lui assurer du jeu de haute qualité. Nous invitons donc le public à se montrer plus généreux avec collectes qui se feront chaque dimanche en faveur des clubs afin de leur permettre de subsister et de rencontrer la concurrence d'autres organisations à la recherche de bons joueurs.

Sans l'appui du public, la qualité du jeu n'aurait pas été ce qu'elle était il y a deux ans et il sera le premier à en souffrir.

A la séance d'ouverture et à cause de ses retards qu'occasionnent les cérémonies inaugurales, la Ligue avait jugé sage de ne donner qu'une seule partie, mais dimanche prochain elle débitera avec un magnifique programme double et il en sera ainsi chaque dimanche de la saison, comme l'an dernier.

Dans la première joute, les Millionnaires s'attaqueront au St-Jean-Berchmans et dans la deuxième, la section juvénile de la Ligue, inaugurer sa saison avec une joute qui mettra aux prises le Patenaude Apts contre le Perrault Taxis, deux finalistes de l'an dernier (Jos. Martin Lée et le Restaurant Duboué).

On nous apprend que les Millionnaires se rendront au parc en grande pompe et qu'ils seront accompagnés d'une fanfare. Avec de tels préparatifs, l'on peut compter que le gérant Vogin fera l'impossible pour offrir une première victoire à ses nombreux partisans. Afin de se l'assurer, on se servira du fameux lanceur de Sorel.

Naturellement, le St-Jean-Berchmans sera là pour veiller au grain et ceux qui connaissent le gérant Comtois savent qu'il a plusieurs trucs stratégiques dans son sac. Le vétéran Miron sera à son poste comme receveur mais le gérant n'a pas encore décidé lequel de ses lanceurs il enverra dans la boîte. Les deux clubs juvéniles seront également une forte attraction en finale car ils sont des mixtes balancés pour se livrer une lutte serrée.

Le classement des équipes

Table with 3 columns: Team, Gagné, Perdu, Perc. Rows include Newark, Montreal, Baltimore, Buffalo, Toronto, Rochester, Jersey City, Reading.

Table with 3 columns: Team, Gagné, Perdu, Perc. Rows include Philadelphie, New-York, Washington, Detroit, Chicago, Cleveland, Boston, St-Louis.

Table with 3 columns: Team, Gagné, Perdu, Perc. Rows include St-Louis, New-York, Boston, Chicago, Cleveland, Boston, St-Louis.

Table with 3 columns: Team, Gagné, Perdu, Perc. Rows include St-Louis, New-York, Boston, Chicago, Cleveland, Boston, St-Louis.

Table with 3 columns: Team, Gagné, Perdu, Perc. Rows include St-Louis, New-York, Boston, Chicago, Cleveland, Boston, St-Louis.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT No 20883

L. Fournier et al. demandeur, vs T. Champagne, défendeur. 30ème jour de mai 1931, à 10 heures de l'avant-midi au domicile dudit défendeur, au no 163-2 rue Leclaire, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un aménagement de Chesterfield et meubles de ménage.

Conditions: ARGENT COMPTANT. Léo MIGNER, H.C.S. - Montréal, 21 mai 1931.

Province de Québec COUR SUPERIEURE District de Montréal No C-86003

A. Puyot demandeur, vs A.-S. Wade, défendeur. 30ème jour de mai 1931, à 11 heures de l'avant-midi au domicile dudit défendeur, au no 356 boulevard Saint-Jovès ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage, etc.

La conférence sur le blé

Divergences de vues — L'opposition américaine — La Russie du côté de la Pologne

Londres, 21 (S. P. C.). — Des divergences de vues se manifestent à la conférence des pays exportateurs de blé. La délégation des États-Unis persiste dans son opposition aux projets d'organisation internationale de la vente du blé, de systèmes de coefficients d'exportation de cette céréale et persiste à préconiser la limitation des emblavures comme moyen de résoudre le problème du blé. D'autre part, la délégation soviétique s'est jointe aux délégations polonaise et roumaines pour proposer un coefficient d'exportation. Mais la délégation soviétique est, assure-t-on, sur le point de proposer un nouvel élément qui soulèvera de l'opposition.

La délégation polonaise a proposé des coefficients d'exportation du blé, mais sans indiquer de base pour l'établissement des coefficients. La délégation soviétique a demandé que la moyenne des exportations de blé des cinq années qui ont précédé la guerre servent de base pour la fixation des coefficients de chaque pays. Une telle base favoriserait l'Union soviétique, mais aucunement les pays qui, comme le Canada, ont développé leurs exportations de blé depuis la guerre.

Les Soviets sont prêts, comme les délégués des États-Unis, à conclure une entente contre le dumping, mais ils ne veulent pas du tout la limitation des emblavures. Ils rappellent qu'avant la guerre, leur pays était au premier rang des pays exportateurs de blé et ils affirment qu'ils ont droit de reprendre ce rang.

La conférence a proprement parler le siège pas aujourd'hui. Ce sont les comités qui travaillent. Les comités étudient les diverses propositions. On sait que le Canada et l'Argentine n'ont jusqu'à présent proposé aucun plan.

Les bonnes routes

L'APPUI FINANCIER D'OTTAWA — LES PASSAGES A NIVEAU — CODE DE CIRCULATION UNIFORME

Ottawa, 21. — Au cours de la conférence tenue ici hier sous les auspices de l'Association des Bonnes Routes, on a adopté une résolution demandant aux gouvernements fédéraux leur appui financier pour la construction des bonnes routes dans le Dominion. Les délégués ont rappelé que le gouvernement fédéral avait fourni une somme de \$20,000,000 en 1919 pour l'entretien des bonnes routes lorsqu'on a soulevé la question de constitutionnalité de l'octroi accordé.

On a ajouté à la résolution une clause demandant au gouvernement de ne pas accorder d'octrois pour des travaux déterminés mais de laisser aux gouvernements le soin de dépenser cet argent de la façon qu'ils l'entendraient.

Les délégués ont commenté favorablement la loi des responsabilités financières telle qu'adoptée dans les statuts de l'Ontario l'année dernière et ils ont recommandé qu'une semblable loi soit adoptée par les autres provinces. Cette loi oblige la partie responsable dans un accident à se munir d'assurances pour pouvoir obtenir sa licence lorsqu'elle n'a pas été capable de payer les dommages causés par elle.

Dans une autre résolution, le comité a demandé au gouvernement fédéral d'augmenter de \$200,000 à \$500,000 l'octroi aux provinces pour la disparition des traverses à niveau.

On a approuvé un code de circulation uniforme pour toutes les provinces. Un comité spécial avait été chargé, à la suite de la conférence de l'année, d'étudier cette question. Il s'est prononcé en faveur d'un tel code. On l'a chargé de le préparer. Une quarantaine de délégués assistent à cette conférence qui durera toute la journée demain.

Les libéraux et la Commission du tarif

Ottawa, 21. — Au cours d'un caucus général, hier, les députés libéraux ont décidé de s'opposer au bill du gouvernement pour l'établissement d'une nouvelle commission parce qu'ils considèrent que la décision du gouvernement conservateur est comme une approbation de l'ancienne commission du tarif.

Les libéraux vont cependant s'opposer à ce que les membres de la nouvelle commission du tarif soient nommés par dix ans, parce que cela pourrait être un inconvénient pour un nouveau gouvernement. Autrement dit, les libéraux escomptent qu'avant dix ans, ils auront repris le pouvoir et ils ne tiennent pas à l'embaras d'une commission du tarif nommée par un gouvernement conservateur.

Ce qu'a reçu M. Rhodes

Ottawa, 21. — En réponse à une interpellation de M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata, le gouvernement vient d'apprendre à la Chambre des communes, que M. E. N. Rhodes, pendant les cinq années qu'il a été président de la Chambre des communes, a touché une somme de \$71,368.27.

Indemnité sessionnelle, \$20,500; honoraires de présidence, \$23,938.16; dépenses contingentes, \$2,147.22; indemnité de logement, \$15,710.48; salaires des serviteurs, \$6,884.00; entretien d'un auto (taxis), \$1,998.50; téléphone et télégraphe, \$199.91.

M. Rhodes a loué une maison du ministère des travaux publics à \$11,000 par année, plus la taxe d'eau du 1er juin 1919 au 1er juin 1923 et à \$2,000 par année plus la taxe d'eau du 1er juin 1923 au 1er juin 1925.

L'affaire de la "Beauharnois"

Une déclaration du sénateur McDougald en réponse aux accusations de M. Gardiner

Ottawa, 21. — A l'ouverture de la séance du Sénat, hier, le sénateur McDougald a fait la déclaration qui suit au sujet des affirmations prononcées par M. Robert Gardiner, aux Communes.

"Je crois devoir m'expliquer sur un fait personnel. Si l'on croit les journaux de ce matin, on a attaqué, dans un autre endroit, mon honneur et mon intégrité. Tout de suite, je signale une déclaration que je faisais dans cette enceinte en avril 1928, au sujet de la question si débattue de mes relations avec la Beauharnois Power Company. Des articles de journaux m'attaquaient, ainsi que d'autres membres de la commission consultative nationale chargée d'étudier la question de la canalisation du Saint-Laurent, insinuant que nos décisions et nos avis étaient influencés par l'intérêt personnel que nous avions dans l'aménagement de l'énergie électrique du Saint-Laurent. J'ai alors dit, au Sénat, que je n'avais aucun intérêt dans la Beauharnois Power Company ou dans le syndicat. C'était absolument vrai et exact. J'ajoute qu'on m'avait souvent invité à devenir membre du syndicat, mais j'ai toujours refusé. Après mon discours, on me demanda encore, et je fis examiner l'affaire sous tous ses aspects. Quand je fus convaincu que l'entreprise n'avait rien de répréhensible, qu'en ma qualité de membre du Sénat, d'homme d'affaires et de citoyen canadien, je pouvais participer à l'affaire au moyen de mon argent, je consentis à le faire. Six mois plus tard environ, en octobre 1928, je devins membre du syndicat de la Beauharnois. J'assume la Chambre et le pays que je ne songeais ni à la politique ni au parti en devenant membre de ce syndicat, et que je me suis guidé seulement sur mon sens des affaires.

"Quand le syndicat a été dissous, j'ai, comme les autres membres du syndicat, reçu des actions ordinaires de la nouvelle compagnie et une certaine somme. J'ajoute que j'avais participé au fonds du syndicat dans la même proportion, exactement, que les autres membres et que, à la dissolution du syndicat, j'ai reçu ma part des actions ordinaires et de l'argent distribué, de la même manière que tout autre membre du syndicat.

"Je n'ai pas à m'excuser d'avoir accepté la présidence de la compagnie de Beauharnois. J'ajoute qu'on doit féliciter plutôt que condamner, les hommes qui ont eu l'esprit d'entreprise et le courage voulus pour entreprendre d'établir ce grand canal, qui promet de procurer tant d'avantages."

M. Casgrain: Très bien!
M. McDougald: "A l'heure actuelle, la Beauharnois Power Company emploie 3,000 hommes sur ses chantiers. Elle emploie 3,000 ouvriers dans les usines à fabriquer des accessoires. Elle a donc 6,000 hommes à son emploi et si l'on multiplie ce chiffre par cinq, lequel représente la moyenne des membres des familles d'ouvriers, on voit que 30,000 personnes reçoivent leur pain quotidien des travaux de la Beauharnois Power Company. "Inutile de rappeler aux membres du Sénat qu'une entreprise si considérable doit nécessairement être le sujet de certaines critiques. Mais je puis vous assurer qu'avant d'émettre pour 30 millions de dollars d'obligations avant que ne soient achetés de la Beauharnois Power Company des banquiers qui ont entrepris de les placer, ceux-ci ont fait examiner tous les aspects de l'affaire par les meilleurs avocats du pays. Qu'il me suffise de citer le nom de quelques-uns de ces avocats qui ont examiné la légitimité de l'entreprise, pour que mes collègues soient assurés que le projet a été étudié le mieux possible au point de vue juridique et au point de vue financier.

"La société légale Lash, Anglin et Cassels représentait la Dominion Securities Company, qui appuyait le projet. A Montréal, M. Aimé Geoffrion, connu dans toutes les parties du Canada comme étant l'un des meilleurs avocats, était le conseiller juridique de la compagnie; Brown, Montgomery et McMichael, agissant à titre de conseillers juridiques de Holt, Gundy and Company, et la société légale Meredith, Holden et Ewart remplissaient les mêmes fonctions pour le compte de Newman, Sweeney and Co.

"La Banque de Montréal, la Banque Royale, la Banque Canadienne du Commerce se sont jointes aux courtiers pour soustraire l'émission. On sait qu'elles ne s'occuperaient pas d'une affaire aussi considérable sans l'étudier minutieusement et en examinant tous les aspects. On a aussi affirmé que j'ai réalisé 30 millions de dollars dans cette affaire. C'est tellement ridicule que je crois à peine utile de relever cette parole. Si l'on songe que les actions de la Beauharnois Power se vendent maintenant \$6 chacune, à la Bourse, on voit quelle erreur a été commise.

"Je prie mes honorables collègues d'accepter ma parole quand je leur assure que j'ai dit la vérité et seulement la vérité, quand j'ai fait ma déclaration en cette enceinte. La Chambre des Communes va former un comité pour examiner toute l'affaire de la Beauharnois Power et j'ai confiance qu'on y fera la lumière complète, de façon à satisfaire les deux Chambres et les pays en général."

Après cette déclaration, le sénateur Béique note que le Sénat n'a pas de légiste, il croit qu'on devrait nommer un et que le Sénat devrait avoir un légiste distinct de celui des Communes.

Les Fils natis du Canada

M. Asselineau Bienvenu le 13^e des Fils Natis du Canada tiendra une assemblée, le soir, à 8 heures 15, au no 4243 rue St-Jacques.

La pension de M. Crépeau

L'ancien directeur des services municipaux réclame une pension annuelle de \$7,500 à la ville de Montréal

M. Jules Crépeau, ancien directeur des services municipaux, vient d'intenter une poursuite contre la cité de Montréal, pour se faire payer une pension annuelle de \$7,500. L'action a été prise par Me A. H. Tanner, après l'expiration d'un protêt servi à la ville la semaine dernière.

M. Crépeau déclare que le conseil a accepté sa démission basée sur la lettre suivante adressée au maire de Montréal:

"Pour faire suite aux conversations que nous avons eues ensemble relativement à ma démission comme directeur des services municipaux, je comprends que le conseil est disposé à m'accorder six mois de salaire et à ne pas s'opposer à ce qu'une pension me soit votée, basée sur l'article 477 de la charte.

"Si tel est le désir du conseil, je consens, à ces conditions, à donner ma démission.

"J'ajouterais que je serai à la disposition des autorités municipales en tout temps pour les aider dans toute question ou mes services pourraient être de quelque utilité aux citoyens de Montréal.

"Croyez-moi,
"Votre bien dévoué,
"J. CREPEAU,
"directeur des services."

Le 29 septembre 1930, le conseil votait, en effet, la motion suivante, présentée par M. J. M. Savignac, appuyée par M. Lamarre:

"Que la démission de monsieur Jules Crépeau, directeur des services, soit acceptée aux conditions mentionnées dans sa lettre en date du 23 septembre courant, présentement devant le conseil; que, en considération des services que ledit monsieur Crépeau a rendus à la ville pendant de nombreuses années, une indemnité, représentant son salaire pendant 6 mois lui soit accordée; que le comité exécutif soit prié d'effectuer le paiement de cette indemnité et que ladite lettre de monsieur Crépeau soit déposée aux archives."

Le vote a été pris sur cette motion qui a été adoptée par 21 voix contre 8.

M. Crépeau prétend que l'acceptation de cette lettre de démission constitue un contrat qui lie les deux parties.

Le demandeur reconnaît qu'à ce moment on n'avait pas le droit d'accorder la pension prévue par le 4ème alinéa de l'article 477 de la Charte.

Mais la Législature, de Québec, a, par la suite, adopté un bill à Québec, pour autoriser la cité de Montréal à payer une pension à M. Crépeau, en vertu de l'article 477. Cette loi n'oblige pas toutefois la ville à l'accorder en vertu de l'autorité législative, mais lui donne la permission de le faire.

M. Crépeau réclame des arriérés de \$4,687.50 et une pension bimensuelle de \$312.50.

L'élection d'Yamaska

LA DEFENSE FAIT ENTENDRE SON PREMIER TEMOIN

Sorel, 21. — La longue liste des témoins appelés par Napoléon Veilleux, le requérant dans la cause en annulation d'élection d'Aimé Boucher, député fédéral d'Yamaska, est enfin épuisée: le dernier de ces témoins, Gilbert Ally, a été entendu hier après-midi. Ally a déclaré qu'il avait obtenu un emploi de peintre au port de Sorel par l'intermédiaire d'Aimé Boucher en échange de son vote. L'emploi lui avait été promis trois jours avant les élections et il l'a obtenu trois jours après.

La défense a présenté alors son premier témoin, mais le procureur du requérant, M. Aimé Chassé, a aussi soulevé une objection à l'effet que le tribunal n'entend pas le témoignage du candidat défait, Paul Comtois, ni d'aucun autre témoin qui voudrait prouver que Comtois s'est rendu coupable de manœuvres frauduleuses au cours de la campagne électorale. La défense n'a pas donné avis à Comtois personnellement de cette intention, soumet M. Chassé, et l'avis a été signifié après l'expiration des délais légaux. MM. les juges Coderre et Denis ont pris l'objection en délibéré.

Petite vie des saints

21 mai: LE BIENHEUREUX ANDRE BOBOLA, martyr.

André Bobola était Polonais. Il naquit dans le Palatinat de Sandmierz en 1591. Entré dans la Compagnie de Jésus, professeur d'abord puis missionnaire en Lithuanie, partout et en toutes choses il apparaissait comme l'apôtre accompli.

L'action apostolique d'André Bobola se développait dans un pays infesté par les schismatiques. C'est au milieu des dangers de mort, de la mort la plus affreuse, qu'il prêchait la vraie foi. Un jour, il tomba aux mains d'une bande de cosaques schismatiques. Ces gens lui proposèrent d'abjurer la religion chrétienne. A la réponse indignée d'André, ils se saisirent de sa personne, lui arrachèrent ses vêtements, l'attachèrent à un arbre et le déchirèrent de coups. Alors ils le conduisirent à Janovia et tandis qu'ils allaient, les deux soldats entre lesquels André marchait se faisaient un jeu cruel de lui taillander le dos de leurs hachettes.

Arrivés en cette ville, ils lui arrachèrent la peau de la tête, des mains, de la poitrine, le brûlèrent par tout le corps avec une torche résineuse, lui coupèrent les lèvres, le nez, la langue, lui crevèrent un oeil, et enfin, l'achèvement à coups de hache. Parmi ces affreux tourments, comme Jésus, le noble martyr pria pour ses bourreaux. André Bobola mourut en 1657.

Chaussettes pour hommes

Ce lot comprend près de 3,000 paires de chaussettes de toutes sortes. Vous aurez beaucoup de choix, depuis les chaussettes en tricot soie et laine jusqu'aux tricots de fil, cachemire et autres dans les nuances et dessins les plus en vogue. Vendredi, spécial, la paire 47 re.

Venez de bonne heure pour un meilleur choix.

Cravates de soie pour hommes

Vous n'aurez jamais trop de cravates... et l'occasion la plus avantageuse de vous procurer plusieurs dessins et coloris nouveaux ne peut pas être plus propice. Chacune 19 re.

—Au rez-de-chaussée

DUPUIS FRÈRES LIMIÉS J.-N. Dupuis, prés. honoraire A.-J. Dugal, v.-p. et dir.-gér. Albert Dupuis, président Armand Dupuis, sec.-trés.

CHEZ DUPUIS Rues Ste-Catherine—St-André — Demontigny — St-Christophe — Plateau 5151 VENTE SPECIALE pour hommes et jeunes gens Le stock complet d'un magasin, à la moitié du prix régulier. \$10,000 d'articles d'été à des prix qui ne se répèteront pas cette saison. Chemises pour hommes VENDREDI, SPECIAL, chacune .97 Très beau broadcloth tissé avec soin. 2 faux cols avec chaque chemise. Beau choix de couleurs. Aussi chemises avec collet à même en blanc ou de couleurs diverses. Plusieurs de ces chemises se vendent régulièrement 2.50 et plus, chacune. Toutes les encolures: 13 1/2 à 17 1/2. Dupuis Frères LIMIÉS J.-N. Dupuis, prés. honoraire A.-J. Dugal, v.-p. et dir.-gér. Albert Dupuis, président Armand Dupuis, sec.-trés.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

AU CERCLE LEON XIII

Le cercle Léon XIII se réunit ce soir, à la salle No 1, édifice des syndicats catholiques, 1231, De Montigny est. Le B. E. Auger, O.F. M., donnera la conférence. Il traitera d'un sujet d'ordre social de grand intérêt pour les syndiqués, qui sont tous invités. Le R. P. Auger est membre du Conseil supérieur et a étudié à Louvain les questions sociales.

HARMONIE SYNDICALE

Il y aura ce soir, assemblée de pratique de l'Harmonie Syndicale à l'édifice des syndicats, 1231, De Montigny est. Les musiciens membres sont priés d'assister. Par ordre.

TAILLEURS DE CUIR

La section No 5 des tailleurs de cuir du syndicat catholique des cordonniers se réunit demain soir, à la salle des syndicats, 1231, De Montigny est. Tous les membres sont priés d'assister. M. A. Durand, agent d'affaires, donnera rapport sur les activités de la semaine. Par ordre.

SYNDICAT DES BRIQUETEURS

Le syndicat catholique des briqueteurs s'assemble ce soir, à la salle des syndicats, 1231, De Montigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport de M. W. Deslauriers, agent d'affaires. Rapports des officiers et des délégués. Par ordre.

A l'Académie Saint-Jean-Baptiste

FETES PROCHAINES

Le centenaire de l'approbation des Clercs de Saint-Viateur sera fêté avec un village à l'Académie Saint-Jean-Baptiste, dimanche le 21 mai. Le programme consiste en une messe à 11 heures, suite du banquet de l'Association des anciens élèves, le tout couronné par une grande représentation dans la salle paroissiale à deux heures et trente de l'après-midi, sous la présidence du conseil de Mgr Dubuc et du Père Latour, C.S.V. supérieur provincial de la communauté.

Cette fête ramènera à l'Académie une grande partie des trente mille élèves qu'elle a éduqués depuis sa fondation en 1884. Tous sont cordialement invités à se joindre au personnel de la maison pour cette célébration sans autre invitation que celle-ci. Le grand nombre rendant impossible une communication personnelle. Toutefois, afin de fixer le nombre des convives au banquet, on est prié de faire tenir son adhésion dans le plus bref délai à l'Académie Saint-Jean-Baptiste, soit par lettre portant adresse, soit par téléphone, Bélier 1340.

Soirée à Saint-Henri

La veillée du bon vieux temps de la section Saint-Henri de la Société Saint-Jean-Baptiste, du 28 mai prochain, aura lieu dans la nouvelle salle du poste des pompiers de Saint-Henri.

Causerie sociale

La deuxième causerie de l'Ecole Sociale Populaire consacrée à l'encyclique Rerum Novarum sera donnée au poste G.K.A.C. le samedi soir 23 mai, de 9 h. à 9 h. 15, par le R. P. Lévi Côté, O.M.I. Le conférencier parlera du premier remède indiqué par Léon XIII pour améliorer la situation sociale; l'action de l'Église.

Les Chevaliers de Colomb

Le congrès de St-Jean

Saint-Jean, 21. — Les Chevaliers de Colomb de la province de Québec, se réuniront à Saint-Jean, dimanche et lundi prochains, les 24 et 25 mai. Outre les officiers d'Etat, les cinquante-neuf conseils de la province seront représentés par chacun deux membres.

Le programme suivant a été préparé par le Conseil local dont le notaire J.-Aimé Lussier est le Grand Chevalier.

Le Conseil exécutif et les divers comités tiendront une assemblée préliminaire samedi, le 23, à 4 heures de l'après-midi. Un grand nombre de délégués se rendront à Saint-Jean, samedi, pour présenter leur lettre de créances.

Dimanche le 24, les délégués assisteront à la grand'messe à 10 heures 30, dans l'église de Notre-Dame Auxiliatrice.

La réception municipale des délégués dans la ville de Saint-Jean, sera présidée par le maire Georges Saint-Germain, dans les salles du Conseil local. A cette réunion le public est invité.

A 1 heure, les délégués seront conduits en automobile à Saint-Paul de l'Île aux Noix, pour le dîner au manoir Gosselin. Les délégués visiteront ensuite le fort Lennox.

Le congrès s'ouvrira officiellement à 3 heures, dans les salles du Conseil Saint-Jean, sous la direction du député d'Etat, M. Francis Fautoux. Tous les membres de l'ordre sont invités à y assister.

Les membres assisteront à la bénédiction du Très Saint-Sacrement, à 7 heures p.m., à l'église de Saint-Jean.

La première journée du congrès se terminera par un banquet à 8 heures p.m., dans la salle du Conseil Saint-Jean, présidé par le grand chevalier Aimé Lussier.

La seconde séance du congrès s'ouvrira à 10 heures le lundi matin, 25 mai, à laquelle on discutera un grand nombre de résolutions, présentées par l'Exécutif et les divers conseils de la province, entre autres, celles d'accorder des bourses à des jeunes gens qui se destinent à des études scientifiques et commerciales. Jusqu'à date, depuis quelques années, les Chevaliers de Colomb de la Province de Québec, (Conseil d'Etat seulement), ont versé à cette oeuvre éducative, environ \$10,000.00.

A ce même congrès, les représentants de la province de Québec, au nombre de dix, seront choisis comme délégués au grand congrès de l'Ordre, qui se tiendra à French Lick, Ind., le 5ème mardi du mois d'août de l'année courante.

Lentement mais Sûrement

Ce que l'Expérience Enseigne

"L'expérience enseigne, dit le grand économiste américain Babson, qu'il est beaucoup plus facile à la moyenne des gens de faire de l'argent que d'en épargner." Qu'en dites-vous? L'expérience des autres est profitable à ceux qui ont le don de l'observation. Or, l'expérience enseigne que l'épargne est le fruit de la volonté, de la patience, et qu'elle n'est possible qu'à ceux qui ont eu soin d'établir le montant à porter à la réserve avant de défrayer les dépenses fixes, courantes ou de luxe. Il importe aussi de se conformer à la règle que l'on a établie. A ces conditions essentielles pour la bonne administration des finances de l'individu, il faut ajouter la préparation méthodique d'un budget.

Notre livret-casse vous aidera à épargner; demandez-le à notre gérant local.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

"où les épargnants déposent" Chs-A. Roy — Directeur, Gérant-Général

Me Garber, avocat de la défense dans la présente cause. Elle a pris des notes sténographiques des discours prononcés par les accusés mais elle n'a rien relevé de séditieux, à l'exception d'une phrase dans laquelle l'orateur prétendait s'opposer à la déportation des étrangers.

Au collège de Berthierville

REUNION GENERALE DES OUVRIERS. LE 14 JUIN — PROGRAMME — APPEL

La date de la célébration du centenaire de l'institut des Clercs de Saint-Viateur, au collège Saint-Joseph de Berthierville, a été remise au dimanche, 14 juin prochain. Voici le programme des fêtes: la veille au soir, samedi, séance par les élèves actuels; le lendemain, dimanche, grand'messe solennelle avec sermon, à l'église paroissiale, à 9 heures, heure solennelle, photographie du groupe au porche du collège; dîner suivi immédiatement de la réunion régulière de l'Amicale, à la salle d'études; tirage de l'automobile dans la cour des élèves puis amusement divers; exercices et revue des cadets. Dans la soirée, feu de joie et concert par la fanfare des élèves et celle des Zouaves de Joliette.

Les autorités du collège et le bureau de direction de l'Amicale prient tous ceux qui n'auraient pas encore donné signe de vie — et ceux qui auront changé d'adresse, en ces derniers temps, d'envoyer leur nom, prénom, occupation et adresse exacte au Collège, pour que le secrétaire-adjoint puisse compléter ses listes. On recevra aussi avec plaisir les photos des anciens.

En retournant les livrets qu'ils ont reçus, remplis ou non, ceux qui auraient des suggestions à faire pour la réunion régulière de l'Amicale, ce 14 juin, après dîner, surtout au sujet des Statuts qu'il faudra modifier alors, sont invités à adresser le tout au secrétaire, M. J.-Albert Denis, 4690, rue Garnier, Montréal, ou au secrétaire-adjoint, au collège Saint-Joseph de Berthierville, et ce le plus tôt possible, pour le 6 juin au moins.

Secondé conférence indienne

Simia, Inda, 21 S.P.A. — Il vient d'être annoncée officiellement que la seconde conférence de la table ronde pour donner à l'Inde une constitution s'ouvrira à Londres le 1er septembre prochain.